

Ce soir, au Forum

Mesures pour éviter une autre émeute

"L'objectif reste le même: le championnat" — Richard

Maurice Richard a lui-même ramené la controverse dont il est le centre à des proportions plus réalistes, quand il s'est adressé aux amateurs de hockey pour leur rappeler que l'objectif final, soit le championnat pour les Canadiens, ne doit pas être perdu de vue. En conséquence, il a demandé à la population de rester calme.

Arrestations

Des dizaines de personnes arrêtées jeudi soir et vendredi matin, 29 se sont avouées coupables à des accusations d'avoir nui à la paix publique, d'avoir entravé l'exercice de la justice ou d'avoir refusé de circuler. Elles recevront leurs sentences vendredi prochain. Vingt-sept de ces accusés ont été remis en liberté sous des cautionnements de \$85. Deux autres, qui avaient des dossiers judiciaires, ont dû fournir un cautionnement de \$100. On ne sait pas exactement combien de personnes ont été arrêtées. Un grand nombre étaient des adolescents. L'âge des accusés varie entre 18 et 34 ans. La plupart d'entre eux sont dans la vingtaine.

M. Crompt

Adéodat Crompt, un conseiller municipal, a déclaré hier qu'il tenait de faire émettre un mandat d'arrestation contre M. Campbell, pour avoir "provoqué" les manifestations de jeudi soir. Il a ajouté qu'il fera émettre ce mandat si jamais Campbell s'avise de "remettre les pieds au Forum".

Le directeur adjoint de la police J.-Alfred Bélanger, a déclaré que des manifestations du genre de celles de jeudi soir, contre la suspension de Richard, n'étaient pas imprévues. Il a ajouté que la

sécurité du public est plus importante que la protection des biens, "même si nous avons naturellement l'intention d'assurer les deux".

M. DesMarais

Pierre DesMarais, président du comité exécutif de Montréal, a déclaré que l'antipathie des partisans de Richard à l'endroit de Campbell a été "trop violemment exprimée". Il a cependant ajouté que la police s'est bien acquittée de son devoir et qu'il n'y a pas lieu que la ville institue une enquête.

Le directeur adjoint Thomas Leggett a déclaré qu'un "concours de circonstances" a causé des manifestations de jeudi soir: la fête de la St-Patrice, la suspension de Richard, que les gens ne pouvaient s'enlever de l'esprit, et l'importance de la joute.

Des centaines de curieux

Des centaines de curieux se sont massés aux abords du Forum, au cours de la journée d'hier, pour constater les dommages qui y avaient été causés. Nombre de policiers ont patrouillé les environs, mais il n'y eut pas le moindre signe de nouvelles scènes de violence.

(suite à la page 11)



Dépassé par les événements

AU FORUM

La police prendra tous les moyens pour maintenir l'ordre

C'est ce que déclare M. Pierre DesMarais au Conseil municipal — Il félicite MM. Leggett et Paré — On dénonce les agitateurs — Débat d'une heure chez les conseillers

Comme on devait s'y attendre, il a été assez longuement question au conseil municipal, hier après-midi, des incidents de la veille, au Forum. Plusieurs con-

seillers ont exprimé leur désapprobation à l'égard de la conduite de M. Richard, mais ils ont également dénoncé les agitateurs qui ont provoqué les émeutes. M. DesMarais, président du conseil, a déclaré qu'il était satisfait de la façon dont la police a maintenu l'ordre.

Le conseiller Albert Guilbeault a attaché le grelot. Il désire féliciter le directeur intermédiaire de la police, M. T. O. Leggett, et le chef du service des incendies, M. Raymond Paré, de leurs interventions.

On apprend que des policiers se tiendront au Forum, ce soir, pour vérifier, à l'entrée, les billets de tous ceux qui pénétreront à l'intérieur. Il est même rumeur que les personnes soupçonnées d'intention quelconque soient fouillées. On veut éviter la répétition des événements de jeudi, alors qu'une bombe lacrymogène et fumigène fut lancée sur la glace.

On a appris, également, que le directeur intermédiaire T. O. Leggett, l'assistant directeur Alfred Bélanger et l'inspecteur principal Ernest Pleau seront présents, afin de prendre personnellement la direction des policiers, si le besoin s'en fait sentir.

La police de la municipalité de Westmount se tiendra également sur un pied d'alerte, pour le cas où les manifestations se dérouleraient sur son territoire.

M. Pierre Simoneau se dit surpris de voir que c'est le chef des pompiers qui ait pris la situation en mains. M. Simoneau se demande où se trouvait M. Leggett et s'il a fait son devoir?

Le président Pierre DesMarais qui assistait à la joute de jeudi soir, tient à féliciter MM. Paré et Leggett de leur conduite, et précise que M. Leggett était sur place et qu'il a fait preuve d'un grand sang-froid, tout comme M. Paré.

M. Marcel Lafaille, leader du Conseil, demande pourquoi les autorités municipales n'ont pas averti M. Clarence Campbell de ne pas assister à la joute, afin d'éviter l'émeute.

"J'ai communiqué avec les postes de radio, répond M. Pierre DesMarais, et je leur ai demandé de cesser leurs commentaires, afin de ne pas amener la population, et on a donné suite à ma demande. De plus, M. DesMarais annonce qu'il a communiqué avec le général du Forum, M. Seike, et avec Maurice Richard, Richard doit faire un appel au public, l'invitant à se montrer sportif, qu'il lui semblerait, ajoute M. DesMarais, que le président Campbell, de la Ligue Na-

tionale de hockey, ne sera pas présent à la joute de samedi soir. D'ailleurs, la police prendra toutes les mesures nécessaires pour maintenir l'ordre et dégager la propriété.

"Le bon renom de notre ville est en jeu et je regrette qu'à la suite de circonstances malheureuses, certaines personnes se soient portées à des actes que tous les citoyens bien pensants reprochent et condamnent."

"Quant à moi, j'avais l'intention d'assister à la partie de ce soir. Je m'en abstiendrai, bien que ce soit la dernière partie régulière du Canadien sur sa glace, et j'espère que M. Campbell fera de même."

"Il me semble qu'il n'existe aucune raison pour que la partie Canadien-Rangers n'ait pas lieu demain soir, telle que fixée. La police prendra toutes les mesures nécessaires pour maintenir le bon ordre tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du Forum."

"Je suis sûr que la population de Montréal comprend que des incidents du genre de ceux de jeudi soir ne peuvent être tolérés d'aucune façon. S'il est légitime de critiquer certaines décisions, il ne faut pas que la désapprobation dépasse les bornes imposées par le respect du bon ordre et dégénère en actes de nature à troubler la paix publique et à endommager la propriété."

"Le bon renom de notre ville est en jeu et je regrette qu'à la suite de circonstances malheureuses, certaines personnes se soient portées à des actes que tous les citoyens bien pensants reprochent et condamnent."

Lettre d'Ottawa

M. Howe, mécontent, aurait songé à démissionner

La subvention fédérale refusée à la "Trans-Canada Pipelines" par Pierre VIGEANT

Ottawa, 18. — M. Clarence De- pendant certains faits. Il y a eu un échec au cabinet qu'il n'avait pas prévu. Les ennemis du premier ministre vont jusqu'à dire qu'il se laisse mener par le bout du nez par son ministre du Commerce qui est en même temps ministre de la Production et de la Défense. On parle de la dictature exercée par M. Howe sur l'économie canadienne.

Il y a du vrai dans tout cela. A condition de ne pas pousser les affirmations trop loin. M. Howe est officiellement le premier ministre de M. Saint-Laurent qui lui accorde beaucoup de latitude dans les questions économiques. Son influence dans le cabinet, dans le parti et même ailleurs est très considérable. Sa puissance a tout de même des limites comme on vient de le constater.

M. Howe vient de subir un échec au cabinet qu'il n'avait pas prévu. Il s'agit de la subvention fédérale à la Trans-Canada Pipelines qui veut construire une gigantesque conduite de plus de 2,000 milles pour transporter le gaz naturel de l'Alberta vers les régions industrielles de l'Ontario et du Québec. Elle n'aurait pas réussi à obtenir le capital de quelque trois cent millions de dollars qui lui serait nécessaire et elle s'est adressée au gouvernement fédéral pour obtenir une subvention sous une forme ou sous une autre. Elle ne l'a pas obtenue en dépit de l'appui de M. Howe, qui lui semblait acquis.

Les députés de l'opposition n'ont pas manqué de chercher à exploiter l'incident en bombardant aujourd'hui le premier ministre de questions embarrassantes. MM. Green, Coldwell, Diefenbaker et Knowles se sont relayés pour poser ces questions. M. Howe était renfrogné, M. Saint-Laurent visiblement embarrassé. Le premier ministre voulait gagner du temps et cherchait ses mots.

De ce dialogue se dégagent ce-

"Que penser de plus de la décision de M. Campbell à l'endroit de Maurice Richard en présence de l'erreur manifeste de jugement dont il a fait preuve en assistant, hier soir, à la partie, s'il doit d'avisements répétés de gens sérieux. "Cependant, la provocation n'est jamais une excuse aux actes excessifs, et je demande donc à la population d'être calme et de respecter la loi. J'ai chargé des avocats de voir aux mesures

"Quant à moi, j'avais l'intention d'assister à la partie de ce soir. Je m'en abstiendrai, bien que ce soit la dernière partie régulière du Canadien sur sa glace, et j'espère que M. Campbell fera de même."

"Il me semble qu'il n'existe aucune raison pour que la partie Canadien-Rangers n'ait pas lieu demain soir, telle que fixée. La police prendra toutes les mesures nécessaires pour maintenir le bon ordre, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du Forum."

M. Drapeau a téléphoné cette déclaration d'Ottawa, hier soir, vers 6h. M. le maire devait assister un peu plus tard dans la soirée au dîner qu'offrirait le vice-roi du Canada, au secrétaire d'Etat américain, M. Foster Dulles, à Rideau Hall.

Texte du maire

Voici le texte du maire: "Il me semble qu'il n'existe aucune raison pour que la partie Canadien-Rangers n'ait pas lieu demain soir, telle que fixée. La police prendra toutes les mesures nécessaires pour maintenir le bon ordre tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du Forum."

"Je suis sûr que la population de Montréal comprend que des incidents du genre de ceux de jeudi soir ne peuvent être tolérés d'aucune façon. S'il est légitime de critiquer certaines décisions, il ne faut pas que la désapprobation dépasse les bornes imposées par le respect du bon ordre et dégénère en actes de nature à troubler la paix publique et à endommager la propriété."

"Le bon renom de notre ville est en jeu et je regrette qu'à la suite de circonstances malheureuses, certaines personnes se soient portées à des actes que tous les citoyens bien pensants reprochent et condamnent."

"Quant à moi, j'avais l'intention d'assister à la partie de ce soir. Je m'en abstiendrai, bien que ce soit la dernière partie régulière du Canadien sur sa glace, et j'espère que M. Campbell fera de même."

"Il me semble qu'il n'existe aucune raison pour que la partie Canadien-Rangers n'ait pas lieu demain soir, telle que fixée. La police prendra toutes les mesures nécessaires pour maintenir le bon ordre tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du Forum."

"Je suis sûr que la population de Montréal comprend que des incidents du genre de ceux de jeudi soir ne peuvent être tolérés d'aucune façon. S'il est légitime de critiquer certaines décisions, il ne faut pas que la désapprobation dépasse les bornes imposées par le respect du bon ordre et dégénère en actes de nature à troubler la paix publique et à endommager la propriété."

"Le bon renom de notre ville est en jeu et je regrette qu'à la suite de circonstances malheureuses, certaines personnes se soient portées à des actes que tous les citoyens bien pensants reprochent et condamnent."

"Quant à moi, j'avais l'intention d'assister à la partie de ce soir. Je m'en abstiendrai, bien que ce soit la dernière partie régulière du Canadien sur sa glace, et j'espère que M. Campbell fera de même."

"Il me semble qu'il n'existe aucune raison pour que la partie Canadien-Rangers n'ait pas lieu demain soir, telle que fixée. La police prendra toutes les mesures nécessaires pour maintenir le bon ordre tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du Forum."

"Je suis sûr que la population de Montréal comprend que des incidents du genre de ceux de jeudi soir ne peuvent être tolérés d'aucune façon. S'il est légitime de critiquer certaines décisions, il ne faut pas que la désapprobation dépasse les bornes imposées par le respect du bon ordre et dégénère en actes de nature à troubler la paix publique et à endommager la propriété."

"Le bon renom de notre ville est en jeu et je regrette qu'à la suite de circonstances malheureuses, certaines personnes se soient portées à des actes que tous les citoyens bien pensants reprochent et condamnent."

"Quant à moi, j'avais l'intention d'assister à la partie de ce soir. Je m'en abstiendrai, bien que ce soit la dernière partie régulière du Canadien sur sa glace, et j'espère que M. Campbell fera de même."

"Il me semble qu'il n'existe aucune raison pour que la partie Canadien-Rangers n'ait pas lieu demain soir, telle que fixée. La police prendra toutes les mesures nécessaires pour maintenir le bon ordre tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du Forum."

"Je suis sûr que la population de Montréal comprend que des incidents du genre de ceux de jeudi soir ne peuvent être tolérés d'aucune façon. S'il est légitime de critiquer certaines décisions, il ne faut pas que la désapprobation dépasse les bornes imposées par le respect du bon ordre et dégénère en actes de nature à troubler la paix publique et à endommager la propriété."

à prendre pour remédier d'une façon générale à la situation, et supprimer les causes qui l'ont amenée. Cette affirmation était contenue dans le texte d'une sollicitation que le maire de Montréal, M. Jean Drapeau, faisait hier midi.

Hier soir, M. Drapeau, dans une nouvelle déclaration, disait:

"Hier midi, le maire Drapeau avait émis la déclaration suivante, concernant les incidents de la veille, au Forum: "Les événements d'hier soir sont regrettables. Nul plus que moi ne les déplore pour la bonne renommée de la métropole. Il est malheureux que certaines circonstances se soient conjuguées pour donner à la manifestation la tournure déplorable qu'elle n'aurait jamais dû prendre."

"Il était évident, bien avant la partie de hockey d'hier soir, que la décision de M. Campbell était d'une extrême impopularité, et l'on pouvait facilement prévoir une démonstration quelconque de la part de ceux qui allaient y assister."

"J'avais raison d'avoir confiance que la population manifesterait dans l'ordre, puisque ce n'est que la provocation causée par la présence de M. Clarence Campbell que les protestations ont pris une autre tournure."

"Il eût donc été sage de la part de M. Campbell de s'abstenir de se rendre au Forum, surtout d'annoncer publiquement à l'avance, sa visite. Sa présence, en effet, pouvait être interprétée comme un véritable défi. C'est un fait que durant les dix premières minutes de la partie, les choses se sont bien passées, et ce n'est que lorsqu'il a été annoncé que M. Campbell s'est rendu à son siège, accompagné de sa secrétaire, qu'elles ont pris une tournure déplorable. En conséquence, je lui demanderais donc de ne pas assister à la partie de demain soir au Forum."

"Que penser de plus de la décision de M. Campbell à l'endroit de Maurice Richard en présence de l'erreur manifeste de jugement dont il a fait preuve en assistant hier soir, à la partie, en dépit d'avertissements répétés de gens sérieux. "Cependant, la provocation n'est jamais une excuse aux actes excessifs, et je demande donc à la population d'être calme et de respecter la loi. J'ai chargé des avocats de voir aux mesures à prendre pour remédier d'une façon générale à la situation, et supprimer les causes qui l'ont amenée."

"Quant à moi, j'avais l'intention d'assister à la partie de ce soir. Je m'en abstiendrai, bien que ce soit la dernière partie régulière du Canadien sur sa glace, et j'espère que M. Campbell fera de même."

"Il me semble qu'il n'existe aucune raison pour que la partie Canadien-Rangers n'ait pas lieu demain soir, telle que fixée. La police prendra toutes les mesures nécessaires pour maintenir le bon ordre tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du Forum."

"Je suis sûr que la population de Montréal comprend que des incidents du genre de ceux de jeudi soir ne peuvent être tolérés d'aucune façon. S'il est légitime de critiquer certaines décisions, il ne faut pas que la désapprobation dépasse les bornes imposées par le respect du bon ordre et dégénère en actes de nature à troubler la paix publique et à endommager la propriété."

"Le bon renom de notre ville est en jeu et je regrette qu'à la suite de circonstances malheureuses, certaines personnes se soient portées à des actes que tous les citoyens bien pensants reprochent et condamnent."

"Quant à moi, j'avais l'intention d'assister à la partie de ce soir. Je m'en abstiendrai, bien que ce soit la dernière partie régulière du Canadien sur sa glace, et j'espère que M. Campbell fera de même."

"Il me semble qu'il n'existe aucune raison pour que la partie Canadien-Rangers n'ait pas lieu demain soir, telle que fixée. La police prendra toutes les mesures nécessaires pour maintenir le bon ordre tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du Forum."

"Je suis sûr que la population de Montréal comprend que des incidents du genre de ceux de jeudi soir ne peuvent être tolérés d'aucune façon. S'il est légitime de critiquer certaines décisions, il ne faut pas que la désapprobation dépasse les bornes imposées par le respect du bon ordre et dégénère en actes de nature à troubler la paix publique et à endommager la propriété."

"Le bon renom de notre ville est en jeu et je regrette qu'à la suite de circonstances malheureuses, certaines personnes se soient portées à des actes que tous les citoyens bien pensants reprochent et condamnent."

"Quant à moi, j'avais l'intention d'assister à la partie de ce soir. Je m'en abstiendrai, bien que ce soit la dernière partie régulière du Canadien sur sa glace, et j'espère que M. Campbell fera de même."

"Il me semble qu'il n'existe aucune raison pour que la partie Canadien-Rangers n'ait pas lieu demain soir, telle que fixée. La police prendra toutes les mesures nécessaires pour maintenir le bon ordre tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du Forum."

"Je suis sûr que la population de Montréal comprend que des incidents du genre de ceux de jeudi soir ne peuvent être tolérés d'aucune façon. S'il est légitime de critiquer certaines décisions, il ne faut pas que la désapprobation dépasse les bornes imposées par le respect du bon ordre et dégénère en actes de nature à troubler la paix publique et à endommager la propriété."

"Le bon renom de notre ville est en jeu et je regrette qu'à la suite de circonstances malheureuses, certaines personnes se soient portées à des actes que tous les citoyens bien pensants reprochent et condamnent."

M. Campbell

Plus tôt, en faisant part de ses intentions de ne pas démissionner comme président de la Ligue, Campbell a déclaré qu'il avait reçu trois appels de gouverneurs de la ligue — tous trois propriétaires de clubs — "me félicitant de ma décision rendue dans le cas de Richard et de ma conduite par la suite. On m'a également félicité d'avoir assisté à la partie."

Lorsqu'on lui a demandé s'il se proposait d'assister à la partie de samedi soir, au Forum, le président a déclaré qu'il préférerait ne pas faire de commentaire. "Je ne veux pas compliquer les problèmes de la police et de la direction du Forum", a-t-il ajouté.

"Je puis cependant vous dire que personnellement, je n'ai nullement changé d'attitude en ce qui a trait à mon droit et privilège, en tant que citoyen, d'assister à une partie de hockey."

Le président Campbell s'est déclaré étonné de la déclaration du maire Drapeau.

"Quel triste et étrange commentaire de la part du premier magistrat de notre ville, un homme qui est engagé, par serment, à faire respecter la loi, un homme qui est responsable de la protection des citoyens et de leurs biens par l'intermédiaire de la force policière."

"Le maire prétend-il que j'au-

(suite à la page 11)

"Le maire prétend-il que j'au-

"Le maire prétend-il que j'au-

"Le maire prétend-il que j'au-

"Le maire prétend-il que j'au-

"Le maire prétend-il que j'au-

"Le maire prétend-il que j'au-

"Le maire prétend-il que j'au-

"Le maire prétend-il que j'au-

"Le maire prétend-il que j'au-

"Le maire prétend-il que j'au-

"Le maire prétend-il que j'au-

"Le maire prétend-il que j'au-

"Le maire prétend-il que j'au-



Richard, Campbell et... les Amis du Devoir!

munément dans "l'élite de notre société"...

OU SONT LES \$75,000 ?

L'objectif de \$75,000 fixé pour cette fin de semaine n'était qu'un rêve. Avec les \$1,043 recueillis hier le grand total est de \$70,356. Il manque donc \$4,644.

Pour que la campagne ne prenne pas l'allure lente d'un enterrement ou d'un échec, il faut absolument que le courrier de fin semaine donne le résultat sera publié mardi matin fasse grimper le total à \$75,000. Est-ce possible? Oui, si vous, qui avez oublié de souscrire, le faites dès aujourd'hui. Souscrivez selon votre bourse, mais, pour la survivance du DEVOIR, souscrivez!



au moins \$5,000 au DEVOIR pour réparer tout le tort qu'il fait au sport national des Canadiens français!"

Le deuxième téléphone venait "d'un lecteur assidu". Ce dernier nous a posé une question:

"Les Canadiens français trouvaient-ils, comme hier soir, l'énergie de manifester si jamais les autorités suspendaient "leur" journal Le Devoir?"

Si l'on se fie à la marche de la présente souscription, on peut affirmer que la disparition ou la "suspension" du journal Le Devoir ne créerait aucun remous d'indignation ou d'inquiétude parmi la grande masse des Canadiens français. Seuls quelques chefs de file comprendraient les conséquences néfastes d'un tel événement; mais ils sont si peu nombreux... même parmi ceux que l'on classe com-

36ème liste de souscripteurs

- \$200.00 Enveloppe Internationale Ltée (4e souscription).
- \$100.00 Anonyme, Montréal.
- \$50.00 Société d'assurances des Cais populaires, Lévis.
- \$30.00 Notaire J.-B.-A. Bouchard, Hemmingford (2e souscription).
- \$25.00 Paroisses St-Jean de Matha, Mtl.
- \$20.00 Syndicat national des Travailleurs de la Pulp, La Tuque.
- \$20.00 Une institution des Soeurs de Ste-Anne, Mtl. (suite à lundi)

Québec sera représenté à la conférence du 26 avril

Québec, (P.C.) — Le premier ministre Duplessis a rendu publiques hier les copies des communications entre lui-même et le premier ministre Saint-Laurent concernant la conférence fédérale-provinciale sur les relations fiscales. On y relève notamment un bref télégramme dans lequel M. Duplessis confirme que la province sera représentée à la réunion préliminaire qui s'ouvrira à Ottawa le 26 avril, à 10h. 30 du matin.

Les copies ont été distribuées aux journalistes, mais elles n'ont donné lieu à aucun commentaire. Elles couvrent une période de 10 jours et comportent une lettre et deux télégrammes échangés entre les chefs des gouvernements.

Les communications de M. Duplessis ne précisent pas quelles questions les représentants de la province entendent soulever au cours des entretiens préliminaires. On sait que les chefs des dix provinces canadiennes doivent rencon-

ter M. Saint-Laurent dans la capitale fédérale afin d'arrêter l'ordre du jour de la conférence fiscale qui aura probablement lieu à l'automne. Au cours de cette conférence, les provinces seront appelées à soumettre des solutions de rechange aux présents accords fiscaux qui expirent l'année prochaine.

Les lettres et les télégrammes, qui confirment les rapports précédents selon lesquels la réunion préliminaire avait été reportée au 26 à la demande des premiers ministres du Nouveau-Brunswick et de Colombie-Britannique, ne portent que sur la date des entretiens.

Le seul commentaire de M. Duplessis se lit comme suit: "Nous espérons que cette réunion sera couronnée de succès que nous souhaitons et auquel nous désirons coopérer sur des bases justes et constitutionnelles".

Un appel d'urgence au Canada français

"Les Canadiens français ont une dette de reconnaissance à l'endroit du DEVOIR. Ne pas s'en acquitter serait non seulement de l'ingratitude mais une grave imprévoyance"

Louis-Philippe ROY

Adressez vos chèques: Les Amis du Devoir, 434 est, rue Notre-Dame, Montréal

Souscrivez à la campagne des Amis du "Devoir"

LIRE EN PAGE 4

Qui sème le vent...

Gérard Filion

CHRONIQUE JUDICIAIRE

Olivier Tarte, condamné à mort soutient en appel que le verdict n'était pas raisonnable

par Gilles DUGUAY

Le 5 octobre 1954, Olivier Tarte a été trouvé coupable d'assassinat et condamné à être pendu. Le meurtre a été commis le 1er novembre 1952 avant le coucher du soleil. La victime était une vieille femme

Mme Henri Tarte habitait avec son fils Etienne, 50 ans, une maison de ferme située près de Lanoraie, au Petit Bois d'Autray, à 4 milles de la route nationale. Le premier voisin est à un quart de mille. Vers cinq heures, le soir du meurtre, Etienne Tarte est allé faire "son petit train" à l'étable. Lorsqu'il revient, il trouve la cuisine bouleversée, sa vieille mère par terre, morte. Le soleil est sur le point de se coucher.

C'est là le témoignage d'Etienne Tarte, témoin de la couronne. Il ajoute qu'en revenant de l'étable il voit quelqu'un sur le chemin. Il s'approche. La personne passe à 2 pieds de lui. Il dit que c'est sans doute son cousin Henri Tarte, qu'il croit le reconnaître. Mais il ne lui a pas parlé. Il est ensuite entré dans la maison et

personne n'est venu que le lendemain matin. C'était le voisin qui venait les chercher pour aller à la messe.

En marge de cette affaire, deux individus ont été arrêtés, Henri Tarte et Jean-Guy Lavoie. Ce dernier a subi son procès à Montréal, il y a deux mois. Il a été acquitté. Lavoie était aussi représenté par Me Chevalier.

Après son arrestation, Henri Tarte a fait une déclaration. Il y dit qu'il s'est rendu à la demeure de Mme Henri Tarte, vers les 8 h. 30, qu'il lui a demandé \$100 et qu'il l'a poussée. La vieille femme est tombée et ne s'est pas relevée.

Or, on se souvient que la Couronne avait mis en preuve que l'assassinat avait eu lieu avant le coucher du soleil, et le soleil s'est couché à 5 h. 30 ce jour-là.

Fausse déclaration

Me Chevalier, dans son argumentation, a soutenu que la déclaration de l'accusé n'était pas vraie et ne pouvait être vraie et que s'il a fait cette déclaration, c'était uniquement pour des motifs qu'il a lui-même donnés. C'est-à-dire que Henri Tarte s'est senti accusé à faire cette déclaration parce qu'il avait peur.

Me Chevalier démontre que le verdict a été basé uniquement sur la déclaration de l'accusé. L'avocat rapporte un incident du procès: "Alors que l'adresse du juge aux jurés était une adresse dont la tendance, si nous pouvons nous exprimer ainsi, était vers l'acquiescement, et que le juge venait de dire aux jurés de se retirer pour délibérer, le juré no 6, sans même regarder les autres jurés, se lève et déclare: "On est prêt tout de suite, coupable!"

Tout le monde dans la cour fut renversé et le juge lui-même dit aux jurés: "Vous allez vous retirer pour délibérer." Me Chevalier démontre donc que le verdict des jurés ne s'est appuyé que sur la confession, que celle-ci est en contradiction avec la preuve de la Couronne et que pour cette raison elle ne peut être vraie. "La confession d'Olivier Tarte ne peut certainement pas être vraie puisqu'elle est en conflit et contredit toute la preuve de la Couronne". Un autre point sur lequel s'appuie Me Chevalier est qu'en regard de toute la preuve de la Couronne, il est impossible et déraisonnable de mettre de côté la preuve d'alibi de l'accusé. Plusieurs témoins sont en effet venus déclarer que Henri Tarte n'était arrivé à Lanoraie que tard dans la soirée.

Argumentation en droit

L'un des points de droit sur lesquels s'appuie Me Chevalier pour en appeler du verdict est le suivant: "Le juge au procès a erré

de 90 ans, Mme Henri Tarte. Hier après-midi, Me Alexandre Chevalier présentait à la Cour d'appel le plaidoyer de Olivier Tarte qui en appelle du verdict de culpabilité et de la sentence de mort qui suit,

dans son adresse au jury, en omettant de leur résumer ou même de mentionner l'une des propositions principales de la défense, à savoir qu'en supposant que l'accusé eût été l'assailant, les actes qui ont causé la mort pouvaient au plus constituer un homicide involontaire mais jamais un meurtre, parce que: 1) les coups ou les chocs constatés n'étaient pas tels que la mort devait normalement en résulter; 2) la preuve ne révélait aucune intention de causer des blessures mortelles; 3) absence de preuve d'intention de tuer".

Me Chevalier soutient que le juge était obligé de bien résumer aux jurés à l'effet que l'homicide pourrait être involontaire. En fin d'après-midi, la Couronne a soumis son plaidoyer. La cause est prise en délibéré.

Association des bibliothécaires du Québec

SECTION FRANÇAISE

Mlle Thérèse Thériault, de la Commission des écoles catholiques de Montréal, sera la conférencière invitée lors de l'assemblée des membres de la section française qui aura lieu le jeudi, 24 mars, à 8 h. 30 du soir, à la Bibliothèque des Instituteurs, 3690, rue Calixa-Lavallée. Mlle Thériault a intitulé sa conférence: "Regards sur l'ouest canadien".

Les membres des sections anglaise et française sont invités à cette assemblée. Mlle Gertrude Karch, directrice de la Bibliothèque des Instituteurs de la Commission scolaire, remercierez la conférencière.

Voyages EN ÉCONOMISANT

ALLEZ en Europe À BORD D'UN EMPRESS

"AUX PRIX SPÉCIAUX D'HIVER"

EMPRESS OF FRANCE
De Saint-Jean, N.B., 23 mars.
De Montréal, 19 avril

EMPRESS OF AUSTRALIA
De Saint-Jean, N.B., 6 avril
De Montréal, 2 mai

EMPRESS OF SCOTLAND
De Montréal, 26 avril.

Départ spécial de
L'EMPRESS OF SCOTLAND
DE NEW YORK — 26 MARS
DE HALIFAX — 29 MARS

Pour passeports, et renseignements
consultez votre agent de voyages, ou

NEAL L. WISEMAN ou RENE HEBERT
Agents généraux, Services Maritimes
201 ouest, rue Saint-Jacques
Montréal 1, P.Q. Tél.: PL. 2211

Pacifique Canadien

VOYAGEZ EN HIVER...
CELA COÛTE MOINS CHER

LE BRIDGE

SANS INGRATITUDE

Les as sont des cartes très appréciées et tous les bridgeurs leur doivent de nombreuses leçons. S'il convient de reconnaître les belles valeurs de ces cartes, il ne faut tout de même les aduler. Ce n'est pas de l'ingratitude que d'abandonner un as alors que cette carte peut amoindrir votre liberté.

Donneur: Est
Personne vulnérable

NORD			
▲ R 6	▲ R 6	▲ R 6	▲ R 6
▲ R 7	▲ R 7	▲ R 7	▲ R 7
▲ R 5	▲ R 5	▲ R 5	▲ R 5
▲ R 4	▲ R 4	▲ R 4	▲ R 4
OUEST			
▲ 10 8 7 2	▲ 10 8 7 2	▲ 10 8 7 2	▲ 10 8 7 2
▲ 3	▲ 3	▲ 3	▲ 3
▲ 9 8 7 6 5 2	▲ 9 8 7 6 5 2	▲ 9 8 7 6 5 2	▲ 9 8 7 6 5 2
▲ 2	▲ 2	▲ 2	▲ 2
SUD			
▲ A D V 9 5 4 3	▲ A D V 9 5 4 3	▲ A D V 9 5 4 3	▲ A D V 9 5 4 3
▲ A D 10	▲ A D 10	▲ A D 10	▲ A D 10
▲ 6 5 4	▲ 6 5 4	▲ 6 5 4	▲ 6 5 4
EST			
1 ▲	1 ▲	1 ▲	1 ▲
2 ▲(1)	2 ▲(1)	2 ▲(1)	2 ▲(1)
3 ▲	3 ▲	3 ▲	3 ▲
4 ▲	4 ▲	4 ▲	4 ▲

(1) Par cette enchère défensive, Sud n'invite aucunement à l'attaque; il n'invite non plus son partenaire à montrer une nouvelle suite. Il espère cependant recevoir l'appui de son partenaire si celui-ci lui apporte de deux à trois levées gagnantes, plutôt immédiatement.

(2) Si Nord n'est pas invité à montrer une nouvelle suite, il peut toujours en annoncer une nouvelle qui peut devenir avantageusement l'atout si Sud en possède un léger complément. En ce cas, le changement de couleur devient impératif car il ne peut exister aucune nécessité de passer à bas niveau un partenaire animé par la confiance.

Entame: deux de trèfle. Est fait la première levée de sa dame de trèfle. Si le déclarant est en possession de trois trèfles, il semble bien que l'avantage est pour les joueurs en défense. Comme Est revient avec le roi de trèfle, de nouveau le déclarant fournit à cette suite. Ouest n'a-t-il qu'à caresser ses espérances et en toute candeur laisser les événements se développer? Non, alors

que visiblement la distribution est excentrique, Ouest ne peut accepter un jeu de routine ni se conformer aux probabilités. Il doit jouer contre la distribution présente et une analyse doit être faite. Si Sud possède trois trèfles, comment peut-il échapper à la défaite? En ce cas, l'unique chance de réaliser le contrat serait pour le déclarant la possibilité de couper le premier cœur. Ouest doit donc prévoir cette possibilité et se préparer en conséquence. Sur le roi de trèfle, Ouest écarte le trois de cœur. Comme Est fait suivre l'as de trèfle et que le déclarant doit fournir, Ouest abandonne. L'as de cœur, Situation bien claire pour Est, le déclarant et Ouest sont en état de couper à cœur et l'appel du partenaire est pressant. Alors que Est change à cœur, bien conscient du danger qui le menace, Sud coupe avec son valet de pique avec l'espoir que les atouts manquants se ront divisés. Une première demande d'atout gagnée par le roi en révèle la distribution. Une levée doit être cédée au dix de pique. Levée que Ouest a fort bien préparée par l'abandon de ses deux coeurs, y compris l'as!

Noël DUCHESNE

Nouveau président de l'A.G.E.U.M.

M. Gilles Legault, stagiaire à la Faculté de droit de l'Université de Montréal, vient d'être élu président de l'Association générale des étudiants de l'Université de Montréal (A.G.E.U.M.). Il s'inscrira l'année prochaine à l'École des hautes études commerciales.

Le rail est le moyen de transport le plus efficace

Chicago. (Spécial). — Dans un discours qu'il a prononcé ici, récemment, devant les membres de l'American Railway Engineering Association, M. N.R. Crump, de Montréal, vice-président du Pacifique Canadien, a dit que "si les constructeurs du chemin de fer du Nouveau-Québec ont choisi le rail de préférence au pneu pour le transport du minerai de fer, c'est parce que le rail demeure encore, après plus de 75 ans de progrès en Amérique, le mode de transport le plus efficace et le plus économique qui soit."

Puis il a ajouté: "Les tarifs particulièrement bas du transport par chemin de fer constituent une des conditions essentielles à la production massive de notre économie nationale. L'entreprise à caractère privé qui a construit le réseau ferroviaire de l'Ungava aurait pu tout aussi bien, construire une route carrossable et ainsi transporter le minerai de fer par camion plutôt que par train. Pourquoi ne l'a-t-elle pas fait? La réponse est une affaire de coût, et le coût final de l'entreprise, en regard de son exploitation, a favorisé le rail. "Alors, si les froids calculs de la raison constituent un motif valable pour construire un chemin de fer, plutôt qu'une route, le même raisonnement devrait s'appliquer aux chemins de fer déjà existants, qu'on devrait s'efforcer de maintenir en état de parfaite condition de manière à ce qu'ils puissent continuer leur travail essentiel de transport massif à bas tarifs."

"Dans certains milieux, on a dit que le chemin de fer était une industrie à son déclin. Je ne suis pas de cet avis. Bien plus, nous sommes loin d'avoir, à l'heure actuelle, exploité toutes les possibilités du chemin de fer tant dans le domaine de l'économie du transport que dans celui de son efficacité."

"Naturellement, la concurrence est inévitable et il y a place, dans l'économie d'un pays, pour le transport par camion, par air, par eau et par rail. Toutefois, les chemins de fer sont d'avis que la place des autres modes de transport serait mieux définie, en regard de l'économie nationale, si on leur demandait de défrayer leur part du coût de construction et d'entretien des facilités de toutes sortes dont ils bénéficient."

Troisième conférence Richelieu sur la délinquance

La troisième conférence publique sous les auspices de la Fondation Richelieu sera donnée le lundi soir 21 mars, à l'Université de Montréal (salle H404) à 8 heures.

Le R. P. Julien Beausoleil, c.s.v., professeur agrégé à l'Institut de psychologie, a choisi pour sujet: "La délinquance et la famille". Cette soirée sera sous le patronage conjoint des clubs Richelieu-Beloeil et Saint-Lambert, qui ont généreusement souscrit à la Fondation Richelieu, établie à l'Université de Montréal par le Club Richelieu-Montréal. Elle sera présidée par MM. L.-P. Dupuis et T. Valiquette, présidents de ces deux clubs, qui seront entourés de quelques-uns de leurs directeurs et membres.



MGR ROY. — La fête de saint Joseph donnera lieu aujourd'hui 19 mars, à de mémorables cérémonies à l'Oratoire du mont Royal. Au cours de la matinée, Son Eminence le cardinal Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal, proclamera officiellement l'élévation de l'Oratoire au rang de basilique mineure. S. E. Mgr MAURICE ROY, archevêque de Québec (ci-dessus), célébrera la messe demain soir, à l'issue de l'office de la neuvaïne. S. E. Mgr Joseph-Arthur Papineau, évêque de Joliette, fera la prédication au cours du pèlerinage des malades, à 3 h. de l'après-midi, et S. E. Mgr Napoléon-Alexandre Labrie, évêque du Golfe St-Laurent, officiera à la messe pontificale de 11 heures, dimanche matin.

Le public est invité, l'entrée est libre.

Un placement d'avenir



Il ne nous appartient pas de condamner la jeunesse délinquante ou désœuvrée. Notre devoir est de l'encourager et de la sauver. Aurions-nous moins de persévérance qu'elle, nous décourageant au premier échec? C'est en rééduquant ces malheureux jeunes gens que nous les aidons le plus efficacement. C'est en les remettant sur la bonne voie que nous en ferons des citoyens utiles et que nous observerons le grand commandement de la charité chrétienne. Remplissons un devoir social, pratiquons la charité, aidons la jeunesse délinquante. Qui donne aux pauvres prête à Dieu. Qui partage avec la Fédération fait un placement d'avenir.

PARTAGEONS AVEC LA Fédération

DES OEUVRES DE CHARITÉ CANADIENNES-FRANÇAISES

OBJECTIF: \$1,500,000
DU 13 AU 28 MARS



Un restaurant de réputation internationale

Tous les dimanches
AU CLUB CAFE
Le "BRUNCH"
(déjeuner-lunch à l'américaine)
Servi de 11 h. a.m. à 2 h. 30 p.m.
Réservations: C.N. 4-6492
Stationnement gratuit
Air climatisé

Dinez et dansez au
RESTAURANT
Cavelier
Musique de
William Tashmar et
Gene Donati
Hotel de LaSalle
Drummond et St. Catherine

LASALLE TAXI

NOTEZ BIEN NOTRE
NOUVEAU NUMÉRO
UN. 1-2552
DIRE "MON CHAUFFEUR" ÇA FAIT DISTINGUE

AUER LIGHT Manufacturing Co. Limited

Fondée 1892 Propriétaires:
Lionel COTE — Roland PICARD
ACCESSOIRES ELECTRIQUES EN GROS
461 rue St-Sulpice — PL. 9815 — Montréal 1



La GENDARMERIE ROYALE DU CANADA

Demande des musiciens pour ses fanfares d'Ottawa, Ontario et de Regina, Saskatchewan.

Les jeunes célibataires de 18 à 30 ans seront admissibles s'ils peuvent jouer l'un ou plusieurs des instruments suivants:

Flûte, hautbois, basson, clarinette, cor d'harmonie, cornet, trompette, trombone, contrebasse à vent ou à cordes, percussion.

Pour tout renseignement s'adresser à:
Monsieur le Commissaire,
GENDARMERIE ROYALE DU CANADA, OTTAWA, ONT.

L'élection de Jacques-Cartier

On double les effectifs de la police

Nous voulons prévenir les troubles
de l'an dernier, déclare le chef

C'est jour d'élection dans la cité de Jacques-Cartier. Pour prévenir tout désordre, les autorités municipales ont fait appel non seulement à la police provinciale, mais aussi aux corps de policiers des villes environnantes.

En tout, il y aura près de cinquante hommes en devoir dans la ville, y compris les 22 membres de la force constabulaire de Jacques-Cartier.

Tous les polls, — il y en a 41, — seront surveillés. Il y aura un homme de faction dans chacun d'eux. Il y aura de plus un équipier. L'élection de M. Desmarchais avait eu lieu en juillet 1954.

Les trois candidats en présence sont: M. Henri Lacasse, candidat des propriétaires; M. René Prévoist, qui a été maire de Jacques-Cartier; et M. Julien Lord, un nouveau venu.

On dit que les intérêts qui se sont affrontés en 1954 sont encore en présence aujourd'hui. Le groupe qui avait appuyé M. Prévoist, financièrement et autrement, est encore avec lui. M. Desmarchais avait conseillé aux gens de voter pour M. Lord. Ce sont les organisateurs du maire démissionnaire qui travaillent pour le candidat Lord.

Des propriétaires ont financé l'élection de M. Remillard. Il a tenté d'éveiller l'attention des propriétaires, qui comptent pour 85 p.c. dans Jacques-Cartier et qui, selon lui, exploités. Il a exposé certains cas d'évaluations mal faites. Une évaluation de \$28,000 a été plus tard diminuée de \$8,460 par le bureau de révisité de M. Desmarchais. Une troisième évaluation de \$19,180 a été coupée de \$14,260.

Une journée dure? On ne sait trop à quoi s'en tenir sur la journée qui commence. L'élection de juillet 1954 avait été dure. Certains affirment que les adversaires de ce jour là se rencontreront de nouveau aujourd'hui pour régler leurs comptes.

On déclare ailleurs que le trouble a été tué dans l'oeuf, car on a fait savoir à tous les intéressés que la police interviendrait avec vigueur. La police sera sous les ordres du chef Fernand de Miffon. Il a jugé Lazare a déclaré aux jurés qu'il ne devait être informé complètement que beaucoup plus tard. Pourtant, sir Winston avait participé à la conférence des Trois Grands.

Bien que les concessions n'aient concerné que Roosevelt et Staline, M. Churchill fut amené à les signer par la suite. L'informateur

ajoute que M. Eden, secrétaire au Foreign Office, avait conseillé à M. Churchill de ne pas accepter le "fait accompli" qu'on lui a présenté. Toutefois, ce dernier accéda à la requête de Roosevelt parce que le président des Etats-Unis assumait la plus grande part de la responsabilité de la guerre dans le Pacifique.

En ce qui concerne la Chine, les concessions prévoyaient notamment que la Russie se verrait accorder le droit d'exploiter le chemin de fer de la Chine orientale et le chemin de fer du sud de la Mandchourie et qu'en outre, elle prendrait possession, en vertu d'un bail, de la base navale de Port Arthur et du port commercial de Dairen.

Concrètement, ces concessions permettaient à Staline de contrôler le réseau de communications de Mandchourie et, en conséquence, la Mandchourie elle-même, qui est la région la plus riche, la plus industrialisée de Chine.

Le 15 juin 1945, l'ambassadeur Patrick J. Hurley, suivant les instructions de Washington, fit connaître à Tchiang les dispositions de l'accord.

Le diplomate anonyme, qui était présent, a déclaré que Tchiang exprima sa colère en des termes non équivoques.

Le président de la Chine a d'abord affirmé qu'il ne signerait pas l'accord prévoyant la cession à la Russie des droits que Roosevelt accordait à Staline.

Mais, sous la pression américaine, il envoya son ministre des Affaires étrangères à Moscou, où un traité sino-soviétique fut finalement signé à la mi-août 1945.

Churchill à sa retraite au début d'avril

Londres. (Reuter). — Le bruit court, ce matin, samedi, dans les milieux parlementaires, que sir Winston Churchill prendrait sa retraite au début du mois prochain et confierait son poste à M. Anthony Eden.

Les rapports persistants précisent que le premier ministre, à moins qu'il ne change d'avis, se retirera avant ses vacances de Pâques, au cours desquelles il doit faire un voyage en Sicile, soit vers le 10 avril.

Si M. Churchill abandonne la direction du pays, M. Eden lui succédera et cumulera probablement, durant un certain temps, les postes de premier ministre et de secrétaire au Foreign Office.

Selon les mêmes rapports, on prévoit que sir Anthony occupera la place de M. Churchill lorsque le budget annuel sera déposé aux Communes, le 19 avril.

Les porte-parole officiels du gouvernement se sont refusés à tout commentaire. Mais le "Daily Express", citant des sources bien informées de Westminster, annonce que M. Churchill se retirera peut-être dès la première semaine d'avril.

Bien qu'on désire que sa retraite soit marquée d'une élévation à la pairie, précise le journal, on croit savoir que M. Churchill restera aux Communes, à titre de simple député.

La Conférence de Yalta

Tchiang Kai-chek était indigné des concessions à la Russie

Washington. (P.A.). — Un diplomate américain a rappelé, hier, qu'en juin 1945, en apprenant les concessions accordées à la Russie au cours de la Conférence de Yalta, Tchiang Kai-chek avait manifesté un grand étonnement.

Les concessions qui provoquèrent la colère du président de la Chine nationaliste impliquaient des droits en Mandchourie. C'est le président Roosevelt qui les avait accordées au maréchal Staline.

Le diplomate qui a fait connaître la réaction de Tchiang sait pertinemment de quelle façon les événements de 1945 se sont déroulés, mais il a refusé de divulguer son nom en raison du poste important qu'il occupe aujourd'hui.

Selon les souvenirs de ce diplomate, Tchiang a adopté la position suivante en apprenant la nouvelle: les concessions de Roosevelt étaient contraires à la lettre ou à l'esprit des assurances que les Etats-Unis avaient antérieurement données à la Chine nationaliste.

Les concessions que Roosevelt accorda à Staline, en retour de l'entrée en guerre de la Russie contre le Japon, ont été négociées dans un tel climat de secret que le premier ministre Churchill lui-même ne devait être informé complètement que beaucoup plus tard.

Pourtant, sir Winston avait participé à la conférence des Trois Grands.

Bien que les concessions n'aient concerné que Roosevelt et Staline, M. Churchill fut amené à les signer par la suite. L'informateur



DEUX ALARMES POUR UN INCENDIE DEVASTATEUR. — Les flammes, dont cette photo donne un aperçu de l'intensité, ont complètement ravagé un établissement de la Place Royale, qui abritait la firme Grand-Mère Knitting. L'incendie, qui nécessita deux alarmes, a fait rage pendant plus de quatre heures. (Photo "Le Devoir")

En Allemagne de l'Ouest

La ratification des Accords de Paris est complétée

Bonn. (Allemagne P.A.). — Le de la décision du Sénat français "Bundesrat", Chambre haute de l'Allemagne occidentale a approuvé hier les accords de Paris par un vote de 29 voix contre 9.

Le scrutin approuvait du même coup la mise sur pied d'une armée allemande de 500,000 hommes pour la défense de l'Europe occidentale.

Le Parlement de Bonn a aussi ratifié l'entente franco-allemande qui prévoit l'internationalisation de la vallée de la Sarre reconnue pour ses riches gisements de charbon.

La Chambre basse avait elle-même approuvé ces deux ententes le 27 février dernier. Les documents seront envoyés au président Theodore Heuss qui devra y apposer sa signature avant qu'ils n'entrent en vigueur.

Ce dernier a annoncé, à l'issue d'un entretien de 90 minutes avec le chancelier Konrad Adenauer, qu'il étudierait l'aspect constitutionnel des documents avant de les signer. Des porte-parole de son entourage ont affirmé qu'il ne fallait pas s'attendre à ce que la signature des accords se fasse rapidement.

La ratification du gouvernement de Bonn ne signifie pas toutefois que le réarmement allemand est définitif. Tout dépendra

AU FEDERAL

Dépenses-record de \$4,567,784,000

Ottawa. (P.C.). — Le gouvernement fédéral prévoit que ses dépenses, au cours de l'exercice fiscal qui expire le 31 mars, s'élèveront à \$4,567,784,000. Il s'agit d'un record en temps de paix.

Les prévisions supplémentaires de \$53,904,000, déposées hier aux Communes, portent les dépenses totales au montant précité. Durant l'année budgétaire 1943-44, soit au cours de la 2e Guerre mondiale, les dépenses s'élevaient à \$5,322,000,000.

Plus de la moitié de cette somme additionnelle, soit \$2,758,000, est consacrée aux Chemins de fer Nationaux du Canada, une compagnie de la Couronne, qui pourra ainsi combler son déficit. C'est le premier déficit du Canadien

AU JAPON

Hatoyama réélu

Tokyo. (P.C.). — Le premier ministre Ichiro Hatoyama a été réélu, hier soir, par la Diète. Son premier geste a été de s'entourer de la majorité des ministres de son cabinet conservateur.

Le premier ministre a toutefois perdu le contrôle de la puissante Chambre basse quand l'ancien premier ministre Shigeru Yoshida et son groupe de conservateurs rebelles se sont ralliés aux socialistes pour défaire les candidats de Hatoyama aux postes de président et vice-président de la Chambre.

Les libéraux se sont alors joints aux Démocrates pour donner à Hatoyama une solide majorité sur son adversaire socialiste, Mosaburo Suzuki. Le scrutin final a été de 254 voix contre 160 en faveur de Hatoyama.

Aux affaires étrangères, le premier ministre a maintenu Mamoru Shigemitsu, qui avait déclaré que le Japon doit maintenir son adhésion au camp occidental et avait incité le gouvernement à une politique circospecte en ce qui a trait à l'accroissement du commerce extérieur et à la rapese des relations diplomatiques avec la Chine communiste et la Russie.

National en trois ans. Le rapport annuel sera déposé aux Communes lundi.

En 1953-54, les prévisions s'élevaient à \$4,389,979,000; c'était aussi un record. L'exercice budgétaire en cours et celui de l'an dernier comportant des dépenses militaires qui représentent environ la moitié du montant total dans chacun des cas.

On pourra se faire une idée de l'ensemble de la situation financière lorsque le ministre déposera son premier budget, au début d'avril.

Collège Saint-Denis
CENTRE PSYCHO-PÉDAGOGIQUE

Affilié à
l'Université de Montréal

DIFFICULTÉS
SCOLAIRES

Etudiants doués et surdoués

Examen psychologique
Service d'orientation

4152, rue Saint-Denis, Montréal, B.E. 6219

Lionel Lafleur acquitté aux Assises

Lionel Lafleur, constable de la cité de Montréal, demeurant maintenant à Buckingham, a été acquitté hier après-midi par un jury des Assises. Lafleur était accusé d'avoir mis le feu à l'automobile d'un échevin de la Ville de Lacine, M. Raymond Rock. L'accusé était représenté par Me Maurice-S. Hébert.

La preuve de la Couronne avait démontré que Lafleur avait déjà eu une querelle avec l'échevin Rock. Lafleur aurait demandé une faveur à Rock pour un ami, Rock aurait refusé. En réponse, Lafleur aurait dit: "Je t'aurai".

Le même soir, il serait allé chercher un peu d'essence, l'aurait renversée sur l'automobile de Rock et y aurait mis le feu.

En défense, Me Hébert a fourni une preuve d'alibi. L'honorable juge Lazare a déclaré aux jurés qu'il ne devait être informé complètement que beaucoup plus tard. Pourtant, sir Winston avait participé à la conférence des Trois Grands.

Bien que les concessions n'aient concerné que Roosevelt et Staline, M. Churchill fut amené à les signer par la suite. L'informateur

VOYAGE EN AMERIQUE DU SUD POUR LE CONGRES EUCHARISTIQUE INTERNATIONAL DE RIO-DE-JANEIRO

par avions géants de Pan American Airways, départ le 16 juillet
Brésil — Uruguay — Argentine — Chili — Pérou — Equateur
Colombie — Venezuela — Haïti — Floride

Visite des missions canadiennes en Amérique du Sud
31 JOURS — \$1595 — TOUTES DEPENSES COMPRISES

Voyages accompagnés en Europe
DEPARTS: 22 AVRIL — 25 JUIN — 1er JUILLET

VOYAGES HONE
1460, AVE UNION, MONTREAL 2 HA. 9108

Un appel aux Canadiens français



Adressez vos souscriptions aux
"Amis du Devoir"

434 est, rue Notre-Dame, Montréal

"L'allure qu'a prise et gardée
la souscription au "Devoir"
démontre, hélas, une fois de
plus, avec quelle nonchalance
nos compatriotes laissent aller
parfois leur vie.

"Je ne cesse de le dire à
nos amis: Le "Devoir" est
un journal indispensable à la
survivance canadienne-française.
Seuls des étourdis ou des dé-
missionnaires le pourraient croire
remplaçable.

"Il est beau de souscrire pour
la survivance de nos groupes
minoritaires à travers le pays.
Mais les Canadiens français, qui
ont quelquefois scandalisé ces
mêmes groupes, pourraient peut-
être démontrer qu'ils tiennent à
leur propre survivance et qu'ils
sont disposés à en payer le prix."

Lionel Groulx, prêtre.

Ed. Archambault

- Choix de musique pour la Semaine Sainte et Pâques
- A Pâques offrez un instrument de musique et votre enfant sera inscrit gratuitement à notre école de musique.
- Un cours de langue étrangère Assimil est un cadeau pratique.



OEUVRES APPROPRIÉES A LA SEMAINE SAINTE

J. S. BACH — La Passion selon saint Matthieu Texte anglais — Partition, 4 voix mixtes	\$2.75	DVORAK — Stabat Mater, 4 voix mixtes. Texte latin, soli et chœurs. Partition	1.75
J. S. BACH — La Passion selon saint Jean. 4 voix mixtes. Partition chant et piano	6.50	GOUNOD — Gallia, textes latin et anglais. Chœur à 4 voix mixtes. Partition	0.83
Voix, en partition, femmes	0.50	GOUNOD — La Rédemption, version anglaise. Chœur à 4 voix mixtes	1.25
Voix, en partition, hommes	0.50	ROSSINI — Stabat Mater, textes latin et anglais. Chœur à 4 voix mixtes. Partition	1.25
H. BERLIOZ — Requiem, 4 voix mixtes	1.50	VERDI — Requiem, textes latin et anglais. Chœur à 4 voix mixtes. Partition	1.75
J. BRAHMS — Requiem, 4 voix mixtes, version anglaise. Partition	1.25		
Th. DUBOIS — Les Sept Paroles du Christ. Soli et chœur à 4 voix mixtes. Textes latin et anglais. Partition	1.00		

CANTIQUES POUR LE TEMPS DE PAQUES

BANTOCK, G. — Cantique de Pâques, avec accompagnement solo, chant et orgue	0.75	HUE, Georges — Résurrection. Episode sacré pour soprano solo et chœur avec accompagnement	1.50
BOYER, abbé L. — Le Christ est ressuscité	0.40	Copie de voix "femmes"	0.15
GRANIER, J. — Hosanna, trois tonalités	0.50	Copie de voix "hommes"	0.15
HAENDEL — Alléluia. Chœur 4 voix mixtes, extrait du "Messie". Accompaniment	0.75	RAFFY — Cantique pour Pâques. Solo et chœur à 2 voix égales. Chant et orgue	0.50
Copie voix en partition	0.25	Copie de voix	0.10

INSTRUMENTS DE MUSIQUE A PRIX SPECIAUX
DE PLUS 10 LEÇONS GRATUITES SONT OFFERTES A



L'Ecole de Musique ARCHAMBAULT

ACCORDEON-PIANO — 12 basses, avec étui. Rég. \$72.00. Spécial	\$59.50
120 basses, avec étui. Rég. \$109.50. Spécial	\$109.50
GUITARE — modèle bombé, chevalet ajustable avec étui. Rég. \$46.00. Spécial	\$44.50
CLARINETTE — système Boehm, en ébonite, avec étui. Rég. \$89.50. Spécial	\$87.50
TROMPETTE — fini culture vernis or, avec étui. Rég. \$54.50. Spécial	\$49.50
VOLON — complet avec étui, archet et accessoires. Rég. \$65.00. Spécial	\$49.50

VOICI LA MEILLEURE FAÇON D'ETUDIER UNE LANGUE ETRANGERE.
PROCUREZ-VOUS LA METHODE ASSIMIL

Anglais de base	22 disques	33 1/3 R.P.M.	Anglais de base	5 disques
Allemand	20 "		Allemand	5 "
Espagnol	20 "		Espagnol	5 "
Italien	20 "		Italien	5 "
Russe	20 "		Français	5 "
Français	20 "		Anglais perfectionné	5 "
Anglais perfectionné	20 "			

Prix: \$37.50 pour chaque cours

Prix: \$42.50 pour chaque cours

VOLUME EXPLICATIF \$2.50

Ed. Archambault
INC

"LE MAGASIN DE MUSIQUE LE PLUS COMPLET AU CANADA"
500 EST, STE-CATHERINE — MA. 6201



Problèmes de la vie ouvrière

La loi des relations ouvrières sera-t-elle déclarée "ultra vires"?

Le Syndicat national des travailleurs de la pulpe et du papier de La Tuque (CTCC) a demandé à la Cour supérieure d'émettre un bref de la Loi des relations ouvrières qui soustrait la prohibition contre la Commission à la juridiction des tribunaux.

Voici comment cette affaire s'est développée. Au début d'octobre dernier la Brown Corporation vendait son usine à la Canadian International Paper Co. Le contrat prévoyait que cette dernière compagnie assumerait toutes les obligations de la Brown Corporation. Un porte-parole du nouvel employeur déclarait spécifiquement qu'il avait l'intention de se soumettre à la convention collective déjà signée entre le Syndicat et l'ancien employeur.

Le Syndicat demanda à la Commission des relations ouvrières d'amender le certificat de reconnaissance syndicale qu'il détenait déjà afin de remplacer les mots "Brown Corporation" par "Canadian International Paper". La Commission accepta.

Or, au début de décembre, un syndicat rival, la Fraternité internationale des ouvriers de la pulpe, sulphite et des moulins à papiers (FAT), intervint. Il demanda à la Commission de révoquer sa première décision et d'enlever le certificat de reconnaissance au Syndicat national et de le lui confier plutôt.

Le 11 mars dernier, le Syndicat national apprenait que la Commission suspendait le certificat de reconnaissance et entreprenait une enquête pour savoir quelle union avait droit à être reconnue.

Dans sa requête à la Cour supérieure, le Syndicat national soutient que la Commission n'a pas le droit de réviser sa propre décision à moins que des faits nouveaux se soient produits. Or, le syndicat soutient que rien de nouveau ne s'est produit. Et il rappelle précisément que quelques mois avant la vente de l'usine la Fraternité avait contesté son certificat et qu'après enquête la Commission avait dû constater que le Syndicat détenait toujours la majorité.

De toute façon la requête soutient que le certificat est incontestable tant que le contrat collectif n'est pas expiré.

La requête soutient que le Syndicat national n'a pas d'autres recours qu'un bref de prohibition et qu'il subit un grave préjudice s'il ne lui était pas accordé. Elle spécifie que "le droit des justiciables de se plaindre aux tribunaux supérieurs des excès de juridiction des tribunaux inférieurs est inaliénable et ils ne peuvent en être privés par une loi de la législature du Québec".

En conséquence elle demande à la Cour de "déclarer que l'article 41a de la loi des relations ouvrières est inconstitutionnel et ultra vires des tribunaux législatifs de la Législature du Québec".

L'affaire doit être entendue d'ici quelques jours. C'est le bureau légal Pratte Tremblay et Dechêne qui a préparé la requête au nom du Syndicat.

McMaster se rallie à la SIU

Le capitaine H. N. McMaster a révélé, hier, qu'il avait transféré tous les effectifs de son syndicat de marins à la Seafarers international union (FAT-CMTC).

McMaster était autrefois affilié au United Mine Workers of America de John L. Lewis. Jeudi soir, un porte-parole de ce groupement, M. Irving A. DesRoches, annonça qu'on expulsait McMaster pour n'avoir pas respecté les droits démocratiques des membres.

C'est alors que McMaster, qui avait senti venir le coup, révéla qu'il venait de conclure une entente avec les Seafarers. L'ironie de la chose, c'est que le directeur des Seafarers, Hal C. Banks, et le capitaine McMaster étaient des ennemis personnels acharnés depuis des années. Il n'y a pas d'injures qu'ils ne se soient pas adressées.

L'effet immédiat de tout ce remue-ménage, c'est que désormais les Seafarers comptent 7.000 membres au lieu de 5.000 et que les United Mine Workers of America n'ont plus qu'une organisation fantôme.

Au sujet des pratiques antidémocratiques, McMaster a dit qu'il n'a rien fait sans l'approbation des dirigeants de la United Mine



"Le temps de la miséricorde est fini..."

Une classe ouvrière est en émoi. Une dernière injustice est venue faire déborder la coupe. Les travailleurs ont décidé que le temps de la miséricorde était fini. Les observateurs avertis attendent à ce que la révolution éclate bientôt. Tous les ouvriers se disent: "Il faut absolument renverser le régime social qui tolère de tels scandales comme l'affaire Richard".

M. Gérard Picard aurait, paraît-il, décidé de soumettre un projet de grève générale lors du prochain congrès de la CTCC, afin d'obliger la NHL à accorder un comité de grief au Rocket.

M. Roméo Mathieu, secrétaire de la Fédération des unions industrielles, aurait déclaré: "Le temps est venu de lancer un troisième parti politique".

M. Roger Provost aurait par ailleurs confié à ses intimes qu'il songeait à piloter une délégitimation de la Fédération du travail du Québec auprès du gouvernement provincial, "afin de faire comprendre à ce dernier que pareille situation ne peut durer".

M. Duplessis cependant, qui n'attend jamais qu'on le presse pour trouver un cataplasme, aurait déjà télégraphié à Richard pour lui offrir le poste actuellement vacant à la Commission des relations ouvrières.

Par contre, M. Antonio Barrette aurait offert d'envoyer un conciliateur du ministère du travail, "afin de rétablir la collaboration patronale-ouvrière dans le hockey".

M. Léopold Richer préparait un vigoureux éditorial pour "Notre Temps", dans lequel il démontrerait par A plus B que "Clément Campbell est un scab". Il aurait également demandé un article à M. Marcel Clément, pour expliquer comment l'attitude de la NHL est contraire à la doctrine sociale de l'Eglise.

Mais la pire réaction, c'est celle des communistes. Ils ont décidé de laisser tomber Louis Rieli et L.-Joseph Papineau pour utiliser plutôt Maurice Richard comme vedette de leur propagande.

Il n'y a qu'une note discordante, dans ce concert d'indignation: c'est le ministre fédéral du travail, M. George G. Robertson, paraît-il, à prétendre que le chômage est un problème plus important que le sort du Rocket.

Fernand DANDREAU

Workers et qu'il a versé plus de \$25.000 en per capita à cette union au cours des dernières années.

Assemblée conjointe contre le chômage mercredi 23 mars

Des représentants de trois centrales ouvrières de Montréal se sont réunis à nouveau, hier, pour étudier le problème du chômage et adopter un plan d'action. La réunion avait lieu au Conseil Central des Syndicats Nationaux de Montréal, affilié à la CTCC.

On sait que depuis plusieurs années à Montréal, le nombre de chômeurs augmente considérablement. Au 10 mars, près de 70.000 travailleurs dont 52.000 hommes et 18.000 femmes cherchaient un emploi.

"Une dizaine de milliers de travailleurs sans emploi, ne recevaient pas de prestation d'assurance-chômage et étaient par conséquent sans source de revenu", a déclaré au nom des 3 groupes, M. Michel.

"12.000 travailleurs reçoivent des prestations supplémentaires qui se termineront le 15 avril. C'est dire qu'en moins d'un mois, au-delà de 20.000 travailleurs souffriront du chômage sans que les sociétés de bienfaisance soient même en état de les aider."

"Ni la ville de Montréal, ni le gouvernement provincial, ni le gouvernement fédéral ont prévu de venir en aide aux travailleurs sans emploi qui ne reçoivent pas de prestation d'assurance-chômage."

La population de Montréal, à cause du chômage subit une perte d'environ \$1.900.000 par semaine. Les représentants des trois centrales ouvrières ont décidé de convoquer une assemblée conjointe des délégués du Conseil des métiers du travail de Montréal, du Conseil Central des Syndicats Nationaux de Montréal.

Cette assemblée aura lieu à la salle des Charpentiers-ménisiers, rue St-Laurent, à Montréal, mercredi soir, le 23 mars, à 8 heures. Elle sera présidée conjointement par M. Léo M. Côté, Mlle Huguette Plamondon et M. Horace Lavardure.

Faut-il chercher une autre formule que l'entreprise libre?

"Une économie libre peut-elle continuer d'apporter à la classe ouvrière une amélioration constante de son niveau de vie dans les périodes de paix, comme elle peut le faire dans les périodes de guerre? Si oui, il est temps pour les responsables de se mettre à l'oeuvre. Sinon, il est temps de

chercher une autre formule."

Voilà ce qu'a déclaré, cette semaine, M. Roger Provost, président de la Fédération du travail du Québec, au cours d'une causerie sur le réseau français de la société Radio-Canada.

M. Provost répondait à la question: "Les ouvriers canadiens jouissent-ils d'un niveau de vie décent?"

Il a répondu qu'il était indéniable que les Canadiens jouissaient d'un meilleur niveau de vie que partout dans le monde.

"Mais cela ne veut pas dire que notre niveau de vie est par le fait même suffisant."

"Il est évident, — les différentes revendications des groupes syndicaux et de nombreux autres groupes coopératifs en font foi, — que l'ouvrier canadien n'a pas un niveau de vie qui lui permette, règle générale, de devenir propriétaire de sa maison. Il est évident que la plupart des familles ouvrières n'ont pas les ressources nécessaires à pourvoir à l'éducation de leurs enfants au même degré que les classes plus fortunées. Il est un lieu commun de dire présentement que seuls les indigents sous l'assistance publique et les gens riches peuvent recevoir les soins médicaux dont ils ont besoin. Si la classe ouvrière canadienne avait un niveau de vie absolument décent, ces problèmes n'en seraient plus."

"Il ne faudrait tout de même pas conclure que tout est mauvais, que notre pays, nos syndicats, nos entreprises n'ont pas apporté à la classe ouvrière un niveau de vie meilleur, plus décent que celui qu'ont connu les générations qui nous ont précédées. Cependant, il ne faut pas non plus que nous devenions complaisants au point d'oublier qu'il y a encore chez nous des ouvriers qui n'ont pas l'absolu nécessaire, des ouvriers qui ne peuvent donner à leurs enfants l'éducation à laquelle ces derniers ont droit. Et surtout, il faut faire réaliser pleinement l'ampleur du chômage présentement."

Il ne faut pas non plus que nous devenions complaisants au point d'oublier qu'il y a encore chez nous des ouvriers qui n'ont pas l'absolu nécessaire, des ouvriers qui ne peuvent donner à leurs enfants l'éducation à laquelle ces derniers ont droit. Et surtout, il faut faire réaliser pleinement l'ampleur du chômage présentement."

Il ne faut pas non plus que nous devenions complaisants au point d'oublier qu'il y a encore chez nous des ouvriers qui n'ont pas l'absolu nécessaire, des ouvriers qui ne peuvent donner à leurs enfants l'éducation à laquelle ces derniers ont droit. Et surtout, il faut faire réaliser pleinement l'ampleur du chômage présentement."

Il ne faut pas non plus que nous devenions complaisants au point d'oublier qu'il y a encore chez nous des ouvriers qui n'ont pas l'absolu nécessaire, des ouvriers qui ne peuvent donner à leurs enfants l'éducation à laquelle ces derniers ont droit. Et surtout, il faut faire réaliser pleinement l'ampleur du chômage présentement."

Il ne faut pas non plus que nous devenions complaisants au point d'oublier qu'il y a encore chez nous des ouvriers qui n'ont pas l'absolu nécessaire, des ouvriers qui ne peuvent donner à leurs enfants l'éducation à laquelle ces derniers ont droit. Et surtout, il faut faire réaliser pleinement l'ampleur du chômage présentement."

Il ne faut pas non plus que nous devenions complaisants au point d'oublier qu'il y a encore chez nous des ouvriers qui n'ont pas l'absolu nécessaire, des ouvriers qui ne peuvent donner à leurs enfants l'éducation à laquelle ces derniers ont droit. Et surtout, il faut faire réaliser pleinement l'ampleur du chômage présentement."

Il ne faut pas non plus que nous devenions complaisants au point d'oublier qu'il y a encore chez nous des ouvriers qui n'ont pas l'absolu nécessaire, des ouvriers qui ne peuvent donner à leurs enfants l'éducation à laquelle ces derniers ont droit. Et surtout, il faut faire réaliser pleinement l'ampleur du chômage présentement."

Il ne faut pas non plus que nous devenions complaisants au point d'oublier qu'il y a encore chez nous des ouvriers qui n'ont pas l'absolu nécessaire, des ouvriers qui ne peuvent donner à leurs enfants l'éducation à laquelle ces derniers ont droit. Et surtout, il faut faire réaliser pleinement l'ampleur du chômage présentement."

Il ne faut pas non plus que nous devenions complaisants au point d'oublier qu'il y a encore chez nous des ouvriers qui n'ont pas l'absolu nécessaire, des ouvriers qui ne peuvent donner à leurs enfants l'éducation à laquelle ces derniers ont droit. Et surtout, il faut faire réaliser pleinement l'ampleur du chômage présentement."

Il ne faut pas non plus que nous devenions complaisants au point d'oublier qu'il y a encore chez nous des ouvriers qui n'ont pas l'absolu nécessaire, des ouvriers qui ne peuvent donner à leurs enfants l'éducation à laquelle ces derniers ont droit. Et surtout, il faut faire réaliser pleinement l'ampleur du chômage présentement."

Il ne faut pas non plus que nous devenions complaisants au point d'oublier qu'il y a encore chez nous des ouvriers qui n'ont pas l'absolu nécessaire, des ouvriers qui ne peuvent donner à leurs enfants l'éducation à laquelle ces derniers ont droit. Et surtout, il faut faire réaliser pleinement l'ampleur du chômage présentement."

Il ne faut pas non plus que nous devenions complaisants au point d'oublier qu'il y a encore chez nous des ouvriers qui n'ont pas l'absolu nécessaire, des ouvriers qui ne peuvent donner à leurs enfants l'éducation à laquelle ces derniers ont droit. Et surtout, il faut faire réaliser pleinement l'ampleur du chômage présentement."

Il ne faut pas non plus que nous devenions complaisants au point d'oublier qu'il y a encore chez nous des ouvriers qui n'ont pas l'absolu nécessaire, des ouvriers qui ne peuvent donner à leurs enfants l'éducation à laquelle ces derniers ont droit. Et surtout, il faut faire réaliser pleinement l'ampleur du chômage présentement."

Il ne faut pas non plus que nous devenions complaisants au point d'oublier qu'il y a encore chez nous des ouvriers qui n'ont pas l'absolu nécessaire, des ouvriers qui ne peuvent donner à leurs enfants l'éducation à laquelle ces derniers ont droit. Et surtout, il faut faire réaliser pleinement l'ampleur du chômage présentement."

Il ne faut pas non plus que nous devenions complaisants au point d'oublier qu'il y a encore chez nous des ouvriers qui n'ont pas l'absolu nécessaire, des ouvriers qui ne peuvent donner à leurs enfants l'éducation à laquelle ces derniers ont droit. Et surtout, il faut faire réaliser pleinement l'ampleur du chômage présentement."

Il ne faut pas non plus que nous devenions complaisants au point d'oublier qu'il y a encore chez nous des ouvriers qui n'ont pas l'absolu nécessaire, des ouvriers qui ne peuvent donner à leurs enfants l'éducation à laquelle ces derniers ont droit. Et surtout, il faut faire réaliser pleinement l'ampleur du chômage présentement."

Il ne faut pas non plus que nous devenions complaisants au point d'oublier qu'il y a encore chez nous des ouvriers qui n'ont pas l'absolu nécessaire, des ouvriers qui ne peuvent donner à leurs enfants l'éducation à laquelle ces derniers ont droit. Et surtout, il faut faire réaliser pleinement l'ampleur du chômage présentement."

Il ne faut pas non plus que nous devenions complaisants au point d'oublier qu'il y a encore chez nous des ouvriers qui n'ont pas l'absolu nécessaire, des ouvriers qui ne peuvent donner à leurs enfants l'éducation à laquelle ces derniers ont droit. Et surtout, il faut faire réaliser pleinement l'ampleur du chômage présentement."

Il ne faut pas non plus que nous devenions complaisants au point d'oublier qu'il y a encore chez nous des ouvriers qui n'ont pas l'absolu nécessaire, des ouvriers qui ne peuvent donner à leurs enfants l'éducation à laquelle ces derniers ont droit. Et surtout, il faut faire réaliser pleinement l'ampleur du chômage présentement."

Il ne faut pas non plus que nous devenions complaisants au point d'oublier qu'il y a encore chez nous des ouvriers qui n'ont pas l'absolu nécessaire, des ouvriers qui ne peuvent donner à leurs enfants l'éducation à laquelle ces derniers ont droit. Et surtout, il faut faire réaliser pleinement l'ampleur du chômage présentement."

Il ne faut pas non plus que nous devenions complaisants au point d'oublier qu'il y a encore chez nous des ouvriers qui n'ont pas l'absolu nécessaire, des ouvriers qui ne peuvent donner à leurs enfants l'éducation à laquelle ces derniers ont droit. Et surtout, il faut faire réaliser pleinement l'ampleur du chômage présentement."

Il ne faut pas non plus que nous devenions complaisants au point d'oublier qu'il y a encore chez nous des ouvriers qui n'ont pas l'absolu nécessaire, des ouvriers qui ne peuvent donner à leurs enfants l'éducation à laquelle ces derniers ont droit. Et surtout, il faut faire réaliser pleinement l'ampleur du chômage présentement."

Il ne faut pas non plus que nous devenions complaisants au point d'oublier qu'il y a encore chez nous des ouvriers qui n'ont pas l'absolu nécessaire, des ouvriers qui ne peuvent donner à leurs enfants l'éducation à laquelle ces derniers ont droit. Et surtout, il faut faire réaliser pleinement l'ampleur du chômage présentement."

Cette vingt-troisième campagne annuelle

La campagne de souscription de la Fédération des Oeuvres de Charité canadiennes-françaises bat son plein. Cinq mille auxiliaires sont à l'oeuvre à part les directeurs et le personnel régulier. A l'heure actuelle, au moment où l'on considère que les entrées se font trop lentement, y a-t-il cinq mille souscripteurs ou davantage qui se sont inscrits sur les listes de souscriptions? Peu importe, l'important c'est que ce nombre augmente de façon à ne pas compromettre le succès de la campagne.

Après avoir donné son rapport quotidien, le président général de la campagne, le lieutenant-colonel Paul Trudeau ajoutait au milieu de la semaine: "La population de Montréal a toujours accordé son appui généreux aux oeuvres de la Fédération et nous demeurons confiants qu'elle répondra une fois de plus à l'appel des milliers d'indigents dont le sort dépend de cette campagne."

A l'occasion on peut reconnaître bien des défauts à cette population de Montréal mais y a-t-il une ville au monde qui possède une population plus généreuse sur le terrain de la charité? On peut difficilement l'admettre si l'on considère l'ensemble des organisations de secours, d'assistance et de charité qui existent à demeure dans la métropole et qui tirent leur subsistance chaque année et tous les ans des goussets des Montréalais.

Qu'avec le temps et les signes de prospérité que les politiciens se complaisent à reconnaître à la situation générale de notre pays ces besoins d'assistance et de charité augmentent au lieu de diminuer, que nous ayons toujours de plus en plus de nécessiteux, d'invalides jeunes, de parents incapables de remplir leur tâche parce que privés de santé, de familles délaissées par le père, d'adolescents abandonnés à eux-mêmes et d'enfants sous-alimentés, cela ne laisse pas de poser un problème assez troublant que n'explique pas la seule augmentation de la population.

La Fédération canadienne-française compte trente-trois oeuvres mais si l'on faisait le compte des autres qui gravitent simultanément au firmament social de la métropole en y ajoutant l'ensemble des dons faits par les sociétés privées et les clubs sociaux on arriverait à un chiffre astronomique qui indiquerait des besoins exagérément lourds pour le chiffre de notre population. Mais cela est une autre histoire que l'on ne peut rappeler ici que pour souligner l'extrême nécessité au point de vue social et familial de la campagne annuelle de notre Fédération. Surtout cette année où le chômage a atteint un point critique au pays sans que le gouvernement de l'Etat se révèle capable d'y apporter remède. Incapacité qui a été qualifiée d'ailleurs de "disgrâce nationale" par le député ontarien Georges Hees en plein Parlement au cours d'un débat sur le chômage qui se poursuivait depuis trois jours. Disons en passant qu'à un certain moment on ne comptait, paraît-il, selon une dépêche d'Ottawa, que 35 députés à la Cham-

bre de 264 sièges! Est-ce que nos députés "travaillent" assez dans leur sphère pour aider à diminuer le chômage chez leurs électeurs?

Quoi qu'il en soit, ce chômage aggravé par les difficultés de la classe ouvrière qui expérimente les méfaits et les épreuves du chômage forcé d'une grève à l'autre rend de plus en plus nécessaire l'aide des oeuvres tout en rendant ce secours plus onéreux et en compliquant leurs conditions d'existence.

Mais il est une catégorie d'oeuvres dont le but est plus encourageant, par rapport à l'avenir des nôtres, c'est celle qui comprend tous les genres d'assistance à la jeunesse et à l'enfance. Plus nos jeunes abordent leur vie d'adultes en meilleure santé physique et morale, leur vie de travailleurs avec une préparation plus intelligente, leur permettant de conserver l'essentiel de leurs possibilités et de leurs aptitudes, plus nous aurons une société mieux équilibrée et moins d'adaptés, d'invalides et de malades de tous genres. Considérons maintenant ce groupe d'oeuvres pour le renflouage social des jeunes, pensons à ce que nous avons reçu et à ce qu'ils n'ont pas, à ce que nous pouvons leur offrir par le truchement de la Fédération et allons-y de notre souscription.

Il est un autre point de vue qu'il faut aider à répandre: c'est que la charité et les dons aux oeuvres ne sont pas l'affaire que des gens d'âge mur ou âgés mais aussi de la jeunesse. Les jeunes qui sont choqués par leurs parents à l'aise et les jeunes déjà au travail, qui ont bonne santé, bon métier, bon salaire, doivent considérer le devoir de la charité sous le même angle que leurs aînés: une obligation personnelle. Surtout, surtout qu'aujourd'hui tant et tant de jeunes adoptent très tôt le mode de vie des gens arrivés et des habitudes de libéralité et de luxe qui nuisent trop souvent même à l'organisation rationnelle de leur budget et de leur épargne.

C'est dans ces habitudes de luxe et de folles dépenses (le gaspillage est une chose souvent effrayante chez les salariés) que les jeunes peuvent et doivent couper pour pouvoir s'inscrire avec assez de constance sur les listes de souscripteurs de la Fédération. Moins de clubs de nuit, moins de salles de jeux, moins d'alcool, moins de ballades en taxis, moins de cadeaux idiots à prix forts pour de petites amies, renouvelables tous les trois mois, une robe à danser de moins peut-être ou quelques blouses de nylon laissées au magasin et voilà un montant substantiel qui peut être versé une fois ou davantage, chaque mois même, pour aider ceux à qui le sort a tout refusé.

La charité est un devoir mais aussi un placement d'avenir: les prédicateurs et l'Evangile nous le disent: tous, les grands et les petits, nous serons en définitive, jugés sur le degré et les rendements de notre charité.

Germaine BERNIER

De la couleur dans votre buanderie

Aujourd'hui, les Canadiennes font peindre leur cuisine et leur buanderie de couleurs vives. Les meilleurs manufacturiers de machines à laver reconnaissent ce fait et annoncent que maintenant leurs appareils peuvent être achetés dans toutes les teintes pastelées.

Après une enquête auprès des ménagères, la Compagnie Beatty annonce que la demande pour les machines à laver et les sècheirs de couleur est tellement forte que les appareils blancs sont destinés à disparaître graduellement du marché. La sélection de ces jolies couleurs tend à rendre la maison moderne de plus en plus attrayante.

Partie de cartes

Toutes les anciennes élèves du Pensionnat des Saints-Anges de Saint-Jérôme et leurs amis sont cordialement invitées à une partie de cartes qui aura lieu en la salle du pensionnat, le jeudi, soir, 24 mars prochain, à 8 heures.

Cette organisation est en prévision du prochain convention qui sera tenu à l'automne.

Les anciennes qui ne pourront se rendre à la partie de cartes le 24, sont priées de faire parvenir leur nom et adresse le plus tôt possible à la supérieure du pensionnat. Celles qui sont déjà mariées devront y ajouter leur nom de fille. Pour renseignements: AM. 6842.

Partie de sucre

Dimanche, le 27 mars, aura lieu une partie de sucre du pays à la sucrerie du Collège Saint-Alexandre, des révérends Pères du Saint-Esprit, à Limbourg, via Hull. Départ de l'ouest de la ville dimanche matin, à 7 h. 30. Un arrêt est prévu en cours de route pour l'assistance à la messe. Pour plus de renseignements, prières de téléphoner à Fitzroy 3002.

Partie de sucre

Dimanche, le 27 mars, aura lieu une partie de sucre du pays à la sucrerie du Collège Saint-Alexandre, des révérends Pères du Saint-Esprit, à Limbourg, via Hull. Départ de l'ouest de la ville dimanche matin, à 7 h. 30. Un arrêt est prévu en cours de route pour l'assistance à la messe. Pour plus de renseignements, prières de téléphoner à Fitzroy 3002.

Partie de sucre

Dimanche, le 27 mars, aura lieu une partie de sucre du pays à la sucrerie du Collège Saint-Alexandre, des révérends Pères du Saint-Esprit, à Limbourg, via Hull. Départ de l'ouest de la ville dimanche matin, à 7 h. 30. Un arrêt est prévu en cours de route pour l'assistance à la messe. Pour plus de renseignements, prières de téléphoner à Fitzroy 3002.

Partie de sucre

Dimanche, le 27 mars, aura lieu une partie de sucre du pays à la sucrerie du Collège Saint-Alexandre, des révérends Pères du Saint-Esprit, à Limbourg, via Hull. Départ de l'ouest de la ville dimanche matin, à 7 h. 30. Un arrêt est prévu en cours de route pour l'assistance à la messe. Pour plus de renseignements, prières de téléphoner à Fitzroy 3002.

bre de 264 sièges! Est-ce que nos députés "travaillent" assez dans leur sphère pour aider à diminuer le chômage chez leurs électeurs?

Quoi qu'il en soit, ce chômage aggravé par les difficultés de la classe ouvrière qui expérimente les méfaits et les épreuves du chômage forcé d'une grève à l'autre rend de plus en plus nécessaire l'aide des oeuvres tout en rendant ce secours plus onéreux et en compliquant leurs conditions d'existence.

Mais il est une catégorie d'oeuvres dont le but est plus encourageant, par rapport à l'avenir des nôtres, c'est celle qui comprend tous les genres d'assistance à la jeunesse et à l'enfance. Plus nos jeunes abordent leur vie d'adultes en meilleure santé physique et morale, leur vie de travailleurs avec une préparation plus intelligente, leur permettant de conserver l'essentiel de leurs possibilités et de leurs aptitudes, plus nous aurons une société mieux équilibrée et moins d'adaptés, d'invalides et de malades de tous genres. Considérons maintenant ce groupe d'oeuvres pour le renflouage social des jeunes, pensons à ce que nous avons reçu et à ce qu'ils n'ont pas, à ce que nous pouvons leur offrir par le truchement de la Fédération et allons-y de notre souscription.

Il est un autre point de vue qu'il faut aider à répandre: c'est que la charité et les dons aux oeuvres ne sont pas l'affaire que des gens d'âge mur ou âgés mais aussi de la jeunesse. Les jeunes qui sont choqués par leurs parents à l'aise et les jeunes déjà au travail, qui ont bonne santé, bon métier, bon salaire, doivent considérer le devoir de la charité sous le même angle que leurs aînés: une obligation personnelle. Surtout, surtout qu'aujourd'hui tant et tant de jeunes adoptent très tôt le mode de vie des gens arrivés et des habitudes de libéralité et de luxe qui nuisent trop souvent même à l'organisation rationnelle de leur budget et de leur épargne.

C'est dans ces habitudes de luxe et de folles dépenses (le gaspillage est une chose souvent effrayante chez les salariés) que les jeunes peuvent et doivent couper pour pouvoir s'inscrire avec assez de constance sur les listes de souscripteurs de la Fédération. Moins de clubs de nuit, moins de salles de jeux, moins d'alcool, moins de ballades en taxis, moins de cadeaux idiots à prix forts pour de petites amies, renouvelables tous les trois mois, une robe à danser de moins peut-être ou quelques blouses de nylon laissées au magasin et voilà un montant substantiel qui peut être versé une fois ou davantage, chaque mois même, pour aider ceux à qui le sort a tout refusé.

La charité est un devoir mais aussi un placement d'avenir: les prédicateurs et l'Evangile nous le disent: tous, les grands et les petits, nous serons en définitive, jugés sur le degré et les rendements de notre charité.

Germaine BERNIER

De la couleur dans votre buanderie

Aujourd'hui, les Canadiennes font peindre leur cuisine et leur buanderie de couleurs vives. Les meilleurs manufacturiers de machines à laver reconnaissent ce fait et annoncent que maintenant leurs appareils peuvent être achetés dans toutes les teintes pastelées.

Après une enquête auprès des ménagères, la Compagnie Beatty annonce que la demande pour les machines à laver et les sècheirs de couleur est tellement forte que les appareils blancs sont destinés à disparaître graduellement du marché. La sélection de ces jolies couleurs tend à rendre la maison moderne de plus en plus attrayante.

Partie de cartes

Toutes les anciennes élèves du Pensionnat des Saints-Anges de Saint-Jérôme et leurs amis sont cordialement invitées à une partie de cartes qui aura lieu en la salle du pensionnat, le jeudi, soir, 24 mars prochain, à 8 heures.

Cette organisation est en prévision du prochain convention qui sera tenu à l'automne.

Les anciennes qui ne pourront se rendre à la partie de cartes le 24, sont priées de faire parvenir leur nom et adresse le plus tôt possible à la supérieure du pensionnat. Celles qui sont déjà mariées devront y ajouter leur nom de fille. Pour renseignements: AM. 6842.

Partie de sucre

Dimanche, le 27 mars, aura lieu une partie de sucre du pays à la sucrerie du Collège Saint-Alexandre, des révérends Pères du Saint-Esprit, à Limbourg, via Hull. Départ de l'ouest de la ville dimanche matin, à 7 h. 30. Un arrêt est prévu en cours de route pour l'assistance à la messe. Pour plus de renseignements, prières de téléphoner à Fitzroy 3002.

Partie de sucre

Dimanche, le 27 mars, aura lieu une partie de sucre du pays à la sucrerie du Collège Saint-Alexandre, des révérends Pères du Saint-Esprit, à Limbourg, via Hull. Départ de l'ouest de la ville dimanche matin, à 7 h. 30. Un arrêt est prévu en cours de route pour l'assistance à la messe. Pour plus de renseignements, prières de téléphoner à Fitzroy 3002.

Partie de sucre

Dimanche, le 27 mars, aura lieu une partie de sucre du pays à la sucrerie du Collège Saint-Alexandre, des révérends Pères du Saint-Esprit, à Limbourg, via Hull. Départ de l'ouest de la ville dimanche matin, à 7 h. 30. Un arrêt est prévu en cours de route pour l'assistance à la messe. Pour plus de renseignements, prières de téléphoner à Fitzroy 3002.

Partie de sucre

Dimanche, le 27 mars, aura lieu une partie de sucre du pays à la sucrerie du Collège Saint-Alexandre, des révérends Pères du Saint-Esprit, à Limbourg, via Hull. Départ de l'ouest de la ville dimanche matin, à 7 h. 30. Un arrêt est prévu en cours de route pour l'assistance à la messe. Pour plus de renseignements, prières de téléphoner à Fitzroy 3002.

Partie de sucre

Dimanche, le 27 mars, aura lieu une partie de sucre du pays à la sucrerie du Collège Saint-Alexandre, des révérends Pères du Saint-Esprit, à Limbourg, via Hull. Départ de l'ouest de la ville dimanche matin, à 7 h. 30. Un arrêt est prévu en cours de route pour l'assistance à la messe. Pour plus de renseignements, prières de téléphoner à Fitzroy 3002.

Partie de sucre

Dimanche, le 27 mars, aura lieu une partie de sucre du pays à la sucrerie du Collège Saint-Alexandre, des révérends Pères du Saint-Esprit, à Limbourg, via Hull. Départ de l'ouest de la ville dimanche matin, à 7 h. 30. Un arrêt est prévu en cours de route pour l'assistance à la messe. Pour plus de renseignements, prières de téléphoner à Fitzroy 3002.

Partie de sucre

Dimanche, le 27 mars, aura lieu une partie de sucre du pays à la sucrerie du Collège Saint-Alexandre, des révérends Pères du Saint-Esprit

Oubliez-moi

Quand vous ferez
Un banquet pour un
Invitez-moi

Une table sans fin
Oubliez-moi
J'ai de quoi rêver
Jusqu'à demain

Dans le château désert
Ils ont trouvé la mort

Oubliez-moi
Je veux dormir
Moi et mon rêve

Et savourer l'absence
Amère plénitude
Lumière dure
Aux poutres de l'espace

Un couloir sans fin
J'aurai de quoi marcher

Depuis le temps
Que je tourne
En cet enclos.

Rolande Major CHARBONNEAU

Les revues

La Revue de Paris (mars) nous offre le dernier texte publié par Claudel de son vivant: "Fulgens Corona". C'est le texte d'une allocution prononcée en février devant les enseignants chrétiens au Grand Séminaire de Versailles, en présence de Son Exc. Mgr Renard. On y trouve ces quelques lignes, qui prennent aujourd'hui l'accent d'un testament spirituel:

"Personne n'a mieux compris que moi la parole de saint Paul qui est d'user du monde comme n'en usant pas, non

Les concours de la Province se terminent le 1er mai

Tous ceux qui ont l'intention de soumettre des travaux aux concours littéraires et scientifiques de la Province sont priés de prendre note que leur demande d'inscription doit être adressée au Secrétariat de la Province avant le 1er mai. Toute demande doit être accompagnée d'une copie certifiée de l'acte de naissance du candidat ou de son certificat de naturalisation ainsi que d'une bibliographie de l'oeuvre écrite de ce candidat.

Les ouvrages qui font l'objet des concours de 1955 sont: a) en littérature: les ouvrages d'imagination en vers, en prose; b) en sciences: les ouvrages en langue anglaise qui appartiennent aux différentes disciplines scientifiques; c) en sciences morales et politiques, les ouvrages d'histoire ou de géographie, en langue française.

Dans chaque catégorie, seuls sont acceptés les travaux publiés depuis le 1er mai 1951 ou les manuscrits. Les travaux soumis doivent être déposés en six exemplaires d'ici le 1er mai.

LA JOIE DE LIRE

L'Humanisme chrétien	3.75
CHANOINE E. MASTRE	
Histoire des Académies	6.75
(2 forts volumes)	
ROBERT RUMILLY	
Journal (tome VII)	2.75
JULIEN GREEN	
Par-delà l'été et l'ouest	2.65
JOHN WU	
Six lettres à un jeune prince	2.90
LA VARENDE	
L'Aventure humaine	1.65
PAUL BAUDOUIN	
Hommage à Albert Schweitzer	2.50
A. HONEGGER, P. CASALS,	
M. BOUTERON, etc.	
Le val de la Vierge	2.10
C. D. RODOCANACHI	
L'homme et son histoire	2.00
RENE GROUSSET	
Dieu prétexte	2.70
JACQUES PERRY	
Quand l'oiseau disparaît	4.40
ALAN PATON	
La volonté de vivre	3.40
T. A. HUTSCHNECKER	
Chances et périls du	
Socialisme chrétien	2.25
G. LEVARD	
Le prétre dans le roman	1.70
d'aujourd'hui	
A. BLANCHET	
Journal (tome I)	2.40
PAUL LEATRE	
Pascal (La Pléiade) Oeuvres	8.50
complètes	
Service d'abonnement: revues	
et journaux de Paris	

Librairie J. A. Pony Ltée

534 est, rue St-Catherine
PL. 3837

GRATUITEMENT

la Guilde du Livre vous enverra, sur demande, un exemplaire de sa revue littéraire abondamment illustrée — sans aucune obligation de votre part.

LA GUILDE DU LIVRE
C.P. 74 — Station "T" — Montréal, P.Q.

Vient de paraître

Une Nouvelle-France inconnue

Par GUSTAVE LANCTOT

Du nouveau en histoire:
La Découverte du Canada par les Irlandais
Le Culte marial en Nouvelle-France
L'Eglise canadienne sous le talon rouge des rois de France, etc., etc.
Vol. in-12, 208 pp., \$2.00; par la poste \$2.10
En vente partout

Une édition Librairie Ducharme, Ltée
455 ST-SULPICE, Montréal — HA. 8302

VIE DES LETTRES

La France de l'armistice

"Histoire de Vichy", par Raymond Aron (I)

Voici un livre qui apporte des lumières capitales sur l'une des périodes les plus troubles, et les plus troublantes, de la récente histoire de France. Un Canadien français ne le lit pas sans passion. Sans avoir été mêlé directement aux événements qu'il rapporte — l'histoire de Vichy — nous y avons été impliqués par le sens profond que prennent pour nous les grands événements français. Pour moi, je me souviens d'avoir été pétaïniste avec l'ardeur d'un peu bête du collégien que j'étais alors. Et comment ne l'aurais-je pas été, quand on nous présentait le Maréchal comme le héros de la plus authentique tradition française — celle qu'on nous assignait comme mission de défendre ici même? Telle profession de foi: "Il faut que les peuples apprennent à parler entre eux le langage du ciel et non plus celui de la terre", nous semblait l'annonce irrefutable de la renaissance spirituelle que nous souhaitions à la France.

Depuis, bien sûr, nous avons cruellement déchanté. Et le livre de Raymond Aron, HISTOIRE DE VICHY, confirme ce désempolement d'une manière formelle. Non pas que l'auteur — qui fut l'un des collaborateurs du général de Gaulle — infléchisse le récit des événements dans le sens d'une thèse défavorable au régime. Je soupçonne même que bien des gaullistes passionnés, bien des résistants, trouveront sa marche trop précautionneuse, et qu'il fait la part belle à la légitimité de Vichy. Mais c'est en cela précisément que son livre est valable et utile. Raymond Aron rapporte d'un ton égal tout ce qui fut, et la conclusion qu'il se dégage de son livre est que Vichy fut une erreur, une monstrueuse erreur — et plus morale que politique —, mais qu'il ne fut pas formellement un crime contre l'Etat.

"J'ai fait Pétain, — je n'ai pas à en rougir, car en agissant ainsi j'ai pensé servir mon pays — j'ai fait Pétain par un mensonge et par un faux." La déclaration d'Alibert, un des principaux artisans de la Révolution nationale. Ce mensonge et ce faux avaient pour but d'empêcher le président Lebrun de partir pour l'Afrique du Nord; le président parti, "Pétain n'était jamais été Chef de l'Etat". Du

point de vue de l'éthique, le régime commençait mal. Et l'on commence de s'apercevoir que le Maréchal risque de n'être qu'une marionnette dont les fils seraient tirés par des politiques plus habiles et moins scrupuleux que lui.

Il fut, en vérité, plus que cela. D'abord, sans lui et Weygand, l'armistice n'aurait pas été demandé. Alibert et Laval manœuvrèrent, mais ce fut le prestige des militaires surtout qui emporta les résistances de Paul Reynaud, décidé à continuer la lutte en Afrique du Nord. Weygand et Pétain, militaires de la vieille école, s'admiraient, pas que l'armée française — "leur" armée — vaincue, l'Angleterre put et voulait poursuivre le combat. Le Maréchal croyait que celle-ci allait bientôt demander l'armistice, et voulait lui enlever l'initiative des négociations. Projet mesquin, vu l'enjeu du conflit: mais justement Pétain ne voyait pas cet enjeu. Il se croyait encore en 1914; il se s'agissait, pour lui, de d'une autre guerre franco-allemande. Le tout était de fermer au plus tôt la parenthèse de la guerre; d'obtenir des Allemands la paix la plus favorable possible, et de rebâtir la nation française. En politique, Pétain voudrait être le chef excessivement prudent, ménager, traditionneliste, qu'il a été à l'armée. Le pays croit recevoir enfin l'homme exceptionnel, au sens fort, qui lui servira de guide dans ces heures difficiles. (Les paroles du maréchal Pétain, le soir du 25 juin, rendaient en son presque intemporel: François Mauriac dit.) Mais le Maréchal n'est peut-être, selon la brillante formule de Robert Aron, que "l'homme des qualités moyennes poussées à leur plus haut degré".

Devant les Allemands, fidèle à lui-même, il va tenter de "finasser". Il ne va pas jusqu'à dire avec Pierre Laval: "Il n'y a qu'à faire le gentil avec les Allemands", mais il ne prend jamais l'attitude ferme et résolue qu'exigent les circonstances. Il croit aux négociations, il croit aux concessions de détail, incapable de concevoir que cette guerre-ci n'est pas une guerre comme les autres, qu'elle met en cause des valeurs de civilisation. Irréversible jusqu'à Montoire, sa politique devant l'ennemi devient alors essentiellement ambiguë. Pétain affirme

ne s'être engagé à aucune collaboration directe avec Hitler; celui-ci croit le contraire, et aussi le peuple français. C'est le début d'une série de malentendus que le Maréchal n'osera jamais dissiper complètement, et qui feront le tragique de l'aventure vichyssoise. A la suite de l'intermède Flandin, Aron pourra écrire: "Il (Pétain) a choisi de ne pas choisir: ni collaboration militaire avec le Reich, ni résistance ouverte. Sa politique va être une politique au jour le jour: il n'accordera jamais au Reich une alliance militaire, mais il fera les concessions nécessaires pour éviter la rupture." Ces concessions, hélas! de plus en plus graves, de plus en plus déshonorantes. Le Maréchal couvre de son nom les horreurs de la Milice, le travail forcé en Allemagne, les mesures contre les Juifs, la reddition aux nazis de certains Allemands hostiles au régime qui s'étaient réfugiés en France... Dans tout cela, un seul acte net — le renvoi de Laval; mais Laval reviendra. Quant à sa politique intérieure, sa Révolution nationale, Robert Aron lui reconnaît de grands mérites: "Nul ne pourra se situer véritablement au delà du stalinisme, du fascisme et du libéralisme, sans avoir d'abord médité sur la tentative de Vichy, sur son mérite et sur ses fautes, ses vérités et ses erreurs." Mais il conclut qu'en fait, "volontairement ou non, la Révolution nationale contribuait à intégrer la France au nouvel ordre européen, instauré par le IIIe Reich". Le sens d'un acte politique n'est jamais déterminé par la seule intention de celui qui le pose, mais aussi et surtout par le contexte de circonstances où il s'insère. Pétain a eu le tort de croire qu'il pouvait refaire la France avant d'avoir levé l'hypothèque de l'occupation. Sa Révolution, il l'opérait dans des conditions fixées par l'occupant: elle en prenait un sens profondément différent de celui qu'il lui avait

donné. Mais si on peut imputer au Maréchal des erreurs capitales, on ne peut au moins douter de sa sincérité. Aux dernières années du régime il était encore convaincu d'avoir épargné à la France le sort de la Pologne, en restant à la barre de l'Etat. Encore subissait-il un doute, le doute affreux qu'exprime cette question à un ministre démissionnaire: "Croyez-vous toujours que je suis un bon Français?" A la fin du livre, c'est un sentiment de pitié qui nous prend à l'égard de ce presque nonagénaire désespéré, brisé, qui avait cru servir la France et n'avait fait que l'entraîner dans l'une des aventures les plus pénibles de son histoire.

L'action de Pierre Laval fut plus cohérente; et son attitude, plus claire. C'est à lui, d'abord, qu'on doit ce que Robert Aron appelle "un des retournements politiques les plus sensationnels qu'ait connus l'histoire de France": le suicide de la République. Au chapitre de la collaboration, aucune ambiguïté. Il la veut entière; et non pas comme un moindre mal, un expédient provisoire (c'était la conception de Darlan), mais comme "une chance exceptionnelle" offerte à la France. Aron reconnaît quelque part que cette politique n'était pas insensée (d'un point de vue politique, non moral), dans la perspective d'une victoire finale de l'Allemagne. Laval n'était pas homme à trahir la France; à Sigmarin, il refusa de faire partie d'un gouvernement satellite. Il voulait une France libre et souveraine dans le "nouvel ordre européen"; une France dont il serait le Mussolini. Mais on peut se demander si même, l'Allemagne triomphante, il aurait pu obtenir ce dont il rêvait. Hitler voulait tout. Et les Français de Vichy étaient de biens petits hommes devant le Géant de Berlin.

Vichy a été, pour la France, une terrible leçon. A-t-elle été comprise? Il est avéré désormais qu'un pays ne peut plus se contenter de "sauver les meubles". Il doit faire face à toutes les musiques, se rendre présent à toute la réalité du monde. L'attentisme d'un Pétain ressemble fort, malheureusement, à certaines politiques françaises de l'après-guerre... Laval, lui, avait choisi; mais il avait choisi contre l'Homme.

Nous verrons la semaine prochaine l'autre côté de la médaille, en étudiant les Mémoires de guerre du général de Gaulle.

Gilles MARCOTTE

Arthur Balsam et le Quatuor Vegh

Le célèbre Quatuor Vegh, qui donne présentement l'audition intégrale des quatuors de Beethoven au Ritz-Carlton, participera au prochain concert régulier de la Société Pro Musica, dimanche après-midi, à 5h, dans cette même salle. Au quatuor à cordes se joindra le pianiste Arthur Balsam pour interpréter le Quintette en mi bémol majeur, Op. 44 de Robert Schumann.

Ce chef-d'oeuvre de la musique romantique sera entendu au cours de la seconde partie du concert. Dans la première partie, le Quatuor Vegh présentera l'Adagio et Fugue en do mineur, K. 546 de Mozart ainsi que le 15e et dernier Quatuor à cordes de Franz Schubert, celui en sol majeur, inscrit à l'opus 161.

Le Quintette pour piano et quatuor à cordes de Schumann compte parmi ses oeuvres les plus remarquables. Il fut écrit vers la fin de l'année 1842 et l'auteur le dédia à sa femme, la célèbre pianiste Clara Wieck. La maladie empêcha cette dernière de participer à la première audition privée de l'oeuvre et c'est Mendelssohn qui la remplaça.

Schubert écrivit son dernier quatuor en 1826, deux ans avant sa mort. L'oeuvre, aux vastes proportions, se compare à sa grande symphonie en do majeur, écrite vers la même époque.

(Communiqué).

A VENDRE

UNE GRANDE COLLECTION DE LIVRES
Sur les arts, le ballet, les voyages, l'histoire. Livres manuscrits enluminés. Cartes canadiennes 1670-1815. Gravures de Montréal et Québec. Bibliographies des livres curieux. Incunables. Bibliophilie. Livres avec reliures de luxe. En français, anglais, italien, latin, allemand.
ELwood 2494
"Le Devoir", Boîte 126

CADEAU DE PÂQUES

Phonétique
"SANS CAILLOUX" \$3.75
relié 4.75
Ouvrage approuvé par le Conseil de l'Instruction publique.
"ECHO... Sans Cailloux" 0.60
"UN PAS DE PLUS... Sans Cailloux" 0.75
— livres pour enfants —
Ces 3 volumes illustrés sont en vente chez l'auteur
Dr Berthe GAGNON
1808 est, boulevard St-Joseph, Montréal 34, P.Q.

L'étonnante aventure des Editions de l'Hexagone

Il est trop tôt, peut-être, pour parler de réussite à propos des Editions de l'Hexagone. Mais les résultats acquis sont impressionnants. Trois recueils de poésie ont déjà paru à cette enseigne, et deux autres sortiront prochainement des presses: "Ces Anges de sang", de Fernand Ouellette, et "Du Centre de l'eau", de Jean-Paul Filion.

Plus important, encore: les Editions de l'Hexagone réussissent à vendre leurs livres. Du premier recueil, "Deux Sings" (Gaston Miron et Olivier Marchand), 400 exemplaires sur 500 ont été vendus. Le tirage du second, "Des jours et des jours", cond. "Des jours et des jours", est complètement épuisé — 500 exemplaires. Le recueil de Jean-Guy Pilon, "Cloîtres de l'été", a été tiré à mille exemplaires dont plus de la moitié sont déjà vendus — et les autres suivront. Les deux prochains recueils auront également un tirage de mille exemplaires.

Précisons enfin que l'Hexagone n'exige aucune somme d'argent des jeunes poètes qu'il publie dans sa collection "Les Matinaux", et qu'il fait ses frais.

une "école", mais ils étaient réunis dans une même volonté de création. "Rien ne résiste à la création", clameur Gaston Miron.) Et c'est ainsi que l'Hexagone est devenu bien plus qu'une entreprise d'édition: un lieu de rencontre de jeunes poètes, un lieu de fermentation de la jeune poésie canadienne-française. La raison de son succès n'est pas à chercher ailleurs que dans cette conviction commune, cette foi dans les missions de la poésie.

Les projets? Gaston Miron va nous les révéler:

— Le sort de l'Hexagone va se décider au cours des dix prochaines années. (On voit loin, à l'Hexagone!) Nous voulons, dès



Trois de l'équipe: Jean-Guy Pilon, Louis Portugais et Gaston Miron.

Tout en offrant au public, à un prix modique, des livres dont la présentation matérielle ne laisse rien à désirer.

Comment expliquer ce succès, dans un pays où, quand même, la poésie n'a pas l'habitude d'atteindre un niveau de consommation très élevé?

On pourrait souligner d'abord que les Editions de l'Hexagone ne sont pas l'affaire d'un seul homme — bien que Gaston Miron en soit le principal responsable — mais celle d'une équipe. D'où leur nom. Hexagone veut dire équipe. Non pas forcément, d'ailleurs, une équipe de six. Mais il se trouve qu'actuellement, par hasard, elle comprend six membres: Gilles Carle, Olivier Marchand, Jean-Guy Pilon, Hélène Pilote, Louis Portugais et Gaston Miron.

L'Hexagone fut fondé, il y a environ trois ans, par des jeunes gens qui avaient déjà commencé de s'exprimer dans les feuilles de quelques mouvements de jeunesse — dont l'Ordre de Bon Temps — et qui voulaient tenter une expérience du côté de l'édition. Ils la concevaient d'abord en fonction de leur milieu. Puis ils s'aperçurent, avec leur premier recueil, qu'il y avait, au Canada français, un public pour la poésie, et un public... extensible. Leurs ambitions croèrent, en même temps qu'ils prenaient conscience, comment dire, d'une nécessité d'expression. Ils ne formaient pas à proprement parler

maintenant, publier au moins quatre plaquettes par année. Nous songeons même à adopter la formule de l'abonnement l'an prochain... D'une façon générale, nous croyons qu'une entreprise comme la nôtre peut servir à renouveler les cadres de l'édition canadienne-française. Nous sommes des amateurs, mais nous entendons bien atteindre à une qualité toute... professionnelle.

— Songez-vous à éditer autre chose que des poèmes?

— Evidemment, ce sont surtout des manuscrits de poèmes que nous recevons — une trentaine jusqu'à maintenant. Mais, si les circonstances s'y prêtent, il est possible que nous en venions aussi au roman, à l'essai, au récit de voyage. Rien n'est exclu.

G.M.

Simple comme
"Bonjour"
pour vous abonner à un JOURNAL ou à une REVUE qui vous intéresse...
Appelez GI. 3361 ou écrivez à
PERIODICA
5112 ave Papineau, Montréal-34
Demandez nos listes et catalogues

AVEZ-VOUS LU? Obsédés et Angoissés Nerveux-Timides-Mélancoliques

- I.—La Névrose: maladie trop peu comprise. 278 pp. \$2.50
- II.—La Névrose: cette grande misère humaine, 275 pp. \$2.50
- III.—La Névrose: rempart de la maladie. 270 pp. \$2.50
- IV.—Névrose, Conscience, Religion, 268 pp. \$2.50
- V.—Fautes à éviter en Education, 175 pp. \$1.50

par André La Rivière

Psychanalyste consultant et Catholique, de Montréal
De la Société des Psychologues d'Angleterre et d'Allemagne
Ancien boursier d'études des gouvernements de France et du Québec

Sommaire de chaque volume envoyé GRATUITEMENT sur demande

Les 5 volumes... \$10.00 (Franco)

Ouvrages basés sur une expérience personnelle de plusieurs années de clinique psychanalytique faite auprès de patients religieux et laïcs

Tous ces ouvrages, très faciles à lire et rédigés d'après les textes de la Sainte Bible, les PAGES XII concernant les sciences psychologiques sont APPROUVÉS A L'UNANIMITÉ PAR TOUS LES PRETRES-MEDICINS DU CENTRE DE PSYCHOTHERAPIE pour le Clergé français

Editions Psychologiques Enrg.,
3426, avenue Marcell, N.-D.-G., Montréal — HU. 8-4312

En faveur de l'arrêt de l'enquête sur les valeurs boursières à Washington

POTINS FINANCIERS

L'ascension continuait, hier, sur la Bourse de Londres. Sur les 300 valeurs du marché de Londres, 180 ont augmenté, 100 ont baissé et 20 sont restées stationnaires. La hausse du prix du cuivre de la Bourse de Londres, sur les 300 valeurs du marché de Londres, 180 ont augmenté, 100 ont baissé et 20 sont restées stationnaires. La hausse du prix du cuivre de la Bourse de Londres, sur les 300 valeurs du marché de Londres, 180 ont augmenté, 100 ont baissé et 20 sont restées stationnaires.

Le commerce de détail a été ferme durant le cours de la semaine écoulée dans notre district. Selon Dun & Bradstreet of Canada Limited, les marchandises saisonnières furent particulièrement en demande. Dans le gros le volume des ventes fut aussi élevé. On y lit, aussi, que les recouvrements furent en général satisfaisants et que l'on compta 18 faillites commerciales, représentant un passif de \$148,668, contre 11 faillites, représentant un passif de \$251,536 durant la même semaine en 1954.

Il y aurait une course à l'uranium présentement en Californie. Y verrait-on autant d'enthousiasme que lors de la fameuse course à l'or au Klondike?

Bethlehem Steel et Youngstown Sheet & Tube, deux des plus gros producteurs d'acier aux E.-U., rencontraient de l'opposition de la part de Washington dans leur projet de fusion, selon les dernières dépêches.

C'est le 16 mai qu'il sera payé un dividende de 75 cts aux actionnaires de Penmans Ltd. inscrits dans ses livres le 15 avril.

General Dynamics Corporation, une entreprise fort populaire à Wall Street et sur nos marchés, vu ses relations avec Canadair Limited, rend public à ce jour son rapport annuel pour 1954. Ce dernier indique des recettes nettes de \$20,795,472, au regard de \$13,193,866 en 1953, plus \$2,919,758 de revenus extraordinaires. Selon M. John Jay Hopkins, président, le volume net consolidé des ventes en 1954 a été de \$648,641,241 et \$577,347,511 en 1953, soit donc 12 p.c. de plus. Les recettes nettes se trouvent équivalentes à 3.2 p.c. des ventes, après le paiement des taxes. En plus des contrats de défense aux E.-U., les activités de sa filiale Canadair de Montréal, contribuent à l'amélioration du revenu. Après avoir donné effet au fractionnement des actions en mars 1955 sur la base de 2 pour 1, les recettes se trouvent équivalentes à \$4.72 par action pour 1954, et \$3.27 en 1953, sur la même base. A la fin de l'an dernier, l'entreprise avait pour plus de \$1,000,000,000 de commandes en carnet et elle était en pourparlers pour \$300,000,000 d'autres contrats. L'entreprise a un programme d'expansion en vue, de \$13,000,000 et Canadair dépenserait à la même fin \$2,800,000.

Bourse de New-York
Ralliement tardif à Wall Street — Avances quasi générales

New-York, (PA). — La vague de rétablissement qui a déferlé sur le marché depuis quatre jours a pris fin hier. A la fermeture, les prix affichaient des tendances très mixtes.

La fluctuation, dans les principaux secteurs, a fait monter les cours de deux à trois points, et les a fait baisser de deux points. La moyenne de la Presse Associée pour 60 titres est demeurée stationnaire à \$156.10. A ce niveau, les cours sont à 40 pour cent au-dessus des bas de lundi dernier.

Le virement a été de 2,050,000 actions, comparativement à 2,200,000 actions jeudi.

Acadia Acceptance Corporation Limited
marche de succès en succès, dès ses débuts

Nous sommes en pleine période de publication des rapports annuels, au point que nous en avons publié plusieurs par jour au cours de cette semaine, entre autres ceux de Dupuis Frères, Limitée, l'Assurance-Vie Desjardins, La compagnie de Papier Rolland Limited, Henry Morgan & Co., John Lang & Co., MacLaren P & Co., etc.

Cette institution a été fondée, il y a à peine quatre ans, aux Trois-Rivières

Ce matin, c'est l'Acadia Acceptance Corporation Limited qui rend public son état financier annuel, couvrant ses activités de l'année terminée le 31 décembre 1954. Comme l'on sait, sans doute, il s'agit d'une jeune institution financière canadienne-française, fondée il y a 4 ans seulement aux Trois-Rivières. Il ressort du message adressé en même temps que le bilan aux actionnaires par son président, M. Fortunat Cadieux, que l'entreprise a réalisé, l'an dernier, une partie de son programme d'expansion et qu'elle a été autorisée à émettre \$500,000.00 de billets garantis, dont une première tranche de \$250,000.00 a déjà été vendue.

Disponibilités de \$1,242,433.25, au regard d'un passif exigible de \$512,966.46

Selon le président d'Acadia Acceptance Corporation Limited, le volume des affaires de cette institution, grâce au capital souscrit et au crédit bancaire, a pu être tout en gardant la même qualité de prêts. Un coup d'oeil actif, se constatant à \$1,242,433.25 au regard d'un passif exigible de \$512,966.46. Quant à ses différentes réserves, elles se totalisent à \$221,273.03. L'équité de la compagnie est passée de \$256,000.00 à \$295,000.00 après le paiement des impôts, du dividende régulier de 5% sur les actions privilégiées — il y en a 1,949 en circulation sur 2,250 d'autorisées — et après l'accumulation des réserves. Ce n'est donc pas sans raison que son président en vient à la conclusion que, « tout en se développant rapidement, la compagnie prend racine et consolide des positions acquises, en vue d'un rendement maximum du capital ». Il en résultera, à son dire, au cours de cette année, pour les actionnaires une augmentation appréciable de la valeur de leur capital.

\$1,300,000 de prêts consentis par cette institution en 1954 vs \$411,000 en 1952

Comme on le constatera ci-contre, l'institution précitée marche de progrès en progrès. En effet, au cours de sa 1ère année d'opération, elle consentait \$63,000 de prêts, puis, la seconde, \$411,000, enfin, en 1954, elle en consentait \$1,300,000, en 1955. De tels chiffres démontrent bien que cette firme durant cette région comme partout en Amérique du Nord? On peut en juger par le fait que les consommateurs américains sont endettés pour \$2,000,000,000. Comme les populations aux Etats-Unis et au Canada sont respectivement de 165,000,000 et de 15,000,000 d'âmes, la proportion est pratiquement la même. Ce n'est donc pas sans raison que l'on a, en bien des milieux financiers, que « le crédit fait aujourd'hui, partie du système économique en vigueur sur notre continent ».

Les nôtres en train de se distinguer de plus en plus dans le domaine de la finance

S'il peut être logique d'acheter à crédit un brûleur à l'huile, un réfrigérateur, une machine à laver le linge, une automobile ou un camion permettant de gagner sa vie, un équipement de magasin, de l'outillage de garage, de la machinerie pour son atelier, une chaise de dentiste, l'ameublement de barbière, etc., ce n'est pas pour certains articles de luxe, mais, malheureusement, il y aura toujours des gens sans moyens pour acheter à crédit. C'est pourquoi nous, les compagnies de finance au Canada comme aux Etats-Unis, nous nous sommes montrés à plusieurs reprises. Dans l'intérêt des uns et des autres, il importe, toutefois, que le crédit ne prenne pas des proportions exagérées. Pour le moment, en face des perspectives économiques favorables aux Etats-Unis et au Canada, il n'y aurait pas lieu de craindre pour l'avenir immédiat des compagnies de crédit. Si, dans ce domaine, nous brillons par notre absence, il y a une couple de décennies, il en est autrement, maintenant, comme nous l'avons démontré à plusieurs reprises. Les succès, remportés par l'Acadia Acceptance Corporation, démontrent, une fois de plus, que les nôtres sont aussi habiles en affaires que leurs concitoyens d'autres races. Qui sait, si, avec leurs qualités reconnues de saine prudence, il ne leur sera pas plus facile de traverser la prochaine période anti-inflationniste.

Marcel CLEMENT.

Bourse de Montréal

La fin de semaine a été particulièrement active sur la place locale

Montréal, (PC). — A la fin d'une séance particulièrement active, le marché affichait, à la fermeture, hier, une tendance mixte. La fluctuation des prix n'a pas dépassé un point.

Le virement a été de 72,300 actions industrielles, et de 1,026,000 titres miniers.

Des 268 émissions transigées, 75 ont monté, 83 ont baissé et 110 demeurent stationnaires. On a enregistré 25 nouveaux sommets et 11 nouveaux bas pour l'année.

A la fermeture, les indices s'établissent comme suit: les banques ont monté de .13 à 47.74; les services publics sont demeurés stationnaires à 121.0; les industriels ont monté de 0.3 à 251.5; les papeteries ont monté de 2.04 à 1183.02 et les mines d'or ont monté de 0.06 à 67.98.

H. Morgan & Co.
accuse de solides progrès en 1954

Gain de \$2.05 par action — Fonds de roulement plus élevé

«1954 a été une année de solides progrès pour votre compagnie. Bien que le commerce en général ait été caractérisé par une concurrence intense, nous avons pu augmenter nos ventes et nos bénéfices, comme le démontrent les états financiers. Dans l'ensemble, les prix se sont maintenus ou ont légèrement baissé, de sorte que notre volume d'affaires a augmenté un peu plus en pourcentage qu'en valeur. Ainsi, s'est accrue la prime M. Henry Morgan & Co. Limited, en présentant le rapport annuel aux actionnaires.

Les ventes ont accusé une augmentation de \$2,809,000 ou de 8.4% pour totaliser \$36,266,350. Après déduction du coût des marchandises vendues, des traitements et salaires, des amortissements, etc., il est resté un bénéfice net de \$970,106 en regard de \$903,974 en 1953; c'est l'équivalent de \$2.05 pour chacune des 400,000 actions ordinaires en cours contre \$1.98 sur la même période de l'année précédente.

Le paiement des dividendes sur les actions privilégiées et ordinaires a absorbé une somme de \$377,388 et, après régularisations, le compte de surplus est passé de \$3,887,582 à \$3,743,951.

Le bilan dressé au 26 janvier 1955, montre que l'actif disponible est de \$11,796,000 au lieu de \$9,799,000 un an plus tôt, et le passif exigible de \$2,593,000 comparé à \$2,433,000 de sorte que le fonds de roulement s'établit à \$9,203,000 contre \$7,365,000.

M. Morgan mentionne que le capital social a été modifié au cours de l'exercice pour lui donner plus de souplesse et faciliter tout financement futur que nécessiterait l'expansion de la compagnie. Les actions privilégiées vendues au public en 1949 et 1951 ont été rachetées et remplacées par une nouvelle émission de 84 millions, simultanément, 80,000 actions ordinaires ont été vendues publiquement à \$15 chacune. Le capital de la compagnie se compose maintenant de 40,000 actions privilégiées 4% de \$100 au pair et 400,000 actions ordinaires.

La vente des nouvelles actions privilégiées a rapporté un montant net de \$3,860,000 et le rachat des anciennes actions privilégiées 4% et 5% a coûté \$2,321,000; la vente de 87,943 actions ordinaires, à \$14 chacune, a rapporté \$1,231,000. Du capital nouveau de \$2,769,000, une somme de \$1,000,000 a été affectée à des immobilisations additionnelles et le solde s'est ajouté au fonds de roulement.

M. Morgan note qu'en mai 1954, la succursale la plus importante a été inaugurée au centre d'affaires de Dorval et que le magasin ouvert au centre d'affaires Boulevard a amené beaucoup de nouveaux clients; en août prochain, un magasin s'ouvrira dans la partie nord-ouest de Toronto et il sera d'environ deux fois et demie plus grand que celui de Dorval. Quant au magasin de la rue Ste-Catherine, l'élargissement de tout le rez-de-chaussée a été modernisé et la partie qui donne sur la façade a été renouée.

La compagnie a offert à son personnel de souscrire à 12,500 actions ordinaires au prix de \$16 chacune; tous les employés qui ne font pas partie du conseil d'administration et qui n'ont pas cessé d'être au service de la compagnie depuis le 1er septembre 1944 sont éligibles.

Gypsum, Lime and Alabastine Co. Ltd

Le bénéfice net de Gypsum, Lime and Alabastine, Canada, Limited, pour l'exercice terminé le 30 novembre, s'est élevé à \$1,662,631, soit l'équivalent de \$3.78 par action, comparativement à \$1,613,100, ou \$3.67 par action en 1953. L'impôt sur le revenu a diminué de \$1,553,000 à \$1,430,000.

Dans son rapport aux actionnaires, le président, M. P. P. Tyler, dit que les ventes se sont améliorées à mesure que l'exercice avançait et qu'un record de tous les temps a encore été établi. La pression sur les marges de profits se maintient toutefois et les revenus ont augmenté proportionnellement aux ventes.

Malgré des dépenses de capital obligatoires de \$100 avec une action élevée pour améliorer et agrandir les usines, les fonds net de l'entreprise ont augmenté de \$333,494, passant de \$5,884,017 à \$6,217,511.

Les dépenses de capital se sont élevées à \$1,268,480 et l'actif immobilisé est maintenant de \$14,197,532.

Le compte de surplus est passé de \$7,131,060 à \$7,813,065, après avoir ajouté \$1,662,001 pour le bénéfice net et avoir déduit \$830,436 pour les dividendes, à raison de \$2 par action.

Brown Co. tiendra une assemblée

Berlin, N.-H., 19. — Le Conseil d'administration de Brown Company a convoqué une assemblée extraordinaire des actionnaires à Portland, Me., le 6 avril, pour leur demander l'autorisation d'émettre 142,171 actions ordinaires; celles-ci seraient offertes aux détenteurs d'actions privilégiées 5%, qui ont actuellement le droit de faire changer à raison de 7 actions ordinaires pour une action privilégiée.

Si les actions privilégiées 5% ont été appelées au remboursement, comme c'est probable, les détenteurs auront le droit de les convertir en actions ordinaires, ou d'accepter un prix de \$100 par action ou encore de recevoir une obligation de \$100 avec une action élevée pour améliorer et agrandir les usines, les fonds net de l'entreprise ont augmenté de \$333,494, passant de \$5,884,017 à \$6,217,511.

A l'heure actuelle, il y a 995,379 actions ordinaires autorisées et 113,000 actions ordinaires non émises destinées à la conversion des actions privilégiées; si tous les actionnaires acceptent la proposition de la compagnie, le nombre ultime d'actions ordinaires à émettre sera limité à 42,171 et réduira ainsi la dilution de toutes les actions privilégiées.

Bourse de Londres

Hausse continue de la liste mobilière

Londres (Reuter). — Encouragé par les vœux optimistes du chancelier de l'Echiquier sur la situation économique de la Grande-Bretagne, de même que par l'amélioration constante de Wall Street, la Bourse de Londres a poursuivi son ascension, aujourd'hui.

Les industrielles ont accumulé un nombre assez considérable de gains. Les machineries lourdes, les fabrications d'automobiles et les aciéries se sont signalées. Les aurifères sont demeurés languissants, les cuprifères ont fléchi légèrement cependant que les pétroliers sont demeurés fermes et calmes.

Denrées alimentaires

Montréal (PC). — Voici les prix des denrées tels que fournis hier par le ministère de l'Agriculture, à Montréal:

Oufs: Caisnes gratuites, extra-gros 45/2; A-gros 45; A-moyen 44 1/2; A-poulettes 41; B 39; C 28. Caisnes reçues: 1429.

Beurre: Prix de gros 61 1/4-61 1/2; arrivages courants de gros, Québec, 61; beurre de crémerie, première qualité, enveloppé 62 1/2-63. Caisnes reçues: aucune.

Fromage: Ontario blanc 30; coloré 30 1/4; FAB de fromagerie, Québec blanc 29; coloré 29 1/2; FA B Montréal, prix de gros, Québec blanc 30; coloré 30 1/2. Caisnes reçues: aucune.

Patates No 1: Hedu-P-Edouard les 75 livres, 2.25-2.40; nouvelles blanches du Nouveau-Brunswick, les 75 livres, 2.00-2.10; Maine, les 50 livres, 1.30-1.35; rouges de la Floride, les 50 livres, 3.25.

COURS DU DOLLAR

Montréal (PC). — Le dollar américain est demeuré stationnaire hier à un escompte de 1 17/32 % par rapport à la devise canadienne. Il fallait donc 98 15/32 cents en devises canadiennes pour acheter un dollar américain.

La livre sterling est demeurée inchangée à \$2.75.

New-York (PA). — Le dollar canadien est demeuré stationnaire à une prime de 1 17/32 % par rapport à la devise américaine, hier. La livre sterling est demeurée inchangée à \$2.75 5/16.

Bourse de Toronto

Vogue extraordinaire des titres miniers bas cotés

Toronto, (PC). — Les titres miniers à bas prix ont accusé une hausse spectaculaire, immédiatement suivie d'une baisse sensible, hier, sur le marché de la Bourse de Toronto.

A la fin de la séance, les ventes et les achats des titres miniers à bas prix ont été innombrables. On croit qu'il s'agit d'un record insurpassé depuis 10 ans.

Le virement de la journée s'élevait à 9,462,000 actions.

Quarante-quatre sommets et 17 bas ont été enregistrés pour l'année.

A la fermeture, l'indice des cours s'établissait comme suit: Les industriels ont baissé de 30 à 380.12; les mines d'or ont baissé de 0.1 à 83.87; les métaux communs ont baissé de 70 à 166.15; les pétroliers de l'Ouest ont baissé de 1.12 à 104.06.

Gypsum, Lime and Alabastine Co. Ltd

Le bénéfice net de Gypsum, Lime and Alabastine, Canada, Limited, pour l'exercice terminé le 30 novembre, s'est élevé à \$1,662,631, soit l'équivalent de \$3.78 par action, comparativement à \$1,613,100, ou \$3.67 par action en 1953.

L'impôt sur le revenu a diminué de \$1,553,000 à \$1,430,000.

Dans son rapport aux actionnaires, le président, M. P. P. Tyler, dit que les ventes se sont améliorées à mesure que l'exercice avançait et qu'un record de tous les temps a encore été établi.

La pression sur les marges de profits se maintient toutefois et les revenus ont augmenté proportionnellement aux ventes.

Malgré des dépenses de capital obligatoires de \$100 avec une action élevée pour améliorer et agrandir les usines, les fonds net de l'entreprise ont augmenté de \$333,494, passant de \$5,884,017 à \$6,217,511.

Les dépenses de capital se sont élevées à \$1,268,480 et l'actif immobilisé est maintenant de \$14,197,532.

Le compte de surplus est passé de \$7,131,060 à \$7,813,065, après avoir ajouté \$1,662,001 pour le bénéfice net et avoir déduit \$830,436 pour les dividendes, à raison de \$2 par action.

Brown Co. tiendra une assemblée

Berlin, N.-H., 19. — Le Conseil d'administration de Brown Company a convoqué une assemblée extraordinaire des actionnaires à Portland, Me., le 6 avril, pour leur demander l'autorisation d'émettre 142,171 actions ordinaires; celles-ci seraient offertes aux détenteurs d'actions privilégiées 5%, qui ont actuellement le droit de faire changer à raison de 7 actions ordinaires pour une action privilégiée.

Elle devrait porter plutôt sur l'agiotage

par Ed. CREAUGH

Washington (PA). — Le sénateur Homer Capehart a demandé aujourd'hui que le comité bancaire du Sénat cesse d'enquêter sur les prix des valeurs mobilières et qu'il fasse porter sa curiosité plutôt sur la possibilité d'agiotage.

Le sénateur républicain de l'Indiana dit que l'enquête a fait peur aux acheteurs d'actions et qu'elle a déchaîné l'effondrement du marché de la semaine dernière.

M. Capehart a exprimé cet avis après que le marché eut fait un nouveau plongeon, lundi de cette semaine, pour subir la plus lourde perte en une journée depuis près de cinq ans. La moyenne, compilée par la Presse Associée, de 60 titres est tombée de \$3.90 à la fermeture. Cela équivaut en gros à une chute de quatre milliards de dollars pour tous les titres cotés à la Bourse de New-York.

Situations du crédit

Le témoin d'aujourd'hui à l'enquête sénatoriale, de plus en plus discutée, est M. Hubert Humphrey, secrétaire à la Trésorerie. Celui-ci a déclaré qu'avec d'autres hauts dignitaires fédéraux, « il surveille l'attentivement » la situation pour assurer que le crédit à la Bourse « est de même nature que les autres genres de crédit » et qu'il ne va pas au-delà d'une demande raisonnable.

Dans le texte qu'il prépare d'avance sur le fléchissement de lundi, le secrétaire dit que la Trésorerie « surveille attentivement les conditions qui créent les nouveaux hauts niveaux à la Bourse ».

Il se référerait à la méthode qui débuta en septembre 1935, montée qu'il attribue en partie à « une renaissance de la confiance dans le fonctionnement de notre système de libre entreprise ».

Conditions du marché

M. Humphrey, comme l'avaient fait d'ailleurs la plupart des autres participants à l'enquête « amicale » sur les conditions du marché, a refusé d'exprimer son avis quant à savoir si les prix étaient trop élevés avant le récent fléchissement.

« Il y a des années que j'ai abandonné l'idée de comprendre la Bourse », dit le secrétaire de la Trésorerie, qui était un industriel éminent avant de se joindre au cabinet Eisenhower.

La déclaration de M. Capehart, demandant que soit modifiée l'orientation de l'enquête, semble présager presque certainement un conflit avec le président du comité, le sénateur William Fulbright, démocrate de l'Arkansas.

M. Fulbright n'a pas répondu immédiatement au sénateur de l'Indiana. Il a toutefois clairement annoncé, lundi, qu'il ne considère pas la présente enquête comme cause première de l'effondrement du marché, et qu'il estime le prix des stocks comme seulement un aspect bien important — de son enquête.

Cause de peur

M. Capehart est revenu à la charge pour affirmer qu'en « faisant porter son enquête sur les prix, le comité a suscité de la peur chez le peuple américain ».

« Le principe de l'enquête, dit-il, a toujours porté sur le niveau des prix, laissant entendre qu'ils sont trop élevés et qu'il y a danger d'effondrement ».

Il assure que les « faits patents » présentés lundi par le président du Federal Reserve Board, M. William Martin, montrent que les « valeurs ne sont pas trop chères relativement aux produits et aux services fournis ».

M. Martin, lundi, a soutenu devant le comité que le prix des valeurs n'a pas monté en général.

Fruits et légumes au marché Bonsecours

Prix payés par les marchands de légumes au Marché Bonsecours. Ces prix sont sans les contenants et nous sont fournis par le service de l'Horticulture, ministère provincial de l'Agriculture, division de l'Inspection, 424a, Place Jacques-Cartier, Montréal.

POMMES: Marché inchangé. McIntosh et Cortland 1.75-2.00, tombées, toutes variétés, 1.50 la boîte. AIL: Marché tranquille, 2.50-3.00 la douz. de tresses.

BETTERAVES: Mar. inc., \$1.00-1.40 les 50 lbs. CAROTTES: Marché inc., belles 1.00-1.25 pour 50 lbs. LAITUE: Mar. tranquille, frisée de serre 3.00 pour 2 doz. de paquets.

NAVETS: Mar. inc., 75-1.00 pour 50 lbs. OIGNONS: Mar. inc., jaunes ou rouges 2.00-2.25 pour 50 lbs. PANAIAS: Mar. inc., 1.25-1.50 le minot.

POIREAUX: gros 75c, moyens 50c, petits 25c la douz. SALSIFIS: Mar. tranquille 1.00 la douz. de paquets. SIROP D'ERABLE: \$6.00 le gallon.

Les inspecteurs de sirop d'érable nous prient d'avertir les ménagères de se méfier des colporteurs de sirop et de sucre d'érable, car très souvent dans la plupart des cas, ces colporteurs offrent en vente le sirop, le sucre et la tire d'érable qui sont falsifiés.

Le Change étranger

Cours fournis par la Banque Canadienne Nationale

New-York, dollar 0.98 1/2
Angleterre, livre 2.75 1/16
France, franc 0.002820
Belgique, franc 0.0196
Suisse, franc 0.2299
Hollande, florin 0.2592
Norvège, couronne 0.1381
Danemark, couronne 0.1428
Suède, couronne 0.1905
Tchécoslovaquie, cour. 0.1368

Le texte, à l'effondrement de plusieurs milliards de dollars qu'a la Bourse en ces derniers huit jours, mais le sénateur Capehart en a parlé. Celui-ci a dit que la présente enquête a tendance à faire baisser les prix, parce que les petits acheteurs en viennent à faussement à croire qu'un « crash » est imminent.

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

ASSURANCES

Horace Labrecque
et Fils Ltée
COURTIERS D'ASSURANCES
Nous invitons les communautés religieuses à se prévaloir de nos services par écrit.
1411, rue Crescent
Tél. MARquette 2383-2384

BREVETS D'INVENTION

Le Manuel de l'Inventeur
et formule de preuve d'invention
25c
ÉCRIVÉ PAR
ALBERT FOURNIER
PROCUREUR DE BREVETS D'INVENTION
934 5^{te} CATHERINE ST. MONTREAL

Brevets d'Invention
MARQUES DE COMMERCE
DESSINS DE FABRIQUE
MARION & MARION
Aymond-A. Robic et Alfred Bastien
1510, rue D'Amund, MONTREAL

DACTYLOGRAPHES

"TOUT POUR LE BUREAU"
Dactylographes machi-
nes à additionner, à
écrire les chèques, fi-
lières, pupitres, cha-
lises, armatures, etc. etc.
Canada Dactylographe Inc.
44 o. rue St-Jacques, Montréal
Tél. BE. 3491 R.T. Armand

ASSURANCES

Compagnie d'Assurance sur la Vie
la Saubegarde
MONTREAL
NARCISSE DUCHARME, président

ASSURANCES

Compagnie d'Assurance sur la Vie
la Saubegarde
MONTREAL
NARCISSE DUCHARME, président

ASSURANCES

Compagnie d'Assurance sur la Vie
la Saubegarde
MONTREAL
NARCISSE DUCHARME, président

ASSURANCES

Compagnie d'Assurance sur la Vie
la Saubegarde
MONTREAL
NARCISSE DUCHARME, président

ASSURANCES

Compagnie d'Assurance sur la Vie
la Saub

[illegible]

Pauvreté n'est pas vice, mais dureté de coeur l'est certainement. Ne cherchons pas les faciles excuses qui, apparemment, nous soustrairaient à nos obligations. La pauvreté engendre souvent la déchéance morale. Et les plus pauvres sont certainement ces infortunés jeunes gens qui ont perdu le trésor que constituent de saines convictions morales. Sauvons ces malheureux qui s'engagent sur la voie qui mène au pire. Si ce sont les plus pauvres, ce sont par contre ceux qui ont droit à une plus grande sollicitude. Donnons à la Fédération pour qu'elle accorde une aide suffisante aux oeuvres de protection, d'orientation et de réhabilitation de la jeunesse. Pensons à l'avenir, donnons généreusement.

partageons avec la fédération



DES OEUVRES DE CHARITÉ CANADIENNES-FRANÇAISES

objectif:
\$1,500,000
13 au 28 mars

- Cette réclame est due à la courtoisie des maisons suivantes :



HA. 2226

PL. 5853

60 ouest, rue St-Jacques - MONTREAL - Tél.: HA. 1165

232, rue St-Jacques ouest - MONTREAL

PL. 9795

Horizons sportifs Deux importantes joutes du Canadien

(par BERT SOULIERE)

Jack Adams, le gérant général des Red Wings de Détroit, a été témoin de la violente manifestation que les spectateurs ont déclenchée contre le président de la Ligue de hockey Nationale, jeudi soir dernier, au Forum, lors de la partie mettant aux prises les Canadiens et les Red Wings de Détroit. Or, il a pu constater jusqu'à quel point la foule ne "digère" pas la sévère suspension que Campbell a imposé à l'as des Habitants, Maurice Richard, à la suite de son duel à coups de bâton avec Hal Laycoe, des Bruins de Boston, et son attaque sur le juge de lignes, Cliff Thompson. Et Adams a sans doute constaté les gigantesques proportions qu'a atteintes la popularité du célèbre Rocket auprès des nombreux amateurs de hockey. Lorsque la partie a été arrêtée à la fin de la première période et que les spectateurs ont commencé à manifester en lançant toutes sortes de projectiles en direction de Clarence Campbell pour ensuite laisser partir "la fameuse bombe lacrymogène" qui a fait pleurer toute l'assistance, avant même qu'elle ait pu évacuer les lieux, Jack Adams, le mouchoir aux yeux, s'est immédiatement rendu dans la chambre des porte-couleurs du club de Détroit. Puis, nerveusement assis, il fit la déclaration suivante aux rédacteurs de hockey désireux de lui demander son opinion concernant l'attitude des spectateurs: "Laissez-moi dire ceci: Je suis vraiment dégoûté de cet état de choses, et de plus, laissez-moi vous dire que je tiens responsable de cette violente manifestation. Je jette le blâme sur vous, les journalistes, qui ont porté Richard aux nues au point d'en faire un héros, une idole, un homme qui, une fois suspendu, peut transférer ces chauds partisans du hockey en une bande d'idiot".

Et de poursuivre le grand manitou d'un camp des détracteurs de la coupe Stanley: "Maintenant, écoutez ceci, Richard n'est pas un héros. Il n'a rien fait de plus que ce que tout joueur de hockey doit faire. Il a simplement fait ce que son nom est: Maurice Richard et qu'il s'aligne pour les Canadiens. Adams n'est-il pas sans savoir que Maurice Richard est le plus grand joueur de hockey de tous les temps et que cette opinion a plus d'une fois été partagée par les plus grandes autorités en matière de hockey? A cause des nombreux exploits accomplis par Richard au jeu et des multiples records qu'il a établis dans l'histoire de la Ligue Nationale, Jack Adams croit que les rédacteurs de hockey vont passer l'après-midi à écrire des articles glorifiant son brillant rendement? Lorsque Gordie Howe compte le moins d'un but dans une partie des Red Wings à Détroit, son nom ne fait-il pas les manchettes des journaux de la Ville des Automobiles? Pour quelle raison, les journalistes de la métropole canadienne, n'en font-ils pas autant à l'endroit de Richard? Adams ajoute que l'après-midi à son club, des points de vue public et aux meilleurs intérêts de la Ligue Nationale.

Comme farce très peu drôle, c'en est toute une. Car, depuis son ascension avec les Canadiens, Maurice Richard s'est avéré la plus grande attraction dans la Ligue Nationale, le joueur que tous les amateurs de hockey, tant ceux de Montréal que dans les autres centres de la Ligue Nationale, ont toujours préféré voir en action — encore aujourd'hui — avant d'importe quel autre joueur du circuit. Sa couleur au jeu, son ardeur dans chaque partie, sa détermination à triompher, son bel esprit de combativité et son habileté incomparable pour compter des buts en ont fait la plus grande vedette de notre sport national tant au point de vue sportif que financier. Jack Adams parle en im-

Il reçoit les Rangers ce soir, et visite le Détroit demain — Jean-Paul Lamirande jouera

La saison régulière dans la Ligue de hockey Nationale se terminera en fin de semaine. Cinq parties seront disputées. Les Canadiens en ont deux à jouer et les Red Wings de Détroit, une seule. Ce soir, les Habitants — toujours sans Maurice Richard naturellement — reçoivent les Rangers. Demain soir, les Montréalais affrontent les Red Wings à Détroit.

Jetons un coup d'oeil sur le classement actuel des clubs. Le Détroit occupe la première position avec une avance de deux points sur les Habitants. Le Tricolore, pour être couronné champion dans la Ligue de hockey Nationale cette saison, doit, tout au moins, s'assurer au moins deux points. Mais, ces deux points doivent être amassés à l'aide d'un triomphe aux dépens du Détroit demain soir.

Advenant un revers ce soir et une victoire demain soir, le classement final pour les deux premiers clubs se lirait comme suit: Canadiens: 70 joutes, 41 victoires, 18 défaites, 11 nulles, total 93 points.

Détroit — 70 joutes, 41 victoires, 17 défaites et 12 nulles — total 94 points. Encore une fois, les Habitants seraient déclarés champions à cause de leur total de buts comptés, supérieur à celui du club de Skinner.

Advenant que les Canadiens gagnent ce soir, et annulent à Détroit, demain, le classement final des deux clubs concernés serait le suivant: Canadien: 70 joutes, 41 victoires, 17 défaites et 12 nulles — total 94 points. Détroit: 70 joutes, 41 victoires, 17 défaites et 12 nulles: 94 points. Encore une fois, les Habitants seraient déclarés champions à cause de leur total de buts comptés, supérieur à celui du club de Skinner.

Si les Canadiens réussissent à terminer au premier rang, ils mettront ainsi fin au long règne de six années des Red Wings comme champions. On sait que jeudi dernier, les Canadiens sont tombés en 2e position dans le classement du circuit Clarence Campbell, deux points derrière le Détroit.

Les Red Wings l'emportèrent au compte de 4 à 1. La partie prit fin après la première période et le triomphe fut accordé aux représentants de la Ville des Automobiles parce que la foule manifestait trop violemment.

Dans le camp du Canadien on verra dans l'alignement ce soir et demain, le joueur de défense, Jean-Paul Lamirande, que l'instructeur Dick Irvin a rappelé des Cataractes de Shawinigan, champions de la Ligue de hockey Professionnelle du Québec.

Lamirande était dans l'uniforme des Habitants jeudi soir dernier, mais il n'a pas été envoyé dans la mêlée au cours de la partie. Il sera à la place de l'ancien joueur de la Ligue Nationale, le grand Bud MacPherson qui ne peut plus jouer cette saison. En l'absence du Rocket, suspendu jusqu'à la fin des séries éliminatoires pour la coupe Stanley, c'est Don Marshall qui complètera la ligne d'attaque avec Moore et Jackie Leclair. Ce dernier jouera au centre. Moore sera à l'aile droite et Marshall à l'aile gauche. Les deux autres trios demeureront intacts. Le joueur de centre Paul Ronty sera dans l'uniforme du Tricolore.

Si les Canadiens réussissent à terminer au premier rang, ils mettront ainsi fin au long règne de six années des Red Wings comme champions. On sait que jeudi dernier, les Canadiens sont tombés en 2e position dans le classement du circuit Clarence Campbell, deux points derrière le Détroit.

Les Red Wings l'emportèrent au compte de 4 à 1. La partie prit fin après la première période et le triomphe fut accordé aux représentants de la Ville des Automobiles parce que la foule manifestait trop violemment.

Dans le camp du Canadien on verra dans l'alignement ce soir et demain, le joueur de défense, Jean-Paul Lamirande, que l'instructeur Dick Irvin a rappelé des Cataractes de Shawinigan, champions de la Ligue de hockey Professionnelle du Québec.

Lamirande était dans l'uniforme des Habitants jeudi soir dernier, mais il n'a pas été envoyé dans la mêlée au cours de la partie. Il sera à la place de l'ancien joueur de la Ligue Nationale, le grand Bud MacPherson qui ne peut plus jouer cette saison. En l'absence du Rocket, suspendu jusqu'à la fin des séries éliminatoires pour la coupe Stanley, c'est Don Marshall qui complètera la ligne d'attaque avec Moore et Jackie Leclair. Ce dernier jouera au centre. Moore sera à l'aile droite et Marshall à l'aile gauche. Les deux autres trios demeureront intacts. Le joueur de centre Paul Ronty sera dans l'uniforme du Tricolore.

Si les Canadiens réussissent à terminer au premier rang, ils mettront ainsi fin au long règne de six années des Red Wings comme champions. On sait que jeudi dernier, les Canadiens sont tombés en 2e position dans le classement du circuit Clarence Campbell, deux points derrière le Détroit.

Les Red Wings l'emportèrent au compte de 4 à 1. La partie prit fin après la première période et le triomphe fut accordé aux représentants de la Ville des Automobiles parce que la foule manifestait trop violemment.

Dans le camp du Canadien on verra dans l'alignement ce soir et demain, le joueur de défense, Jean-Paul Lamirande, que l'instructeur Dick Irvin a rappelé des Cataractes de Shawinigan, champions de la Ligue de hockey Professionnelle du Québec.

Lamirande était dans l'uniforme des Habitants jeudi soir dernier, mais il n'a pas été envoyé dans la mêlée au cours de la partie. Il sera à la place de l'ancien joueur de la Ligue Nationale, le grand Bud MacPherson qui ne peut plus jouer cette saison. En l'absence du Rocket, suspendu jusqu'à la fin des séries éliminatoires pour la coupe Stanley, c'est Don Marshall qui complètera la ligne d'attaque avec Moore et Jackie Leclair. Ce dernier jouera au centre. Moore sera à l'aile droite et Marshall à l'aile gauche. Les deux autres trios demeureront intacts. Le joueur de centre Paul Ronty sera dans l'uniforme du Tricolore.

Si les Canadiens réussissent à terminer au premier rang, ils mettront ainsi fin au long règne de six années des Red Wings comme champions. On sait que jeudi dernier, les Canadiens sont tombés en 2e position dans le classement du circuit Clarence Campbell, deux points derrière le Détroit.

Les Red Wings l'emportèrent au compte de 4 à 1. La partie prit fin après la première période et le triomphe fut accordé aux représentants de la Ville des Automobiles parce que la foule manifestait trop violemment.

Dans le camp du Canadien on verra dans l'alignement ce soir et demain, le joueur de défense, Jean-Paul Lamirande, que l'instructeur Dick Irvin a rappelé des Cataractes de Shawinigan, champions de la Ligue de hockey Professionnelle du Québec.

Lamirande était dans l'uniforme des Habitants jeudi soir dernier, mais il n'a pas été envoyé dans la mêlée au cours de la partie. Il sera à la place de l'ancien joueur de la Ligue Nationale, le grand Bud MacPherson qui ne peut plus jouer cette saison. En l'absence du Rocket, suspendu jusqu'à la fin des séries éliminatoires pour la coupe Stanley, c'est Don Marshall qui complètera la ligne d'attaque avec Moore et Jackie Leclair. Ce dernier jouera au centre. Moore sera à l'aile droite et Marshall à l'aile gauche. Les deux autres trios demeureront intacts. Le joueur de centre Paul Ronty sera dans l'uniforme du Tricolore.

Si les Canadiens réussissent à terminer au premier rang, ils mettront ainsi fin au long règne de six années des Red Wings comme champions. On sait que jeudi dernier, les Canadiens sont tombés en 2e position dans le classement du circuit Clarence Campbell, deux points derrière le Détroit.

Les Red Wings l'emportèrent au compte de 4 à 1. La partie prit fin après la première période et le triomphe fut accordé aux représentants de la Ville des Automobiles parce que la foule manifestait trop violemment.

Dans le camp du Canadien on verra dans l'alignement ce soir et demain, le joueur de défense, Jean-Paul Lamirande, que l'instructeur Dick Irvin a rappelé des Cataractes de Shawinigan, champions de la Ligue de hockey Professionnelle du Québec.

Lamirande était dans l'uniforme des Habitants jeudi soir dernier, mais il n'a pas été envoyé dans la mêlée au cours de la partie. Il sera à la place de l'ancien joueur de la Ligue Nationale, le grand Bud MacPherson qui ne peut plus jouer cette saison. En l'absence du Rocket, suspendu jusqu'à la fin des séries éliminatoires pour la coupe Stanley, c'est Don Marshall qui complètera la ligne d'attaque avec Moore et Jackie Leclair. Ce dernier jouera au centre. Moore sera à l'aile droite et Marshall à l'aile gauche. Les deux autres trios demeureront intacts. Le joueur de centre Paul Ronty sera dans l'uniforme du Tricolore.

Si les Canadiens réussissent à terminer au premier rang, ils mettront ainsi fin au long règne de six années des Red Wings comme champions. On sait que jeudi dernier, les Canadiens sont tombés en 2e position dans le classement du circuit Clarence Campbell, deux points derrière le Détroit.



ET MAINTENANT, BONNE PECHE !... — Les derniers détails du grand tournoi de pêche organisé par la Brasserie Molson en collaboration avec la Fédération des Clubs et Associations de pêche du Québec ont été arrêtés au cours d'une réunion tenue à Montréal. Dans la photo ci-dessus, l'on remarque, assis, de gauche à droite: M. EDWARD D. ("Ted") GLENDENING, président de la Fédération, et M. HARTLAND de M. MOLSON, président de la Brasserie Molson; debout, de gauche à droite: M. RICHMOND PELLETIER, président du Club de Pêche Molson, et M. ZOTIQUE LEPERANCE, gérant général des ventes.

NOUVELLES DE BASEBALL

Ted Williams n'a pas le temps de penser à revenir au baseball

Mort de Morrie Aderholt, 39 ans, ancien joueur des Royaux de Montréal

Miami, (AP). — Ted Williams, fameux voltigeur des Red Sox de Boston, a révélé à un ami, hier, "qu'il a tellement de choses dans la tête qu'il n'a pas le temps de penser à revenir au baseball actuellement". Il ne sait pas ce qu'il fera. Williams est actuellement en pourparlers avec ses avocats

A Phoenix, l'histoire du camp d'entraînement des Giants de New-York se résume à deux joueurs: un lanceur, Jim Hearn et un frappeur, Monte Irvin. Le club de New-York espère les voir retrouver leur forme et, jusqu'ici, ces deux joueurs n'ont pas découragé leur gérant. Ce dernier essaie de réparer son erreur passée en manifestant beaucoup de confiance à Jim Hearn, qui, d'ailleurs, s'avère comme un des meilleurs lanceurs du club à l'heure actuelle. Quant à Irvin, il paraît avoir retrouvé son aplomb aussi bien au bâton que sur la défensive.

A Vero Beach, Karl Spooner sensationnelle recrue des Dodgers, est affligé d'un mal de bras de 39 ans, ancien joueur de troi-

sième-but des Royaux de Montréal, est décédé des suites d'une attaque cardiaque. Il était venu voir pratiquer les Red Sox de Boston.

A Mesa, les Cubs de Chicago ont blanchi la deuxième équipe des Indiens de Cleveland au compte de 5-0. Paul Minner et Amor ont tenu les perdants à seulement quatre coups sûrs.

(Suite à la page 13)

Un cerbère occupé

part de Stafford Smythe, le gérant général des Mariboros, Riggan fut installé dans les filets des Majors. Il joua superbement dans les deux dernières joutes de cette série, mais St. Catharines l'emporta quand même.

Lorsque les Mariboros passèrent en semi-finale, contre Guelph, Johnny Albani, leur gardien de buts régulier, fut victime de la rougeole. Riggan reçut un autre S.O.S. Il endossa donc un chandail des Mariboros et les Bilmore furent éliminés en joutes consécutives.

Rudy Pilous, l'instructeur de St. Catharines, avertit la direction de la Ligue que Marv Edwards, le gardien de buts régulier des Teepees, souffrait de la petite vérole et que le club retiendrait les services de Riggan pour la finale contre les Mariboros. Le lendemain, il annonça tout simplement que ce n'était qu'une plaisanterie, et qu'il voulait tout simplement démontrer que les règlements de substitution étaient une farce.

Lors d'une pratique, avant la série Mariboro-Teepees, Edwards reçut un lancer en pleine figure et se fit fracturer la machoire. Les Teepees jouèrent donc la première de leurs sept joutes de la série — si la série se rend à 7

joutes — et ils confièrent la garde de leurs filets à Roger Day, le substitut d'Edward. Les Mariboros comptèrent quatre fois, mais les Teepees eurent toutes les peines du monde à déjouer "Dennis The Menace" une seule fois.

Après la partie, Pilous demanda à un médecin neutre de faire subir à Albani un examen médical complet. Le médecin en vint à la conclusion que le gardien de buts des Mariboros était en mesure de jouer. Pilous demanda alors la permission de recourir aux services de Riggan. Les Red Wings leur accordèrent cette permission, et la direction de l'OHA en fera probablement autant.

Riggan quitta donc Toronto sans saluer Turk Broda, l'instructeur des Mariboros, qui s'était évertué à lui donner des tuyaux précieux sur la façon de garder ses filets.

"J'aimerais autant que l'OHA me défende de prendre part à toute autre joute d'ici la fin de la saison", a déclaré Riggan. "Il est vrai que je perdrais de l'argent, mais, au moins, je ne ferais de dommage à personne."

En neuf parties d'éliminatoires, Riggan a joué pour tous les clubs sauf Galt et Guelph. Pour les Mariboros, ce sera leur première occasion de le bombarder.

UN AUTRE CHAMPIONNAT POUR L'E.S.S.H. — Voici l'équipe de ballon au panier de l'Ecole Supérieure Saint-Henri qui vient de remporter le championnat de la Ligue des Ecoles Supérieures en disposant du Plateau au compte de 53 à 48, après un 5 minutes de jeu supplémentaire. Sur la photo, on remarque, le R. F. Edmond, directeur et le R. F. Arthur, entraîneur, ainsi que les joueurs suivants: C. Adam, C. Ste-Marie, A. Primeau, P. Guathier, A. Schamer, le capitaine J. Lajeunesse, la grande étoile de la Ligue, M. de Bellefeuille, R. Bissonnette, R. Gratton et C. Drouin.

Le club de "Ski Pro" organise son excursion de ski hebdomadaire. Tous les amateurs de ski pourront se joindre au "Ski Pro" qui ira prendre ses ébats sur les pentes du Chalet Cochand, à Ste-Marguerite, dimanche, le 20 mars 1955.

Les heures et les points de départ pour les excursions de ski seront donnés par René Crisafi, TA. 8778; Roger Laflamme, VI. 3938; ou Hugues Tison, CA. 7300.

Après avoir perdu la première joute 3-2, l'Ecole Supérieure Richard s'est ralliée pour triompher du St-Viateur 4-3, à l'Auditorium de Verdun. Guy Jeanneau s'est révélé le héros de la partie en brillant à la ligne bleue et en se méritant trois assistances.

Dans la deuxième période, les gars du St-Viateur forcèrent le jeu et Amyot compta à 4-4 sur une passe de Doyle alors que le gardien de but avait la vue obscurcie. Pendant que Roy, du St-Viateur, purgait, le meilleur tir du Richard porta le compte à 3-1 lorsque Leduc fit allumer la lumière rouge à l'aide de Roy et Lamarche. Jeanneau fit ensuite une passe parfaite à Lamarche qui contourna habilement Gordon pour passer à Roy qui compta le 4e but du Richard. Rainville et Poirier, du Richard, furent punis et Doyle en profita pour compter avec l'aide de Landry.

Dans la troisième période, Richard jouait sur la défensive quand Rainville fut puni pour avoir fait trébucher. A 10-39, le blanc décocha un dynamite lancer et compta le 3e but du St-Viateur.

Dimanche prochain, à 2 h., à l'Auditorium de Verdun se disputera la troisième et dernière joute de la série pour le championnat des écoles supérieures de Montréal.

et élu le bureau de direction, la Ligue revisera la constitution actuelle en vue d'améliorer certaines clauses.

En dépit des protestations de la

Les Résultats à la Piste Dufferin

Voici les résultats des courses sous harnais disputées, hier après-midi, à la piste Dufferin Park, à Toronto:

1ère épreuve, bourse \$400, amble.

Miss Mattie Mac (F. Leboeuf) 2-1

Lee C Brooke (E. Edwards) 1-7

Silver Tumor (P. Robillard) 8-2

Fred Riggs (J. Lane) 3-4

Esther Hur (R. Caldwell) 5-3

Toni Volo (R. Savard) 4-8

Kelley Chief (F. Rolosen) 6-5

Sirgante (W. Craig) 7-6

Temps: 1ère épreuve 6 1/2 furlongs 2:02 2/5; 2e épreuve 1 mille 2:37 4/5.

2e course, bourse \$400, trot.

Second Front (M. Brown) 2-1

King Hollywood (B. Morand) 1-4

Mabel's Billy (J. Ladhaie) 3-2

Remus The Second (Rolosen) 5-3

McKimmey Srispin (S. Mott) 4-5

Matt's Boy (H. Harp) 8-6

Alto Bon (K. Waples) 6-8

Guy Lynn (H. Gilmour) 7-7

Temps: 1ère épreuve 1 mille 2:34; 2e épreuve 1 1-16 2:45 4-5.

3e course, bourse \$400, amble.

Florence Harmony (McDonald) 1-1

Hazel Gratton (D. Rushton) 2-2

Princess Decca (Caldwell) 3-3

Lucky Director (H. Tracey) 7-3

Fred Direct (B. Gilmour) 4-6

Zin M (P. Robillard) 5-6

Travelby (J. Lang) 6-7

Chancellor Dale (D. Claveau) 8-8

Temps: 1ère épreuve 6 1/2 furlongs 2:02; 2e épreuve 1 mille 2:36.

4e course, bourse \$400, trot.

Eddie Cantile (E. Leboeuf) 1-1

Chief Hial (P. Robillard) 1-1

Trickie Gratton (O. Fraser) 5-5

Shining Hour (W. Lewis) 6-6

Henely Wilkes (P. Hebert) 7-7

William A. (M. Waples) 8-8

Glendale Baldwin (W. Holts) 10-0

Sparklet Hanover (L. Heureux) 9-10

Temps: 1ère épreuve 1 mille 2:30 3/5; 2e épreuve 1 1-16 milles 2:44.

5e course, bourse \$600, amble.

Tommie Mc (E. Bradette) 2-1

Mr. Tass (L. Slack) 1-2

Abbedale Ace (S. Geisel) 3-3

Hedrick, Jr (E. Dyer) 4-4

Trickie Gratton (O. Fraser) 5-5

Shining Hour (W. Lewis) 6-6

Henely Wilkes (P. Hebert) 7-7

William A. (M. Waples) 8-8

Glendale Baldwin (W. Holts) 10-0

Sparklet Hanover (L. Heureux) 9-10

Temps: 1ère épreuve 1 mille 2:30 3/5; 2e épreuve 1 1-16 milles 2:44.

6e course, bourse \$600, trot.

Tommie Mc (E. Bradette) 2-1

Mr. Tass (L. Slack) 1-2

Abbedale Ace (S. Geisel) 3-3

Hedrick, Jr (E. Dyer) 4-4

Trickie Gratton (O. Fraser) 5-5

Shining Hour (W. Lewis) 6-6

Henely Wilkes (P. Hebert) 7-7

William A. (M. Waples) 8-8

Glendale Baldwin (W. Holts) 10-0

Sparklet Hanover (L. Heureux) 9-10

Temps: 1ère épreuve 1 mille 2:30 3/5; 2e épreuve 1 1-16 milles 2:44.

7e course, bourse \$600, amble.

Tommie Mc (E. Bradette) 2-1

Mr. Tass (L. Slack) 1-2

Abbedale Ace (S. Geisel) 3-3

Hedrick, Jr (E. Dyer) 4-4

Trickie Gratton (O. Fraser) 5-5

Shining Hour (W. Lewis) 6-6

Henely Wilkes (P. Hebert) 7-7

William A. (M. Waples) 8-8

Glendale Baldwin (W. Holts) 10-0

Sparklet Hanover (L. Heureux) 9-10

Temps: 1ère épreuve 1 mille 2:30 3/5; 2e épreuve 1 1-16 milles 2:44.

8e course, bourse \$600, trot.

Tommie Mc (E. Bradette) 2-1

Mr. Tass (L. Slack) 1-2

Abbedale Ace (S. Geisel) 3-3

Hedrick, Jr (E. Dyer) 4-4

Trickie Gratton (O. Fraser) 5-5

Shining Hour (W. Lewis) 6-6

Henely Wilkes (P. Hebert) 7-7

William A. (M. Waples) 8-8

Glendale Baldwin (W. Holts) 10-0

Sparklet Hanover (L. Heureux) 9-10

Temps: 1ère épreuve 1 mille 2:30 3/5; 2e épreuve 1 1-16 milles 2:44.

Réorganisation de la Ligue des Loisirs Juniors

C'est maintenant officiel. La Ligue de baseball des Loisirs Juniors est réorganisée en vue de la prochaine saison.

Lors d'une première assemblée tenue au milieu de février, les trois équipes faisant partie de la Ligue — l'Immaculée-Conception, le Jean Aucoin, comme publiciste Jarry et le Mayport, prièrent le secrétaire, Gaston Valiquette, de l'étudier la possibilité d'organiser une Ligue de hockey Laurentienne et un circuit qui comprendrait six équipes sérieuses; 2° de demander à M. Alfred Spada, ancien président, de reconsidérer sa décision de quitter le baseball junior; 3° de tenir une assemblée afin de faire rapport des démarches entreprises.

Lors d'une deuxième assemblée tenue dimanche dernier à l'hôtel Pennsylvania, Alfred Spada, accepta de continuer son mandat de trois ans à la présidence de la Ligue. On se rappelle que ses nombreuses occupations l'avaient forcé de démissionner. Cependant comme il changera de position très bientôt, il croit avoir le temps de s'occuper encore plus activement de son passe-temps favori, le baseball junior.

Le secrétaire déclara qu'il avait reçu des demandes de dix organisations qui étaient intéressées à obtenir une franchise dans la Ligue. De ces dix organisations sept étaient présentes à cette assemblée, faire de même.

CAVALCADE SPORTIVE

par Gérard "Gerry" Gosselin

Un petit bout de femme de 10 ans, Louise Giroux, de l'Académie St-Germain, vient d'écrire une lettre à Clarence Campbell pour lui rappeler que Maurice Richard n'est pas une poule mouillée... Un étudiant en droit vient de nous téléphoner pour avoir des précisions sur l'aspect légal de l'affaire Campbell. Parce qu'il faut dire que ce qui aurait dû être "l'affaire Laycoe" est devenue maintenant "l'affaire Campbell" après avoir été "l'affaire Richard"... Une autre gosseline, Marie Dufresne, demande à sa mère de classe de "prier pour Maurice Richard"... Un professeur de collège nous demande d'insister sur le fait que Campbell est responsable des conséquences de la manifestation de jeudi soir... Des avocats offrent leurs services gratuitement pour redresser les torts causés... Son Honneur le maire Jean Drapeau blâme Clarence Campbell pour avoir provoqué la foule par le défi de sa présence... Même les profanes en mêlent... Qu'attendez-vous, M. Campbell, pour donner votre démission? Vous avez peut-être du génie, Clarence Campbell, le génie du trouble. Mais, comme vous voyez, c'est de tous les milieux qu'on demande votre démission... "That many frenchies who get along well with Irvin, Selke, Mackay, Mosdell, Harvey, Johnson, cannot be wrong".

La foule avait décidé de protester. Elle avait commencé à faire dans le calme. Après tout, c'était son seul moyen de bien établir qu'elle n'était pas dupe des mauvais traitements à Richard; la population, refoulée depuis 10 ans, attendait l'énigme qui ferait jaillir l'indignation. Elle a vu dans les yeux de Campbell, un éclair de dédain de souverain mépris, de suprême morgue qui a mis le feu aux poudres. Même les autorités du Forum n'ont rien fait. Les clients qui emplissent les estrades de cette enceinte s'attendaient depuis longtemps à un geste quelconque de la part du sénateur Raynald Cor, un bref de prohibition, n'importe quelle mesure légale pour redresser des torts patents et reconnus. Même sans aucune chance de gagner devant les tribunaux, un geste de cette nature aurait calmé un sentiment de spoliation longtemps comprimé. D'un autre côté, Frank Selke redoutait ce qui s'est produit. Il a tenté d'amortir les chocs en adoptant une attitude pacifique. L'abstention de Campbell aurait évité tout ce fracas. Mais quand il s'est montré, à l'issue de la première période, il a naturellement déstabilisé les spectateurs qui, jusque-là, regardaient la partie calmement. A partir de ce moment, le résultat de la partie n'intéressait plus les spectateurs. 15.000 personnes se sentaient souverainement déçues par Clarence Campbell.

Campbell vient de prouver qu'il n'est qu'une marionnette. Il vient de déclarer, ajoutant un défi sur un défi, qu'il n'a fait que son devoir. Mais il ajoute qu'il a reçu des télégrammes de félicitation de trois gouverneurs de la Ligue. On les reconnaît: Jim Norris, propriétaire du Detroit, Jim Norris, propriétaire du Chicago, et Jim Norris, qui a des parts dans le Madison Square Garden et les Rangers de New-York. A titre de propriétaire de l'International Boxing Club, on a souvent reproché à Norris d'être un homme de combat de boxe. Les gouverneurs doivent avoir une bien étrange façon de penser leurs milles, Jack Adams, le président de la Ligue de Hockey, vient de déclarer qu'une "telle émeute ne pouvait arriver qu'à Montréal". Nous recommandons aux Américains de faire leur examen de conscience et avant de protester contre notre sort de justice, de mettre fin au lynchage des noirs et de mettre un peu d'ordre dans leurs propres affaires. Dans tout ceci, le sort du hockey est en train de se jouer. Ceux qui ont des droits à faire respecter doivent rester fermes dans leurs justes revendications. Sinon, ce n'est plus

Les joueurs du Varsity décrochent tous les honneurs de la saison

Selon les statistiques de fin de saison de la Ligue Interuniversitaire de hockey, l'Université de Toronto s'est assurée presque tous les honneurs de la saison, dans ce circuit des universités canadiennes. En effet, seuls les gardiens de but, Curran, officiellement de l'Université de Montréal, ont passé plus de temps au pénitencier que les joueurs du Toronto. Houle ayant eu 36 minutes de repos, contre 26 à Graton, ce qui laisse toutefois Montréal avec un grand total de 169 minutes au cahot durant la saison, contre 139 pour les joueurs de Toronto.

En plus de s'assurer le championnat de la Ligue et la possession du trophée Queen's pour une saison, succédant ainsi à Rouge et Or de l'Université Laval, le Varsity Brue a égalé un record datant de 1940, en ne subissant aucun échec durant la saison.

Chez les compteurs individuels, Dave Reid, de Toronto, a également établi un nouveau record avec 17 francs buts en 12 parties, abaisant l'ancienne marque qui était de 14 buts. Reid a également obtenu 10 aides pour s'emparer de la première place des compteurs, suivi de son coéquipier Paul Knox, avec 22 points. Robert Lafrenière, le capitaine du Rouge et Or, vient au troisième rang avec 21 points, composés de 10 buts et 11 assistances.

Dans le domaine des assistances, Dave Reid, de Toronto, et Dick Baltzan, du McGill, ont fini en première place avec chacun 13 aides à leur crédit.

Divergences d'opinions des rédacteurs de sport

"Ce fut probablement la décision la plus facile que Campbell ait eu à prendre", dit Gord Walker, de Toronto

La suspension de Maurice Richard, qui a suscité des commentaires variés parmi les amateurs de la Ligue de hockey Nationale, a également défrayé les chroniques des rédacteurs sportifs du Canada, jeudi.

Voici les opinions de quelques rédacteurs sportifs :

JACK KINSELLA, du Citizen d'Ottawa : "Ce fut une erreur si grave qu'il ne serait pas surprenant que M. Campbell et la Ligue tout entière en viennent à regretter la décision. Ce n'est pas que le Rocket soit exempt de tout blâme, loin de là. Tout le monde admet qu'il a mal agi et qu'il devrait être puni. Mais la suspension pour les éliminatoires, c'est de la pure stupidité".

Milt Dunnell, "Toronto Daily Star" : "Quand Campbell inclut ses éliminatoires dans son ordre de suspension, il est venu aussi près qu'il était possible de rendre le Rocket. On ne peut s'attendre à ce que les amateurs de Montréal le croient, mais le hockey professionnel y gagnera avec le temps. Ce qui est arrivé à Richard servira de leçon dont tous se souviendront".

Si Campbell peut exclure l'étoile n° 1 du hockey des éliminatoires, il est capable de chasser un joueur ordinaire du hockey sur une passerelle".

Gordie Hunter, "Calgary Herald" : "Ce n'est pas la première escarmouche de Richard avec les officiels du hockey. Il s'en est tiré pendant des années et, bien que sa suspension pour le reste de la saison lui soit dommageable ainsi qu'aux Canadiens, nous croyons qu'il a été traité de la meilleure façon possible par le président Campbell. Des joueurs de baseball et de football ont été suspendus pour la vie pour des attaques similaires contre des officiels. Richard aurait pu avoir le même sort".

Pete Mossey, "Medicine Hat News" : "Clarence Campbell, en deux heures et demie, a corrigé toutes les erreurs passées commises par son bureau en suspendant Maurice Richard... Il a réussi à remettre le Rocket à sa place et a en même temps haussé le prestige de la direction de la N.H.L. à un sommet sans précédent. Il ne pouvait rendre une autre décision...".

Gord Walker, "Toronto Globe and Mail" : "Clarence Campbell sera dénoncé et injurié à Montréal pour la mesure disciplinaire qu'il a prise contre Richard".

A Detroit, à Boston et partout ailleurs, il sera acclamé pour avoir accompli son devoir. En fait, ce fut probablement la décision la plus facile que Campbell ait eu à prendre depuis plusieurs années. La seule alternative pour lui aurait été de faire ses bagages et de remettre le fauteuil présidentiel de la Ligue Nationale au message".

Andy O'Brien, "Montreal Star" : "La coupure infligée à Richard par le sauveur coup de bâton de Laycoe aurait suffi à arrêter immédiatement un combat de championnat mondial des poids lourds à la boxe... Mais le président (Campbell) croit qu'il ne pouvait justifier qu'une réaction immédiate et instinctive... Comment peut-on s'attendre qu'un homme qui vient de subir une entaille à la tête ne réagisse pas de la sorte?"

Bert Soulière, "Le Devoir" de Montréal, dit que Richard méritait une punition, mais que la décision de Campbell est "injuste" et "atroce".

Gerry Gosselin, du journal "Le Devoir", dit que Campbell devrait donner sa démission à la demande du public qu'il a ignoré depuis si longtemps. Dans une lettre ouverte au président Campbell, Gosselin a dit : "Quand vous vous démissionner, M. Campbell? L'opinion publique que vous ignorez depuis si longtemps exige que vous quittiez le poste qui vous dépasse. Vous avez été retiré depuis trop longtemps derrière des mots dont vous ne connaissez pas le sens : autorité, justice, ordre, discipline. De grâce, rendez votre dernier jugement : suspendez-vous vous-même".

Baz O'Meara, du "Montreal Star", a dit : "Campbell fut le chef d'incidents disgracieux à l'extrême, mais qui furent organisés par des têtes chaudes en mal de destruction et de pillage. On peut discuter le jugement de Campbell pour avoir fait face à cette foule, en se mettant à la merci de blessures possibles, mais il est impossible de douter de son courage".

Le combat de huit rondes qui opposera Jerry Simpson à Young St. Georges devrait aussi fournir beaucoup d'action, car il mettra aux prises deux durs coqueurs.

Quant à Courchesne, il s'entraîne toujours à Holyoke, Mass. Les deux finalistes arriveront à Montréal, dimanche soir.

Les sportifs montréalais attachent beaucoup d'importance au combat de six rondes qui opposera à Gerry Buchanan à Frank Mosasco, de Buffalo.

Buchanan en sera à ses débuts chez les professionnels, et il attend avec impatience de monter dans l'arène. Le boxeur irlandais ne veut faire aucune prédiction sur l'issue de son premier match professionnel, mais il a déclaré qu'il sera en parfaite condition quand il affrontera Mosasco, un professionnel qui a subi seulement une défaite en quatre combats.

Le combat de huit rondes qui opposera Jerry Simpson à Young St. Georges devrait aussi fournir beaucoup d'action, car il mettra aux prises deux durs coqueurs.

Quant à Courchesne, il s'entraîne toujours à Holyoke, Mass. Les deux finalistes arriveront à Montréal, dimanche soir.

Les sportifs montréalais attachent beaucoup d'importance au combat de six rondes qui opposera à Gerry Buchanan à Frank Mosasco, de Buffalo.

Buchanan en sera à ses débuts chez les professionnels, et il attend avec impatience de monter dans l'arène. Le boxeur irlandais ne veut faire aucune prédiction sur l'issue de son premier match professionnel, mais il a déclaré qu'il sera en parfaite condition quand il affrontera Mosasco, un professionnel qui a subi seulement une défaite en quatre combats.

Le combat de huit rondes qui opposera Jerry Simpson à Young St. Georges devrait aussi fournir beaucoup d'action, car il mettra aux prises deux durs coqueurs.

Quant à Courchesne, il s'entraîne toujours à Holyoke, Mass. Les deux finalistes arriveront à Montréal, dimanche soir.

Les sportifs montréalais attachent beaucoup d'importance au combat de six rondes qui opposera à Gerry Buchanan à Frank Mosasco, de Buffalo.

Buchanan en sera à ses débuts chez les professionnels, et il attend avec impatience de monter dans l'arène. Le boxeur irlandais ne veut faire aucune prédiction sur l'issue de son premier match professionnel, mais il a déclaré qu'il sera en parfaite condition quand il affrontera Mosasco, un professionnel qui a subi seulement une défaite en quatre combats.

Le combat de huit rondes qui opposera Jerry Simpson à Young St. Georges devrait aussi fournir beaucoup d'action, car il mettra aux prises deux durs coqueurs.

Quant à Courchesne, il s'entraîne toujours à Holyoke, Mass. Les deux finalistes arriveront à Montréal, dimanche soir.

Les sportifs montréalais attachent beaucoup d'importance au combat de six rondes qui opposera à Gerry Buchanan à Frank Mosasco, de Buffalo.

Buchanan en sera à ses débuts chez les professionnels, et il attend avec impatience de monter dans l'arène. Le boxeur irlandais ne veut faire aucune prédiction sur l'issue de son premier match professionnel, mais il a déclaré qu'il sera en parfaite condition quand il affrontera Mosasco, un professionnel qui a subi seulement une défaite en quatre combats.

Le combat de huit rondes qui opposera Jerry Simpson à Young St. Georges devrait aussi fournir beaucoup d'action, car il mettra aux prises deux durs coqueurs.

Quant à Courchesne, il s'entraîne toujours à Holyoke, Mass. Les deux finalistes arriveront à Montréal, dimanche soir.

Les sportifs montréalais attachent beaucoup d'importance au combat de six rondes qui opposera à Gerry Buchanan à Frank Mosasco, de Buffalo.

Buchanan en sera à ses débuts chez les professionnels, et il attend avec impatience de monter dans l'arène. Le boxeur irlandais ne veut faire aucune prédiction sur l'issue de son premier match professionnel, mais il a déclaré qu'il sera en parfaite condition quand il affrontera Mosasco, un professionnel qui a subi seulement une défaite en quatre combats.

Le combat de huit rondes qui opposera Jerry Simpson à Young St. Georges devrait aussi fournir beaucoup d'action, car il mettra aux prises deux durs coqueurs.

Quant à Courchesne, il s'entraîne toujours à Holyoke, Mass. Les deux finalistes arriveront à Montréal, dimanche soir.

Les sportifs montréalais attachent beaucoup d'importance au combat de six rondes qui opposera à Gerry Buchanan à Frank Mosasco, de Buffalo.

Buchanan en sera à ses débuts chez les professionnels, et il attend avec impatience de monter dans l'arène. Le boxeur irlandais ne veut faire aucune prédiction sur l'issue de son premier match professionnel, mais il a déclaré qu'il sera en parfaite condition quand il affrontera Mosasco, un professionnel qui a subi seulement une défaite en quatre combats.

Dow gagne le trophée Greco

Le club Dow, de la Ligue Montréal, a remporté le trophée Johnny Greco sur le Canadian Vickers dans une série finale 3 de 5 par trois victoires contre une défaite.

Dow a, hier soir, battu Vickers par 5-2.

Première période
1-Dow, Biggs (Caduc) 4.05
2-Dow, Durancœur (J. Gauthier, D. Labelle) 12.19
3-Vickers, Guimond (McCabe, Rodick) 15.20

Deuxième période
4-Dow, Butts (J. Gauthier) 17.25
5-Vickers, Young (McCabe, Holmes) 18.04

Punition: Benoit, McLeary.

Troisième période
6-Dow, Biggs (Caduc) 8.17
7-Dow, D. Labelle (Benoit) 19.25

Aucune punition.

Bobby Courchesne est favori pour battre Marcune, lundi

Pat Marcune, vétéran boxeur de New-York, qui fera ses débuts à Montréal lundi prochain, s'est déclaré fort surpris, hier, quand il a appris que les Montréalais avaient établi Bobby Courchesne favori pour remporter la victoire.

Lors d'une conversation téléphonique qu'il a eue avec le promoteur Raoul Goudou, le gérant de Marcune a déclaré ce qui suit: "Mon protégé ne peut comprendre que Courchesne soit favori pour remporter la victoire. Pat a déjà combattu Courchesne à l'oeuvre et il connaît parfaitement son style. Marcune est également beaucoup plus expérimenté que le Franco-Américain. A tout événement, que Pat soit favori ou non, il l'emportera sans débats à Montréal".

Marcune poursuit toujours son entraînement au gymnase Stillman à New-York, où il impressionne beaucoup.

Quant à Courchesne, il s'entraîne toujours à Holyoke, Mass. Les deux finalistes arriveront à Montréal, dimanche soir.

Les sportifs montréalais attachent beaucoup d'importance au combat de six rondes qui opposera à Gerry Buchanan à Frank Mosasco, de Buffalo.

Buchanan en sera à ses débuts chez les professionnels, et il attend avec impatience de monter dans l'arène. Le boxeur irlandais ne veut faire aucune prédiction sur l'issue de son premier match professionnel, mais il a déclaré qu'il sera en parfaite condition quand il affrontera Mosasco, un professionnel qui a subi seulement une défaite en quatre combats.

Le combat de huit rondes qui opposera Jerry Simpson à Young St. Georges devrait aussi fournir beaucoup d'action, car il mettra aux prises deux durs coqueurs.

Quant à Courchesne, il s'entraîne toujours à Holyoke, Mass. Les deux finalistes arriveront à Montréal, dimanche soir.

Les sportifs montréalais attachent beaucoup d'importance au combat de six rondes qui opposera à Gerry Buchanan à Frank Mosasco, de Buffalo.

Buchanan en sera à ses débuts chez les professionnels, et il attend avec impatience de monter dans l'arène. Le boxeur irlandais ne veut faire aucune prédiction sur l'issue de son premier match professionnel, mais il a déclaré qu'il sera en parfaite condition quand il affrontera Mosasco, un professionnel qui a subi seulement une défaite en quatre combats.

Le combat de huit rondes qui opposera Jerry Simpson à Young St. Georges devrait aussi fournir beaucoup d'action, car il mettra aux prises deux durs coqueurs.

Quant à Courchesne, il s'entraîne toujours à Holyoke, Mass. Les deux finalistes arriveront à Montréal, dimanche soir.

Les sportifs montréalais attachent beaucoup d'importance au combat de six rondes qui opposera à Gerry Buchanan à Frank Mosasco, de Buffalo.

Buchanan en sera à ses débuts chez les professionnels, et il attend avec impatience de monter dans l'arène. Le boxeur irlandais ne veut faire aucune prédiction sur l'issue de son premier match professionnel, mais il a déclaré qu'il sera en parfaite condition quand il affrontera Mosasco, un professionnel qui a subi seulement une défaite en quatre combats.

Le combat de huit rondes qui opposera Jerry Simpson à Young St. Georges devrait aussi fournir beaucoup d'action, car il mettra aux prises deux durs coqueurs.

Quant à Courchesne, il s'entraîne toujours à Holyoke, Mass. Les deux finalistes arriveront à Montréal, dimanche soir.

Les sportifs montréalais attachent beaucoup d'importance au combat de six rondes qui opposera à Gerry Buchanan à Frank Mosasco, de Buffalo.

Buchanan en sera à ses débuts chez les professionnels, et il attend avec impatience de monter dans l'arène. Le boxeur irlandais ne veut faire aucune prédiction sur l'issue de son premier match professionnel, mais il a déclaré qu'il sera en parfaite condition quand il affrontera Mosasco, un professionnel qui a subi seulement une défaite en quatre combats.

Le combat de huit rondes qui opposera Jerry Simpson à Young St. Georges devrait aussi fournir beaucoup d'action, car il mettra aux prises deux durs coqueurs.

Quant à Courchesne, il s'entraîne toujours à Holyoke, Mass. Les deux finalistes arriveront à Montréal, dimanche soir.

Les sportifs montréalais attachent beaucoup d'importance au combat de six rondes qui opposera à Gerry Buchanan à Frank Mosasco, de Buffalo.

Buchanan en sera à ses débuts chez les professionnels, et il attend avec impatience de monter dans l'arène. Le boxeur irlandais ne veut faire aucune prédiction sur l'issue de son premier match professionnel, mais il a déclaré qu'il sera en parfaite condition quand il affrontera Mosasco, un professionnel qui a subi seulement une défaite en quatre combats.

Le combat de huit rondes qui opposera Jerry Simpson à Young St. Georges devrait aussi fournir beaucoup d'action, car il mettra aux prises deux durs coqueurs.

Quant à Courchesne, il s'entraîne toujours à Holyoke, Mass. Les deux finalistes arriveront à Montréal, dimanche soir.

Les sportifs montréalais attachent beaucoup d'importance au combat de six rondes qui opposera à Gerry Buchanan à Frank Mosasco, de Buffalo.

Buchanan en sera à ses débuts chez les professionnels, et il attend avec impatience de monter dans l'arène. Le boxeur irlandais ne veut faire aucune prédiction sur l'issue de son premier match professionnel, mais il a déclaré qu'il sera en parfaite condition quand il affrontera Mosasco, un professionnel qui a subi seulement une défaite en quatre combats.

Le combat de huit rondes qui opposera Jerry Simpson à Young St. Georges devrait aussi fournir beaucoup d'action, car il mettra aux prises deux durs coqueurs.

Quant à Courchesne, il s'entraîne toujours à Holyoke, Mass. Les deux finalistes arriveront à Montréal, dimanche soir.

Les sportifs montréalais attachent beaucoup d'importance au combat de six rondes qui opposera à Gerry Buchanan à Frank Mosasco, de Buffalo.

Buchanan en sera à ses débuts chez les professionnels, et il attend avec impatience de monter dans l'arène. Le boxeur irlandais ne veut faire aucune prédiction sur l'issue de son premier match professionnel, mais il a déclaré qu'il sera en parfaite condition quand il affrontera Mosasco, un professionnel qui a subi seulement une défaite en quatre combats.

Seize stakes seront à l'affiche à la piste de Blue Bonnets au cours de la saison 1955

Les paris au mutuel et les assistances ont atteint des chiffres record dans l'histoire locale des courses sous harnais à Montréal durant 1954 et un imposant programme de stakes, comprenant plusieurs importantes classiques, tant à Blue Bonnets qu'au Parc Richelieu, devrait attirer une classe de chevaux encore meilleure tant du Canada que des Etats-Unis pour la saison 1955. Des courses sans interruption tout au printemps jusqu'à une date tardive de l'automne sont nécessairement un grand attrait pour les propriétaires et entraîneurs.

Les courses sous harnais s'engageront dans leur deuxième saison complète comme sport majeur pour les trotteurs chaque semaine. Des épreuves spéciales seront aussi annoncées alors que la saison progressera.

Voici la liste des stakes à Blue Bonnets:

Le 20 juin : 2.18 amble, \$2,000. Aussi éligibles : classes 2.17 et 2.16 n'ayant pas gagné \$4,000 en 1954.

Le 24 juin : 2.24 amble, \$1,500. Le 26 juin : "Prelude" amble (FFA), \$3,000.

Le 1er juillet : 2.30 amble, \$1,500.

Le 3 juillet : "The Montreale" trot (FFA), \$3,000.

Le 6 juillet : 2.20 trot, \$2,000. Aussi éligibles : classes 2.19 et 2.18 n'ayant pas gagné \$4,000 en 1954.

Le 13 juillet : 2.16 amble, \$2,000. Aussi éligibles : classe 2.14 n'ayant pas gagné \$5,000 en 1954.

Le 20 juillet : 2.24 amble, \$1,500. Le 27 juillet : 2.18 trot, \$2,000. Aussi éligibles : classes 2.17 et 2.16 n'ayant pas gagné \$5,000 en 1954.

Le 31 juillet : "Guy H" amble (FFA), \$5,000.

Le 12 septembre : 2.20 amble, \$2,000. Aussi éligibles : classes 2.19 et 2.18 n'ayant pas gagné \$5,000 en 1954.

Le 14 septembre : deux ans trot amble, (ajouté), \$2,000.

Le 18 septembre : "Blue Bonnets" amble (FFA), \$7,500.

Le 22 septembre : trois ans amble, (ajouté), \$2,000.

Le 26 septembre : trois ans amble, (ajouté), \$2,000.

Le 30 septembre : trois ans amble, (ajouté), \$2,000.

Le 3 octobre : trois ans amble, (ajouté), \$2,000.

Le 7 octobre : trois ans amble, (ajouté), \$2,000.

Le 11 octobre : trois ans amble, (ajouté), \$2,000.

Le 15 octobre : trois ans amble, (ajouté), \$2,000.

Le 19 octobre : trois ans amble, (ajouté), \$2,000.

Le 23 octobre : trois ans amble, (ajouté), \$2,000.

Le 27 octobre : trois ans amble, (ajouté), \$2,000.

Le 31 octobre : trois ans amble, (ajouté), \$2,000.

Le 4 novembre : trois ans amble, (ajouté), \$2,000.

Le 8 novembre : trois ans amble, (ajouté), \$2,000.

Le 12 novembre : trois ans amble, (ajouté), \$2,000.

Le 16 novembre : trois ans amble, (ajouté), \$2,000.

Le 20 novembre : trois ans amble, (ajouté), \$2,000.

Le 24 novembre : trois ans amble, (ajouté), \$2,000.

Le 28 novembre : trois ans amble, (ajouté), \$2,000.

Le 2 décembre : trois ans amble, (ajouté), \$2,000.

Le 6 décembre : trois ans amble, (ajouté), \$2,000.

Le 10 décembre : trois ans amble, (ajouté), \$2,000.



AU POSTE. — Le joueur de défense JEAN-PAUL LAMARANDE sera de nouveau dans l'uniforme des Canadiens, en fin de semaine, alors que le club de l'instructeur Dick Irvin reçoit les Rangers ce soir, et visite les Red Wings à Detroit demain. Ce sont les deux dernières parties de la saison régulière pour le Tricolore, avant le début des séries éliminatoires pour la coupe Stanley.

Le sport sur la rive sud

par Marcel Picard

Yvon Duquette aime bien regarder les programmes de boxe du vendredi soir à la télévision... Le secrétaire de la Ligue de hockey de Longueuil, Roger Lamarre, nous a fait parvenir une invitation pour assister au banquet annuel du circuit le 16 avril prochain. La chance semble sourire à Jean Jette par le temps qui court dans ses paris sur le hockey avec des copains de travail... Maurice Boissy, de St-Lambert, est propriétaire d'un magnifique chien danois et à l'intention de l'inscrire dans la Ligue de Longueuil. Les joueurs et les équipes qui sont assurés de prendre part au quart de finales dans le tournoi des étoiles à la salle de quilles de Longueuil sont : Canadian Pratt & Whitney; L. Nantel, J. Kettles, M. Murphy, G. Weis, C. Labarre et W. Rogers; Canadian Pratt & Whitney "Night"; A. Nantel, D. Siegel, G. Collins, G. Allaire, P. Ouellette et C. Fulford... Ligue Commerciale; R. Notté, G. Ethier, R. Lafrenière, J.P. Perron, E. Lafrenière et Arthur Bélanger... Ligue Amicale; P.-E. Dagnéau, A. Benoit, P. Taiton, J. Tourné, F. Curadeau et R. Ste-Marie... Laiterie St-Alexandre; J. Gratton, J. Searle, F. Ramaciari, R. Sénécal, R. Beauchamp et A. Desroches... Chevaliers de Colomb; G. Favreau, R. Thérien, A. Ostiguy, P. Lafrenière, R. Vincent et C. Picard... Ligue des Marchands; C. Lalumière, R. Comtois, J.-M. Blain, J. Prevost, B. Achim et R. Baillargeon... L.R.A.; C. Bourdeau, L. Southard, A. Heath, C. Lajoie, D. Bailey et P. Bond... Au moment où ces lignes sont écrites, deux membres du L.R.A. deviennent les honneurs du tournoi. Ce sont Dave Bailey, avec le plus haut simple avec 241, et Charles Lajoie, le plus haut triple, 535. Les dix meilleures moyennes de la Ligue Commerciale de Longueuil sont détenues dans l'ordre : Georges Ethier, 1442, Roland Hotte, 1437, Ernest Bourdon, 1413, Roland Thérien, 1364, Jean-Paul Brissette, 1362, Jean-Paul Perron, 1355, Rosaire Larivière, 1353, Raymond Lévesque, 1342, Marcel Perron, 1341, et W. Rogers, 1339.

Lucien Charbonneau, du Bourdeau, n'est pas un géant, mais il est certainement doué de bonnes cordes vocales... Serge Bréard possède beaucoup de sympathie pour les adversaires de son équipe en l'occurrence, la Banderie Perron, et insistait auprès de Narcisse Mackay, du Simplex, pour donner une chance à leurs rivaux.

Roger Drouin est celui qui compile les statistiques... L'ami Fer-

mand Poissant a le douteux honneur d'avoir la moyenne la plus basse à 102.6... Marcel Latendresse, de Ville-Jacques-Cartier, a fait une espèce de pêche miraculeuse en prenant une trentaine de poissons récemment au pied de la rue Quinn... Les vedettes de la soirée dans la Ligue de quilles Commerciale Féminine de St-Lambert ont été Evelyn Smith, 182; Pauline Camerlain, 162; Yvette David, 150; Lynn Taylor, 141; Gertrude Snyder, 139, et Jeanne Ballard... Les bouffées d'air parfumées que vous respirez parfois proviennent-elles des fleurs que se lancent les confrères Pierre Lacombe et Syd Gross depuis une quinzaine de jours ? La J.O.C. vise à obtenir les services de Jean-Claude Legault comme instructeur d'une future école de ballon au panier... Paul Léveillé est le directeur du tennis sur table au chalet du parc Paul Lacombe, selon Roger Marcell... Miriam Scott a remporté les honneurs de ce tournoi chez les dames... Jacques Poirier a été le coéquipier de cet événement... Si vous connaissez Roger Turcotte, demandez-lui de vous raconter l'histoire du frappeur d'occasion d'une jouette de baseball. Elle est bien bonne... Roger Alarie est furieux contre Clarence Campbell au sujet de la décision rendue dans l'embroglio Laycoe-Richard... Pierre Lacombe, rédacteur au Courrier, est dans l'indécision quant à la poursuite de ses activités journalistiques... Russ Westley, de Montréal-Sud, a été le premier rédacteur sportif à connaître le jugement rendu dans l'affaire Laycoe-Richard qui fait l'objet des conversations sur la rive sud comme partout ailleurs au pays aussi bien qu'aux Etats-Unis...

Un syndicat formé de six frères et de leurs deux sœurs a payé \$200,000 à Gorman pour acheter l'Auditorium, le plus grand dans l'est de l'Ontario et dans de 31 ténoront de ramener le hockey professionnel à cet aréna.

Une requête sera soumise à la Ligue professionnelle

Les propos du samedi...

(suite de la page 1)

Le premier numéro de la "Reforme" paraîtra probablement le 23 mars. Il sera imprimé à Granby. Le journal sera en deux couleurs: noir et rouge, mais un rouge un peu différent de celui qu'on voit ordinairement dans nos journaux. Il sera d'un grand format et aura huit pages. Son tirage sera de 10,000 pour commencer.

C'est M. Jean-Louis Gagnon, de Montréal, journaliste de belle réputation, qui en aura la direction.

Des organisateurs libéraux sont à l'œuvre dans la province pour recueillir des abonnements. Apparemment ils sont satisfaits de la tournure des événements.

La législature de l'Etat du Minnesota a entrepris en 1953 une enquête sur la taxation des mines de fer. C'est dans cette partie des Etats-Unis que sont situées les plus riches dépôts de minerai des Etats-Unis. Il y a la célèbre "Mesabi", et aussi la "Vermilion", la "Cuyuna" et la "Fillmore". La commission d'enquête a déposé son rapport en décembre 1954. C'est un document de 225 pages, qui donne une foule d'informations sur tout le processus du fer et de l'acier, particulièrement sur le coût des opérations et sur le niveau des taxes.

On se plaint parfois du peu d'assiduité de certains députés à l'Assemblée législative de Québec. Avant qu'une autre province ne nous lance cette accusation à la face, nous nous devons de dire qu'ailleurs ce ne va guère mieux. Le ministre des finances de l'Alberta vient de lire son discours du budget. Nous lisons dans la "Survivance" le commentaire suivant:

"Nous ne pouvons nous empêcher de déplorer le fait (par

ailleurs) que seulement trente-quatre députés sur soixante et un ont assisté à la publication du budget par M. Gerhart; espérons au moins qu'ils auront le courage d'assister aux débats sur ce sujet qui ont commencé cette semaine".

Trois députés CCF ont récemment porté des accusations échevelées contre le Québec. L'une d'entre elles était à l'effet que nos enfants n'auraient pas l'éducation à laquelle ils ont droit.

Ces messieurs feraient bien de regarder chez eux!

En Alberta, il y a actuellement une grande controverse sur l'éducation. On se demande si l'argent voté pour l'éducation n'est pas "mal utilisé", si les enfants "n'en profitent (pas) qu'à moitié". On dit même que les seules personnes à défendre le système actuel en Alberta "sont celles mêmes qui sont impliquées dans l'affaire, ministre d'éducation, directeurs d'enseignement, etc."

Médecin, connais-tu toi-même!

Donc, le gouvernement provincial fera préparer ses propres statistiques sur les salaires payés dans la province de Québec.

Des mauvaises langues disent qu'à l'origine de cette décision il y a une colère (une autre?) de M. Duplessis. En plein conseil des ministres il aurait élevé la voix parce que certain économiste de Montréal aurait fait certains commentaires relativement aux statistiques préparées sur le sujet par la CTCC. M. Duplessis n'a pas aimé ce texte... surtout à cause de l'endroit où on l'a publié. Doit-il, d'où déclarations du ministre du Commerce, d'où préparations de nouvelles statistiques...

Et c'est ainsi que d'une colère de M. Duplessis à l'autre s'écrit l'histoire!

L'Alberta innove dans la lutte contre les accidents de la route. Cette province dressera une fiche pour chacun de ses milliers de citoyens qui détiennent un permis de chauffeur ou de conducteur. Cela, a dit le ministre des Transports, nous permettra de savoir qui conservera ce permis.

Le permis sera retiré aux personnes qui paraissent plus sujettes que d'autres aux accidents. On organisera une clinique pour améliorer leur compétence à la route.

Le système devrait être en vigueur vers le 1er septembre.

On a écrit que le mythe des provinces "pauvres" disparaît au Canada. C'est vrai; l'Alberta est maintenant riche. La Saskatchewan le sera avant longtemps. Et voilà que le Nouveau-Brunswick songe à mettre sur pied une importante industrie minière, chimique et métallurgique. Le premier ministre, M. John Flemming, a annoncé la chose en révélant qu'on avait découvert 60,000,000 de tonnes de minerai de métaux de base.

La session est terminée en Colombie canadienne. Le lieutenant-gouverneur a prorogé la Chambre mercredi dernier. La session n'a duré que quelques semaines.

Mais elle a été violente. Un député a porté de graves accusations contre le gouvernement relativement à la vente des droits de coupe du bois. Le premier ministre a créé une commission d'enquête qui a siégé, moins d'une journée avant de blanchir l'administration. L'accusateur n'a même pas eu le loisir de témoigner, si on en croit les comptes rendus des journaux.

**ENCOURAGEZ
NOS
ANNONCEURS**

A l'Institut pédagogique

La conversion d'Edith Stein

R. P. J.-D. Brosseau, O.P.

La conversion d'Edith Stein n'est pas sensationnelle comme celle de Paul sur le chemin de Damas ou celle d'Alphonse de Ratisbonne dans l'église Saint-André, à Rome; elle mûrit plutôt lentement comme le blé sur le champ, absorbe goutte à goutte la rosée divine, s'épanouit sous le soleil de la grâce, et aussi à l'ombre de la croix. La synagogue n'est plus pour elle qu'un temple de passage, désormais désaffecté, depuis que le Christ est venu fonder son Eglise, l'Eglise universelle, l'Eglise de la promesse réalisée en Lui et par Lui.

Edith achète un catéchisme et un livre de messe; elle médite, approfondit la doctrine chrétienne, assiste souvent au saint sacrifice. L'atmosphère d'une église catholique ne l'étonne pas. Au contraire, c'est comme si elle y était habituée depuis longtemps; elle se sent chez elle près du tabernacle. "Rien ne me parut étranger, écrivait-elle, grâce à l'étude faite, je comprenais les cérémonies jusqu'au détail. Un vénérable prêtre monta à l'autel et célébra le saint sacrifice avec une profonde ferveur. La messe dite, j'attendis que le célébrant eût terminé son action de grâces. Le suivant au presbytère, je lui demandai le baptême. Le regard étonné, il me répondit que la réception dans l'Eglise catholique exigeait une préparation. Il voulait savoir depuis combien de temps j'avais suivi une instruction elle. "Par le Christ et dans le Christ, écrit Pie XI, nous sommes de la descendance d'Abraham. Non, il n'est pas possible aux chrétiens de participer à l'antisémitisme. Nous reconnaissons à quiconque le droit de se défendre, de prendre les moyens de se protéger

Edith Stein entre au carmel de Cologne, prend l'habit le 15 avril 1934, devient Soeur Thérèse-Bénédict de la Croix. Ses Supérieures l'obligent bientôt à reprendre ses travaux philosophiques. La fille spirituelle de Thérèse d'Avila écrit un ouvrage considérable: "L'être fini et l'être éternel". Le jour même de l'Exaltation de la sainte Croix, alors que Soeur Bénédict renouvelle ses vœux, Madame Stein meurt à Breslau, à l'âge de 37 ans. Quelques mois plus tard, Edith devait goûter la joie très pure de voir sa soeur Rosa devenir catholique.

1939: la seconde guerre mondiale! Hitler pourchasse les juifs allemands. Soeur Bénédict fuit la persécution. Elle passe du carmel de Cologne à celui d'Echt, en Hollande. C'est là, en Hollande, qu'un groupe de S.S. vient un jour la chercher pour la conduire vers une destination inconnue. On n'a jamais su l'endroit exact de son calvaire. Elle est morte vraisemblablement en Pologne, en 1942, dans quelque camp d'extermination, peut-être dans les horreurs d'une chambre à gaz.

La vie d'Edith Stein est un témoignage. Elle montre la situation dramatique du peuple juif ici-bas, situation que l'on ne doit pas considérer à la légère, superficiellement, mais dans sa réalité profonde. Le peuple juif n'a pas accepté la divinité du Christ, et son incrédule l'a aveuglé. A la fin des temps, il reviendra à Celui qu'il a rejeté et qui est son Sauveur. De temps à autre, certaines âmes juives isolées reconnaissent sa Voix et lui obéissent: elles sont les prémices du grand retour d'Israël.

Où, Edith Stein a compris le sens de la promesse faite à Abraham et à sa descendance spirituelle. "Par le Christ et dans le Christ, écrit Pie XI, nous sommes de la descendance d'Abraham. Non, il n'est pas possible aux chrétiens de participer à l'antisémitisme. Nous reconnaissons à quiconque le droit de se défendre, de prendre les moyens de se protéger

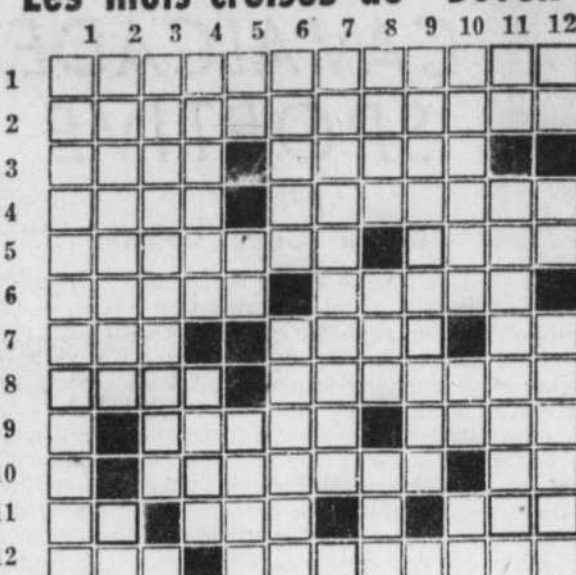
Retraite conjugale à Notre-Dame de Bonsecours



Le R. P. Lorenzo GAUTHIER, C.S.V., prêchera une retraite pascalle mixte à la chapelle Notre-Dame de Bonsecours, 402 est, rue St-Paul, durant la Semaine Sainte, soit les 5, 6 et 7 avril prochain. Les instructions seront données le soir, à 8 h. précises. Le Père Gauthier a pris pour thème, cette année, "Les harmonies de la vie conjugale". Cette retraite est patronisée par l'Union régionale de Montréal des Caisse populaires Desjardins; invitation particulière est faite à tous ceux et celles qui s'intéressent de près ou de loin à l'œuvre des Caisse populaires à Montréal. Pour renseignements supplémentaires, on est prié de communiquer au siège social des Caisse à Montréal: Téléphone DU. 1-1891.

contre tout ce qui menace ses intérêts légitimes. Mais l'antisémitisme est inadmissible. Nous sommes spirituellement des Sémites." (Dimanche prochain: NEWMAN, la recherche de l'Eglise).

Les mots croisés du "Devoir"



HORIZONTALEMENT

- 1—Emplois.
- 2—Avis.
- 3—Article indéfini. — Contient en général un objet de valeur.
- 4—Dieu romains du foyer. — Gémir doucement.
- 5—Inquiets. — Epoque.
- 6—Sa force est proverbiale. — En qui l'on a confiance.
- 7—En Italie. — Mesura le contenu. — Maigre pour un repas.
- 8—Evasion. — Ne s'ennuyaient pas.
- 9—Envol. — Prénom masculin.
- 10—Sur toutes les tables. — Fin de verbe.
- 11—Dans. — En suite. — Colère.
- 12—Au-dessus. — Utiliser ses capacités.

VERTICALEMENT

- 1—Qui n'engagent qu'une partie sur deux.
- 2—Sans exception. — Prêt pour la douche.
- 3—Répétées.
- 4—Travaillera avec un outil. — Il vendit son droit d'aînesse.
- 5—Arbre. — Se suivent. — Sous-vêtement.
- 6—Pas toujours Saint. — Pas courbe.

7—D'une importance seulement

- 8—Epuisé. — Porta jusqu'au bout. — Très court.
- 9—Prévisions de parcours.
- 10—Couvrir d'un corps gras. — Voyelle doublée. — Fin de verbe.
- 11—Refus britannique. — Fera entendre un écho.
- 12—Direction. — En matière de. — Mesures de volume.

Solution du problème d'hier

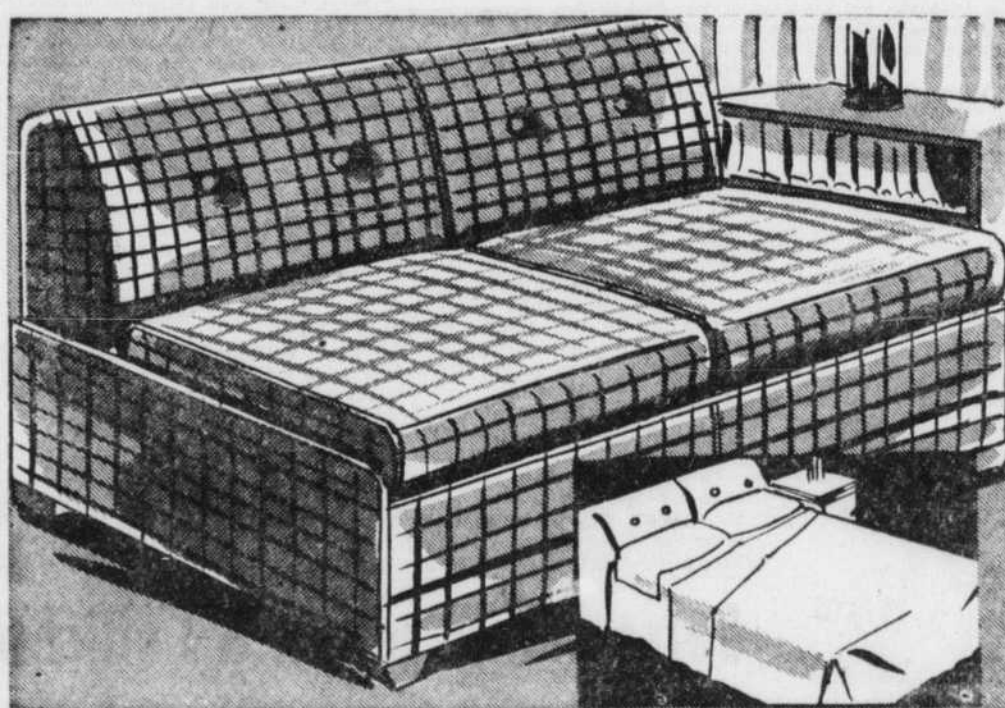
1	S	E	N	S	A	T	I	O	N	N	E	L
2	P	L	A	I	S	A	N	T	E	R	I	E
3	E	L	U	P	I	V	O	T	E	R		
4	C	E	S	S	E	R	A	S	E	T		
5	U	S	E	R	A	R	E	N	O			
6	L	A	M	I	I	N	D	I	E	N		
7	A	R	B	I	T	R	A	G	E	M	A	
8	T	O	T	E	B	R	U	T	A	L		
9	I	N	N	E	L	A	I	N	I			
10	O	N	D	E	E	T	L	L	E	T		
11	N	E	S	T	S	A	I	R	E			
12	S	E	S	U	N	I	E	T				

HEURES D'AFFAIRES: 9 H. 30 A 5 H. 30 — OUVERTS LE VENDREDI SOIR JUSQU'A 9 H. 30 — LE SAMEDI 5 H. 30

DERNIER JOUR

VENTE 87^e Anniversaire
économies de 20% à 50%
Chez Dupuis Frères

SOFAS-LITS CONVERTIBLES - ord. 169.95



sans appuis-coudes — deux larges coussins
prix ord. 169.95

VEDETTE ANNIVERSAIRE DUPUIS

134.87

Heureuse suggestion dans tout foyer où il faut faire une chambre d'un vivoir ou d'un boudoir. Ou encore un studio d'une chambre. Riches couvertures de tissus d'ameublement dans divers coloris. Matelas à ressorts largeur 48". Pour deux personnes.

COUVERTURES DE QUALITE SUPERIEURE 159.87

DUPUIS — cinquième

SOFAS "DAVENPORT" - prix ord. 62.45

formant un lit pour deux

VEDETTE ANNIVERSAIRE DUPUIS

49.87

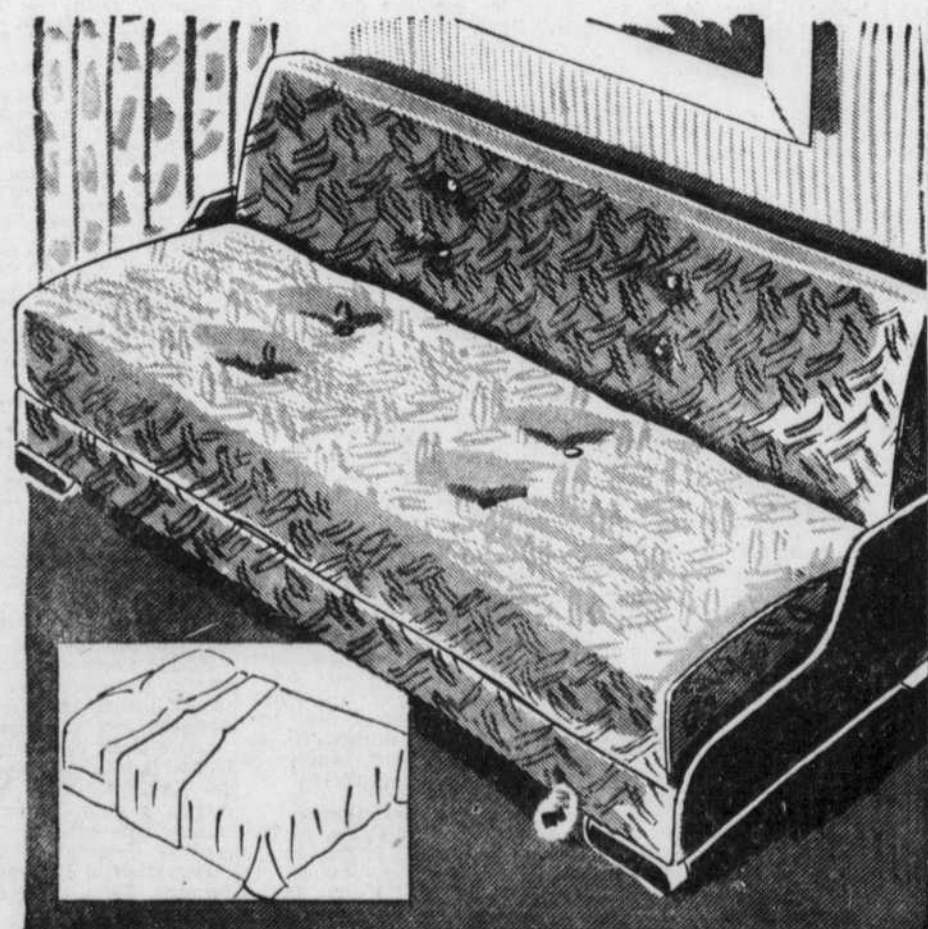
Style moderne de belle apparence pour un vivoir moderne. Le jour il ajoute au confort et au décor par sa couverture de riches tissus d'ameublement au choix. La nuit — sa fabrication à ressorts en fait un lit double confortable pour deux personnes.

DUPUIS — cinquième

aucun versement comptant

sur achats budgétaires de 15.00 ou plus — seule la taxe de vente est payable au moment de l'achat.

Dupuis Frères
RAYMOND DUPUIS, président



téléviseurs
"DUPREX"
écran géant 21"

Rien de comparable à ce téléviseur "DUPREX" surtout à ce bas prix

cabinet fini imitation de noyer —

229.95
269.95

Même modèle au fini véritable noyer de luxe, modèle Console

Chaque téléviseur bénéficie des mêmes perfectionnements DUPREX

- nouveau circuit
- la TV à son meilleur
- écran géant 21"
- rendement sensationnel
- lampe aluminisée
- qualité sans égale

DEMONSTRATION PARFAITE — INSTALLATION PARFAITE

SERVICE ET GARANTIE DUPUIS

DUPUIS — mezzanine